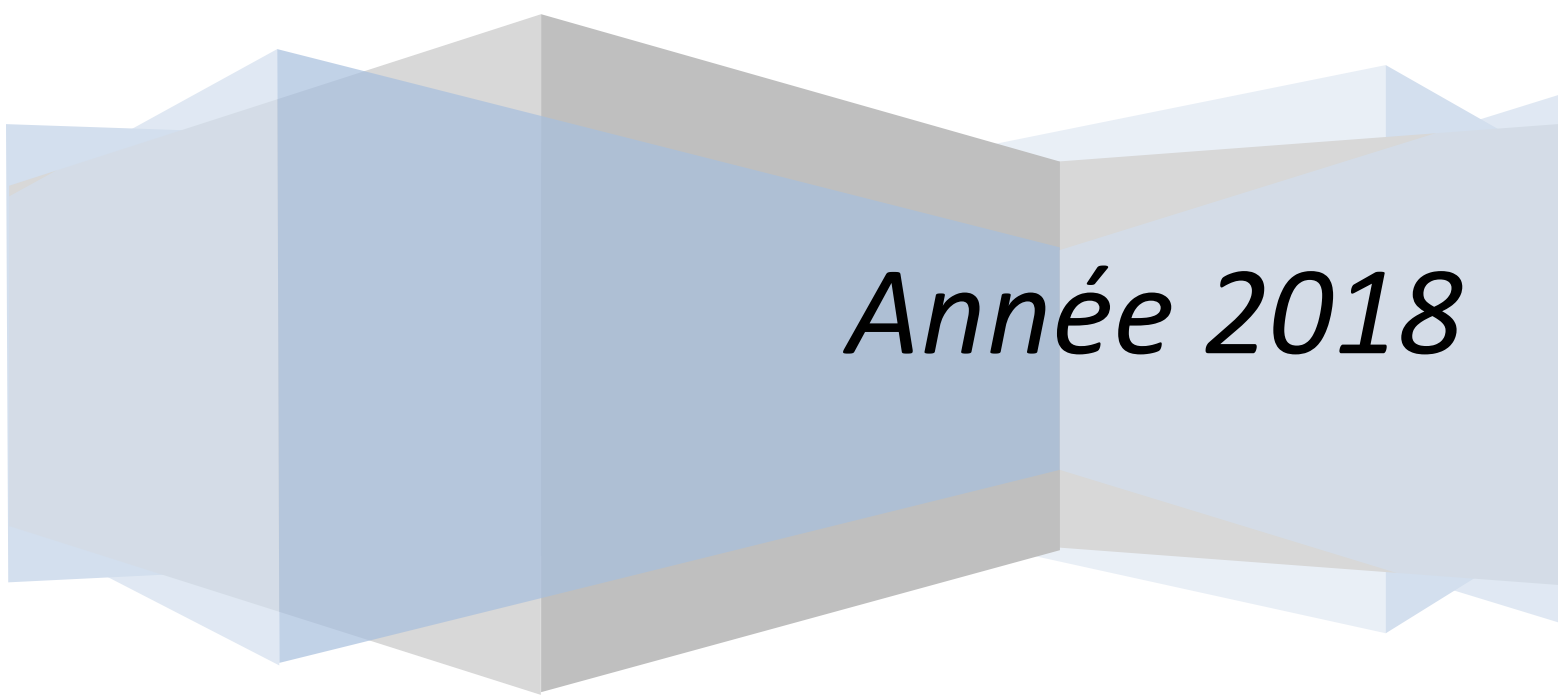




Rapport d'activité

2019

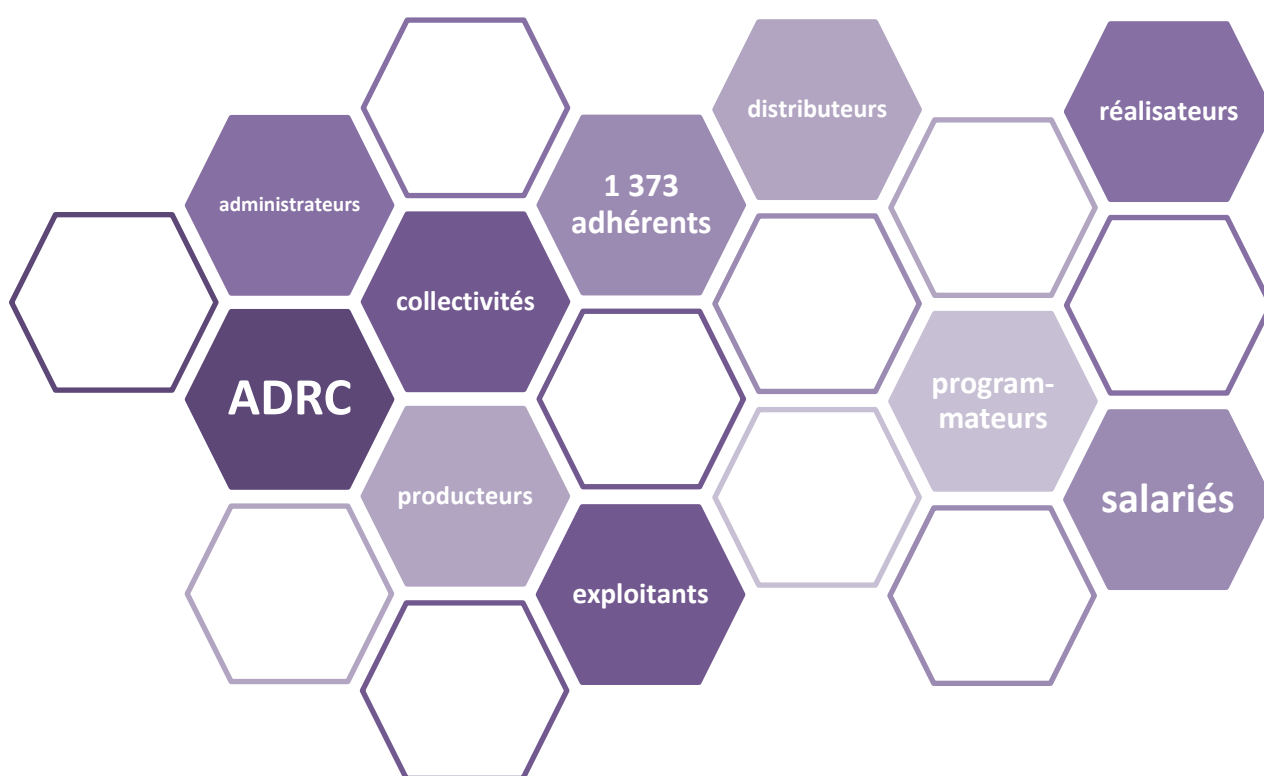


Année 2018

Table des matières

L'ASSOCIATION ADRC.....	4
1. LES ADHERENTS	5
2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
3. L'ASSEMBLEE GENERALE	11
4. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	17
5. LE PERSONNEL DE L'ADRC	18
6. CENTRE-RESSOURCES : SITE INTERNET	19
DEPARTEMENT ETUDES ET CONSEILS.....	21
1. L'ACTION DU DEPARTEMENT ETUDES ET CONSEILS.....	22
2. BILAN D'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS SUR PROJETS 2018.....	25
3. CONSULTATIONS, ETUDES DE PROJETS ET CONCOURS 2019	27
4. ASSISTANCE A PROJET ET ETUDES DE FAISABILITE.....	29
5. DEMANDES D'INFORMATIONS ET DE CONSEILS	30
6. ECHANGES D'INFORMATION CNC ET ORGANISMES PUBLICS	32
7. BILAN DES SUITES DONNEES AUX INTERVENTIONS 2015-17.....	33
8. SUITE DE L'ETUDE « PARC DE SALLES DANS LES DOM ».....	34
9. ACCESSIBILITE.....	35
10. CARTOGRAPHIE — EVOLUTIONS DU PARC DE SALLES	38
11. PUBLICATIONS ET JOURNEES DE REFLEXION	39
12. PHOTOTHEQUE.....	41
13. PARTICIPATION A DES ACTIONS DE FORMATION	42
DEPARTEMENT PATRIMOINE.....	43
1. MISSIONS ET SERVICES.....	44
2. BILAN DES ACTIONS 2018 — AIDE A LA DIFFUSION.....	44
3. BILAN DES ACTIONS 2018 — ACCOMPAGNEMENT	54
4. SERVICE A DESTINATION DES SALLES — MISE EN RESEAU ET CENTRE-RESSOURCES	64
L'ACCES AUX FILMS	70
1. POUR L'ACCES DES TERRITOIRES ET DES PUBLICS AU CINEMA	71
2. ACCES AUX FILMS ET CONCENTRATIONS DU MARCHE	75
3. SYNTHESE DES INTERVENTIONS DE L'ADRC EN 2018.....	80
4. LOCALITES DESSERVIES	85
5. REPARTITION GEOGRAPHIQUE PAR REGIONS ADRC	86
6. REPARTITION PAR DISPOSITIF D'INTERVENTION.....	100
7. REPARTITION PAR NATIONALITE DES FILMS	103
8. REPARTITION SELON L'AMPLEUR DE DIFFUSION DES FILMS	106
9. PART DE L'ART ET ESSAI	107
10. REPARTITION PAR DISTRIBUTEUR	111
11. REPARTITION DES ENTREES (FILMS D'EXCLUSIVITE)	114

L'association ADRC



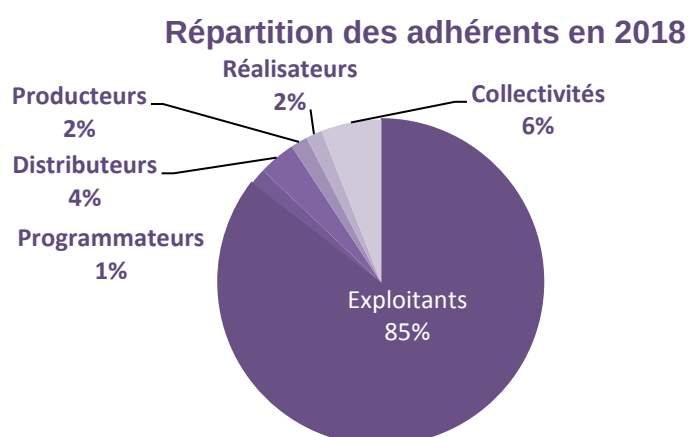
- Les adhérents
- Le Conseil d'administration
- L'Assemblée Générale
- Le Conseil d'administration
- Le personnel de l'ADRC
- Centre-ressources : Site Internet

1. Les adhérents

Au 31 décembre 2018, l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma comptait **1 373 adhérents**, contre 1 360 en 2017, soit **une augmentation de 1 % par rapport à 2017**. Ceci constitue le **plus grand nombre d'adhésions enregistrées depuis la création de l'agence**.

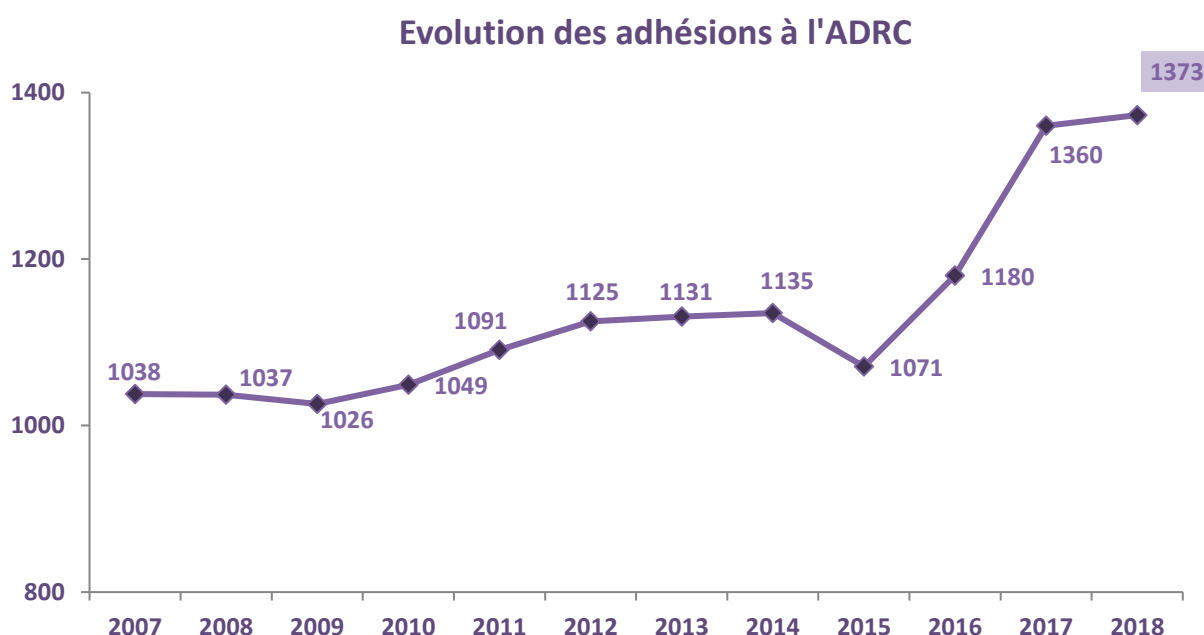
La répartition par collèges se présente ainsi :

- 1 174 exploitants (+ 31 soit + 3 %)
- 22 programmeurs (- 4 soit - 15 %)
- 50 distributeurs (+ 7 soit + 16 %)
- 23 producteurs (- 3 soit - 12 %)
- 22 réalisateurs (- 10 soit - 31 %)
- 82 collectivités locales (- 8 soit - 9 %)



Dans le collège des collectivités, il faut noter que **les communes de moins de 10 000 habitants forment aujourd'hui 46 % du total des collectivités adhérentes**, les collectivités rassemblées dans les trois autres catégories (de 10 000 à 20 000 habitants ; de 20 000 à 50 000 habitants ; et collectivités de plus de 50 000 habitants) représentent 54 % des adhésions de cette catégorie. Il est à noter qu'un nombre conséquent de cinémas gérés directement par des collectivités adhèrent en tant qu'exploitants (23 % Public, 30 % Privé, 47 % Associatif).

L'évolution du nombre total d'adhésions de 2009 à 2018 montre une augmentation totale de 134 %.



L'évolution du nombre d'adhérents de 2008 à 2018 pour chacune des catégories se présente ainsi :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Exploitants	792	816	843	872	897	877	866	960	1143	1174
Programmateurs	14	13	19	18	18	19	19	22	26	22
Distributeurs	49	52	53	50	40	44	32	41	43	50
Producteurs	34	32	30	32	31	33	27	26	26	23
Réalisateurs	34	33	35	33	32	47	34	32	32	22
Collectivités	103	103	111	120	113	115	93	99	90	82
Total	1 026	1 049	1 091	1 125	1 131	1 135	1071	1180	1 360	1373

2. Le Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration, élu en novembre 2017, s'est réuni à trois reprises en 2018 : le 17 avril, le 18 septembre et le 12 décembre 2018.

17 avril 2018 – Décisions du C.A.

1. APPROBATION DU P.V. DU C.A. DU 19 DÉCEMBRE 2017

Le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité par les administrateurs.

2. BILAN COMPTABLE ET RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2017

En présence de l'Expert-comptable et du Commissaire aux comptes, les comptes 2017 et le projet de rapport financier ont été présentés aux administrateurs. Ces comptes présentent un excédent de 16 000 €. Par ailleurs, le document d'exécution 2017 du budget fonctionnement est remis aux administrateurs. Il est arrêté avec un solde budgétaire positif de 15 848 €.

Le projet de rapport financier 2017, qui avait préalablement été envoyé avec la convocation au CA, **a été approuvé par les administrateurs**. Ce rapport financier sera donc proposé à l'approbation des adhérents lors de l'AG du mardi 5 juin 2018. Il leur sera adressé avec la convocation à l'AG.

3. RAPPORT MORAL 2017

Le projet de rapport moral a également été adressé avec la convocation au CA. Les deux projets de rapports, financier et moral, avaient préalablement été adressés aux administrateurs du Bureau ADRC pour sa réunion du 27 mars 2018 qui a préparé ce CA du 17 avril. Les deux projets de rapport avaient obtenu leur approbation pour être présentés à ce CA.

Après discussions sur divers sujets abordés dans le rapport moral, celui-ci **a été approuvé à l'unanimité par les administrateurs.**

4. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

Il est rappelé que la date de l'AG a été établie au mardi 5 juin en matinée (10 h – 12h30 puis buffet) à la FEMIS. La lettre de convocation signée par le Président, Christophe RUGGIA, est remise aux administrateurs.

Les deux rapports approuvés à ce CA – financier et moral – seront donc envoyés aux adhérents avec la convocation à l'AG à partir du lundi 23 avril, soit 6 semaines avant la date de l'AG établie au mardi 5 juin.

5. INTERVENTIONS 2018

Pour le 1^{er} trimestre 2018, elles s'établissent à 703 circulations au total pour 64 films, contre 680 en 2017 pour 56 films. En raison d'un nombre de circulations reprises très inférieur à 2017 (34 circulations soit – 75 %), les circulations génératrices de contributions numériques (669) progressent de 22 % pour cette période par rapport à 2017 (546).

En fonction de la subvention d'accès aux films diminuée en 2018 à la demande du CNC, il conviendra donc d'être très attentif à l'évolution des besoins et demandes des salles, notamment sur la période des sorties des films en compétition à Cannes, films qui s'inscrivent dans le contexte Art et Essai.

6. BUDGETS 2018

Il a été rappelé que la demande formulée par l'ADRC lors de son CA du 19/12/2017 – où les administrateurs avaient pris acte de la décision du CNC de diminuer les subventions de l'ADRC de 5 % – était d'appliquer cette diminution de 5 % globalement, et non de l'appliquer à la fois sur les subventions d'accès aux films et sur la subvention fonctionnement (cette dernière ayant été proposée identique à celle des deux années précédentes : 1,332 M€).

L'arbitrage du CNC, acceptant cette demande de l'ADRC, lui a été communiqué en janvier 2018.

Par ailleurs, le projet de convention 2018 CNC-ADRC est apparue avant ce CA du 17 avril 2018.

Ainsi, les subventions 2018 pour l'ADRC ont pu être confirmées aux administrateurs :

. Fonctionnement : 1,332 M€

. Accès aux films : 0,474 M€

dont 0,358 M€ à la PROCIREP (contributions), et 0,116 M€ pour les supports à l'ADRC

Le budget 2018 d'accès aux films permet ainsi de financer 1 204 contributions numériques, soit 2 800 circulations génératrices de C.N. selon les taux d'estimation arrêtés en décembre 2017, et 3 300 circulations au total, comprenant 500 circulations reprises par les distributeurs.

Le budget détaillé de fonctionnement 2018, d'un total de 1,486 M€, remis aux administrateurs au CA du 19/12/2017, leur est à nouveau communiqué.

7. ADHÉSIONS 2018

Au jour du CA le total des adhésions s'établit à **1 308**, contre 1 360 pour la totalité de l'année 2017. **Le nombre des cotisations réglées est de 1 260**, pour un total de **140 700 €**. La somme des cotisations estimée dans le budget 2018 est de 140 000 €.

Ainsi, par rapport à l'AG du 5 juin 2018, la base du quorum pour les convocations, qui sont datées du 17 avril 2018, est de 315 adhérents présents ou représentés (1/4 des adhérents).

8. PARC INFORMATIQUE ADRC

En avril 2015, un emprunt de 29 300 € souscrit pour 36 mois au taux avantageux de 0,90 % avec la banque où le compte de l'association est domicilié (Société Générale), avait permis de renouveler la majorité du parc informatique ADRC, dont les deux serveurs, centres nerveux du réseau interne ADRC où sont gérés et stockés toutes ses données internes et ses échanges avec l'extérieur.

En avril 2018, cet emprunt vient d'être entièrement remboursé. Et les deux serveurs vont désormais fonctionner hors garantie (36 mois).

Etant donné que le coût d'une extension de garantie de deux années supplémentaires pour ces deux serveurs équivaut à 57 % du coût d'un serveur neuf de 7 500 € TTC, il a été étudié par la Direction de l'ADRC l'éventualité de renouveler cet emprunt pour remplacer les deux serveurs, et mettre à jour les systèmes de sécurité protégeant leur fonctionnement et leurs données.

Une offre de prêt a ainsi été obtenue sur la base de 25 000 € au taux de 0,95 % sur 48 mois. Par ailleurs les nouveaux serveurs seraient assurés sur 5 ans, au lieu de 3 ans comme en 2015.

La charge annuelle de l'emprunt serait donc sensiblement inférieure à celle de l'emprunt conclu en 2015, et s'intègre dans le budget fonctionnement 2018 sans l'augmenter globalement.

Après débats sur les coûts et les charges des investissements informatiques, sur les budgets de l'Agence qui comprennent quelques réserves provisionnées pour affronter des besoins de financement plus difficilement prévisibles (pour l'année 2019 par exemple dont il a été abondamment discuté lors du CA du 19/12/2017), **les administrateurs ont décidé de ne pas souscrire de nouvel emprunt** pour le renouvellement du matériel.

Et donc qu'en cas de nécessité de remplacement d'un serveur – désormais hors garantie –, ou d'un matériel informatique moins important, **le renouvellement nécessaire du matériel sera opéré par financement ADRC sur ses provisions ou réserves.**

D'autre part, les administrateurs demandent que soient évalués les coûts de fonctionnement de l'externalisation des serveurs de réseau ADRC et de l'accès à ses données.

8. POSSIBILITÉ DE PARTAGE A LA SÉANCE DES CIRCULATIONS ADRC ?

Cette demande récurrente faite à l'ADRC, par exemple dans des AG professionnelles, par certaines salles et certains programmeurs, ont suscité un travail de réflexion collective de l'ensemble de son secteur diffusion pour cadrer les possibilités de partage de circulations ADRC dites « à la séance ».

Un tel cadre a été présenté dans ses grandes lignes et débattu lors du CA.

Il a été convenu que ce cadre initial de possibilité fasse l'objet d'une réunion de travail avec d'autres administrateurs de l'ADRC et des adhérents impliqués dans ces questions.

La Direction de l'Agence vérifiera l'éventualité que cette réunion de travail d'une dizaine de personnes au maximum puisse avoir lieu juste après la tenue de l'AG ADRC du mardi 5 juin 2018.

18 septembre 2018 – Décisions du CA**1. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU CA DU 17 AVRIL ET DE L'AG DU 5 JUIN 2018**

Les procès-verbaux ont été approuvés à l'unanimité par les administrateurs, avec l'adjonction pour celui de l'AG, à la demande de Lionel BERTINET du CNC, de ses réponses apportées lors de la partie statutaire de l'AG. Cette correction sera communiquée pour approbation à M. Lionel BERTINET.

2. BUDGETS 2017 ET 2018

Après l'établissement du bilan des comptes 2017, présenté notamment à l'AG de juin, le bilan des budgets accès aux films confirme pour 2017 des soldes positifs plus importants que ceux qui avaient été estimés : pour le budget support, il est de 220 000 €, et pour celui des C.N., il est de 267 000 €. Avec ces 487 000 € de soldes 2017, ce sont donc 127 000 € supplémentaires par rapport à l'estimation précédente, qui viennent en ressources pour l'exécution du budget accès aux films 2018.

Pour ce budget 2018 d'accès aux films, réévalué avec cette progression des ressources issues du budget 2017, il se monte désormais à 1,030 million d'Euros, composés de 474 000 € de subventions CNC, et de 556 000 € de ressources.

Ce budget 2018 se répartit en 625 000 € pour les contributions, et 405 000 € pour les supports.

L'ADRC a ainsi la confirmation qu'elle peut pleinement assumer les demandes des salles pour leurs accès aux films en 2018. Pour le budget films du département Patrimoine, sa consommation était quasiment de 60 000 € en 2017 – ce qui intégrait quelques commandes de films sortants début 2018 – et est estimé à 50 000 € pour 2018.

3. ADHÉSIONS 2019

Les administrateurs approuvent à l'unanimité le fait que la campagne d'adhésion 2019 doit être plus réduite en temps qu'en 2018. Ainsi il est approuvé que l'arrêt de l'accès aux films, en cas de non-adhésion des demandeurs, s'effectue de manière rigoureuse dès le mois d'avril. De ce fait, l'information sur la date butoir d'adhésion 2019 devra être produite dès le début de la campagne d'adhésion.

4. PARTAGE A LA SÉANCE

Les administrateurs ont approuvé à l'unanimité que l'expérimentation du partage à la séance sur les circulations ADRC 2018, de quelques films à partir du mois de mai, soit étendue à partir d'octobre sur l'ensemble des films en réponse aux demandes explicites des salles ou de programmeurs. Cette expérimentation avait été approuvée par le Bureau suite à l'impossibilité de réunion lors de l'AG du 5 juin des partenaires concernés sur cette évolution, afin d'avancer concrètement sur cette question.

Un bilan sera tiré de cette expérimentation en 2018.

5. PLAN STRATÉGIQUE ADRC

Les administrateurs ont approuvé l'organisation et le calendrier proposés pour l'établissement de ce plan ADRC demandé par le CNC, considérant l'accord du Centre pour que ce plan puisse être remis courant janvier 2019 plutôt qu'à la fin décembre 2018, compte tenu de l'ampleur du travail à réaliser.

Trois groupes de travail ont été proposés qui permettent de participer à la détermination de ses contenus :

1. Définition politique de l'ADRC dans son environnement
2. Missions et actions
3. Organisation et moyens

Le calendrier établi, pour le mois d'octobre, 4 journées d'auditions-concertations, notamment avec des partenaires professionnels qui viendront échanger avec le Bureau de l'association sur les évolutions de l'ADRC à moyen terme : les 9, 10, 23 et 24 octobre.

Des propositions d'évolution des trois secteurs d'intervention de l'ADRC ont par ailleurs déjà été produites par les équipes concernées.

Une réunion de Bureau le 20 novembre permettra d'établir le canevas et l'écriture du document.

Un Conseil d'administration prévu le 4 décembre permettra aux administrateurs d'approuver sa forme et ses contenus. Le document sera dès lors finalisé sous le contrôle du Bureau de l'association pour être remis au CNC courant janvier 2019.

12 décembre 2018 – Décisions du CA

Suite à la demande de rupture conventionnelle du Délégué général de l'ADRC, Jean-Michel GÉVAUDAN, le Conseil d'administration s'est réuni ce jour, 12 décembre 2018.

Le quorum étant réuni, le Conseil d'administration peut délibérer. Après un tour de table qui a permis de faire le point sur les derniers événements survenus à l'Agence, le CA a décidé, à l'unanimité des personnes présentes ou représentées :

1. D'accepter la demande de rupture conventionnelle ;
2. Sur demande du CNC, de mandater un avocat indépendant de l'Agence afin de déterminer la justesse des indemnités à proposer ;
3. D'organiser la gouvernance provisoire de l'ADRC autour de Christian LANDAIS, Architecte-conseil, responsable du département Etudes ;
4. Dans cette optique, de déléguer la signature du Président à la gouvernance provisoire.

3. L'Assemblée Générale

5 juin 2018 – AG Statutaire

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU 5 JUIN 2018

QUORUM

Les membres présents ou représentés étant au nombre de 532, sur un total de 1 339 adhérents au 18 mai 2018, soit au moins le quart des membres adhérents (335 membres) ainsi que le prévoit l'article VIII des statuts de l'association, l'Assemblée a pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé en ouverture de séance :

1. Régularisation des mandats de commissariat aux comptes pour l'exercice 2017 ;
2. Présentation du rapport financier sur l'exercice 2017 et résolutions financières mises au vote ;
3. Mandats du commissariat aux comptes pour six exercices comptables à compter de 2018 ;
4. Présentation du rapport moral sur l'année 2017, soumis à l'approbation des membres ;
5. Présentation du nouveau site Internet de l'ADRC ;
6. Débat avec les adhérents.

Il a été rappelé que les rapports financier et moral ont été adressés à chacun des adhérents en accompagnement de la convocation à l'AG. Par ailleurs, trois documents de 4 pages sont remis aux présents synthétisant les activités 2017 avant la parution du rapport d'activité 2017 complet de l'ADRC qui sera disponible en téléchargement sur son site Internet.

1. Régularisation du mandat du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2017 :

L'Assemblée prend acte que les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant auraient dû être renouvelés lors de la dernière AG statuant sur les comptes du 31/12/2016. L'Assemblée Générale décide de nommer dans le cadre des dispositions de l'article L.820-3-1 M. Yves LE BIHAN pour réaliser la mission complémentaire prévue à cet article. Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

2. A. Adoption du rapport financier après sa lecture, et rapport du Commissaire aux comptes :

Le rapport financier est présenté et lu aux membres de l'Assemblée (il est joint à ce PV). Il est notamment fait état d'un résultat positif de l'exercice 2017 à 15 848 €.

Le Commissaire aux comptes, M. Yves LE BIHAN, fait part à l'Assemblée de son rapport sur les comptes annuels, approuve lesdits comptes, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Faute de questions de la part des adhérents, l'Assemblée Générale a adopté à l'unanimité les rapports 2017 présentés.

2. B. Affectation du résultat au report à nouveau :

« Le résultat positif de l'exercice à + 15 848 € est affecté au report à nouveau du passif du bilan. Le fonds de roulement s'établit à 308 000 €. ». Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

2. C. Quitus aux administrateurs de leur gestion :

« L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion. ». Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

3. Mandats du commissariat aux comptes pour six exercices comptables à compter de 2018

L'Assemblée Générale, prenant acte de l'échéance des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant lors de l'AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2017, décide de reconduire le mandat de M. Yves LE BIHAN comme Commissaire aux comptes titulaire, et de nommer le cabinet BEWIZ AUDIT représenté par M. Camille BOIVIN comme Commissaire aux comptes suppléant, et ce pour six exercices. Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

4. Adoption du rapport moral après sa lecture et questions de l'Assemblée :

Le rapport moral a été communiqué à tous les adhérents avec la convocation à l'AG. Le rapport est lu aux membres de l'Assemblée.

François THIRRIOT demande que soit précisé à l'Assemblée en quoi consiste la baisse globale de subvention de 5 % pour l'ADRC décidée par le CNC, et mentionnée en fin du rapport moral.

Il est répondu que le total des subventions ADRC en 2017 était de 1,901 M€, il est de 1,806 M€, soit une baisse de 95 000 € s'imputant sur les budgets d'accès aux films, avec un budget de fonctionnement strictement identique à 2017 et même à 2016.

Plusieurs adhérents réagissent à une telle décision du CNC à l'encontre de l'ADRC, jugeant inacceptable que celle-ci, en raison de ses missions et actions d'intérêt général, voit ses moyens diminuer.

Du fait de l'ensemble de ses activités, et de leurs objectifs, un adhérent conclut que c'est là « *se tirer une balle dans le pied* ».

Les administrateurs précisent qu'ils ont envoyé des courriers dès la fin de septembre 2017 à la Présidence et à la Direction déléguée du CNC, pour précisément débattre avec le CNC de la pérennité des missions et actions de l'ADRC, et donc de ses moyens.

Le CNC vient juste de répondre à cette démarche de l'ADRC en proposant une rencontre avec l'ADRC. Elle aura lieu le 22 juin au matin.

L'ADRC fera état aux adhérents des suites de cette rencontre.

Réponse du CNC :

Lionel BERTINET, représentant le CNC, précise que la décision du CNC de réduire les subventions pour 2018, de 5 % notamment pour l'ADRC, s'est appliquée pour l'ensemble des structures subventionnées. La raison réside dans l'évolution du compte de soutien, en raison de recettes qui ne sont pas au niveau attendu, et en face, en dépenses, des soutiens nouveaux mis en place, tels que la réforme de l'Art et Essai qui augmente fortement son enveloppe.

Ainsi, des efforts budgétaires bien plus élevés que celui pour l'ADRC ont été demandés. Cependant, concernant celle-ci, le CNC estime que le niveau de budget 2018 devrait permettre à l'ADRC de maintenir normalement ses activités, si la tendance observée en début d'année sur l'accès aux films reste la même, et avec une subvention de fonctionnement maintenue au même niveau que l'an passée.

Le CNC a bien entendu que les interrogations de l'ADRC portent surtout sur l'année 2019, et seront sans aucun doute évoquées lors du rendez-vous du 22 juin. Mais surtout ce dialogue doit commencer à intégrer les évolutions de l'ADRC à plus long terme, 2021 et 2022, avec le terme prévu par la loi sur les contributions numériques. Il ne faudra donc pas attendre ces dates pour envisager une réadaptation de ses missions, et le CNC sait que cette réflexion a commencée au sein de l'ADRC.

Le Président Christophe RUGGIA, pour laisser du temps au débat avec les adhérents, après la présentation des images du nouveau site Internet de l'ADRC, soumet le rapport moral 2017 à l'approbation des adhérents :

Le rapport moral 2017 est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée statutaire étant achevée, fait suite le débat avec les adhérents présents.

RAPPORT MORAL 2018 ET PROSPECTIF DE L'ASSOCIATION ADRC

Présenté par Nadège LAUZZANA, Présidente de l'ADRC

Chères adhérentes, chers adhérents,

Dans un contexte en mouvement, l'ADRC a poursuivi en 2018 comme depuis 35 ans, son action au service de l'aménagement cinématographique du territoire. À la fin de l'année 2018, notre association comprenait 1 373 adhérents représentant la chaîne de diffusion du cinéma, depuis la phase amont (réalisation et production), la diffusion (distributeurs et programmeurs) jusqu'aux salles et leurs partenaires naturels dans les territoires (exploitants et collectivités locales). Ainsi, dans un secteur à la fois économique et culturel, notre agence, soutenue par le CNC reste un lieu d'échange, où se côtoient professionnels et collectivités locales afin de trouver des points de convergence pour la meilleure diffusion des œuvres cinématographiques dans nos territoires.

La France a un rapport au cinéma particulier. Il est historique, politique, culturel. Avec un parc de salles régulièrement rénové avec le concours du CNC, comportant près de 2 040 établissements et 5.981 écrans dans des localités de tailles variables – des zones rurales aux grandes métropoles – la France dispose d'un maillage du territoire exceptionnel avec un niveau de fréquentation qui dépasse 200 millions d'entrées depuis près de dix ans. Ce maillage, l'Adrc en fut l'artisan acharné aux côtés du CNC, des collectivités et des exploitants.

Néanmoins, cette vision positive cache de grandes fragilités en particulier, pour les plus petites unités urbaines. Or, les effets de métropolisation donne à penser à nos concitoyens que tous les territoires n'ont pas la même importance. C'est pour réduire ces inégalités que notre agence mène au moyen de plusieurs leviers son action, tant sur l'objet « salle de cinéma » (son attractivité spatiale, son identité architecturale, sa modernité technique) que par l'accès à une offre cinématographique diversifiée, disponible, pour toutes les œuvres (d'exclusivité ou de patrimoine). Il s'agit d'apporter tout le cinéma dans la profondeur des territoires.

« En effet, il n'y pas de films sans salles ni de salles sans films. »

Ainsi, en cette année 2018, notre agence est intervenue pas ses différents registres d'intervention pour assurer cette continuité du cinéma dans les territoires ;

- par notre action Diffusion, avec plus de 2.700 circulations correspondant à 250 films (titres à 80% recommandé art et essai, en grande majorité de diffusion moyenne ou réduite), et plus de 16.000 programmations réparties dans plus de 1.150 localités (hors circuits itinérants) et cumulant plus de 1,2 Millions d'entrées, accroissant ainsi l'attractivité des salles de la profondeur;
- par l'action Patrimoine, auprès de 600 établissements avec 4.000 programmations, et un travail reconnu d'accompagnement et de médiation culturelle (ciné-concerts, ateliers Jeune Public), afin de rendre accessible la culture cinématographique à tous les publics y compris pour les exploitations les plus fragiles; participant ainsi de la diversité de l'offre ;

- par l'activité de Conseil et d'expertise, qui accompagne les exploitants et les collectivités dans leurs projets, pour 35 opérations et un potentiel de 70 écrans dans le cadre de diagnostics ou d'assistance, au sein de localités d'échelles diverses (des métropoles aux petites villes), avec une forte sollicitation pour le transfert d'établissements (12 projets) ou d'adjonction d'écrans selon l'évolution du parc.

Nous connaissons tous la situation actuelle de l'exploitation, avec :

- près de 700 films distribués, une fréquentation à haut niveau mais qui reste stable autour de 201 Millions d'entrées, un parc de salles avec une dynamique de projets et d'écrans supplémentaires,
- une tension et des exigences des distributeurs dans l'accès des établissements indépendants aux films (notamment art et essai), une rentabilité des films variables, la fin du modèle des VPF et la pérennité des équipements numériques, une concurrence des écrans domestiques,
- un nombre de séances plus important, des charges fixes en progression depuis le numérique, des coûts d'investissement plus importants pour des projets de plus en plus qualitatifs, avec des soutiens financiers à rechercher dans un contexte de budgets publics tendus.

Ce contexte démontre la nécessité pour l'exploitation indépendante, d'opérer une nouvelle mutation afin d'assurer sa pérennité. Le CNC nous a demandé en juin 2018 de mener une réflexion sur nos missions, leur adaptation, renforcement ou inflexion, voire transformation. Cette demande régulière auprès des associations conventionnées par l'Etat, a été formalisée lors d'une rencontre avec l'ancien directeur général délégué du CNC, Christophe Tardieu, la Direction du cinéma et le bureau de l'ADRC. Cette demande a d'ailleurs été reformulée par le CNC, lors du congrès de la FNCF à Deauville.

L'ADRC a toujours su s'adapter aux évolutions de la filière. De 1983, avec la reconquête des territoires ruraux et du public des petites villes et le soutien de la Commission d'Aide sélective, puis l'élargissement de l'action « Diffusion » des petites villes aux « villes moyennes » à la fin des années 1980, la période de crise de l'exploitation des années 1990 et la reprise d'exploitations par les collectivités ; en 1998, avec une restructuration statutaire, un renforcement de la fonction Diffusion et la création d'un département Etudes élargi, période de développement des multiplexes ; l'arrivée de la mission Patrimoine en 1999 et le passage au numérique en 2010.

A partir de septembre, le bureau élargi du conseil d'administration a entamé une vaste consultation d'abord auprès de ses équipes, puis de ses partenaires de l'exploitation (FNCF, AFCAE, GNCR, programmeurs, exploitants, etc.), de la distribution (DIRE, SDI, FNDF, etc.) ou des collectivités (maires ou adjoints à la culture) pour mener un diagnostic de ses actions, la nature de son positionnement au sein de la filière, sa pertinence et efficacité et les évolutions souhaitables de ses missions. Ces consultations ont eu pour objet de définir le projet Stratégique de 3^{ème} génération (après 1983 et 1998) de l'ADRC, à proposer au CNC en vue d'un contrat de mission conventionné. Il est à noter que très régulièrement des rapports ministériels ou publics ont mesuré les actions de l'ADRC (Rapport Jean-François Chougnat, « L'Action territoriale du CNC », 1998 ; Rapport d'évaluation – Patrick Olivier, 2001 ; rapport Bertrand Eveno, « L'Adrc à l'ère du numérique », 2012 ; Audit du Ministère des Finances « Mission sur les agences de l'Etat », 2014.

Si quelques événements internes ont émaillé l'actualité de l'ADRC ces derniers mois, ils n'ont pas interféré sur l'action de nos différents départements, bien au contraire. Deux événements au début de 2019, ont renforcés la visibilité de nos actions :

- la publication de la 3^{ème} édition du Guide de conduite de projet « Créer ou transformer un cinéma », par le département Etudes dans le cadre de nos fonctions de Centre-Ressources,

- la reprise du festival « Play It Again » par le département Patrimoine à la demande du CNC et l'ADFP.

Au-delà de ce rapport moral pour l'année 2018, le travail introspectif et d'auditions que nous avons mené depuis septembre, appelle un certain nombre de constats et perspectives qu'il m'appartient de partager avec vous.

L'ADRC comprend près de 1 400 adhérents représentant la chaîne de diffusion du cinéma dans les territoires. Cela nous « oblige » à assurer un lien étroit avec vous, qui êtes la vitalité de notre association dans sa diversité. Notre nouveau site internet opérationnel depuis la rentrée 2018, au service des adhérents et partenaires, rend compte de la diversité de nos actions de façon plus dynamique. Car c'est bien l'une des leçons à retenir de nos échanges, si l'ensemble des acteurs reconnaissent la qualité de nos actions de terrain, en revanche, elles sont peu visibles et lisibles. Or, selon nos interlocuteurs, l'ADRC joue un rôle singulier, incontournable, car ni syndicat professionnel, ni association d'exploitants ou de distributeurs, ni représentation d'élus locaux d'un territoire donné, ni autorité administrative, elle est donc le lieu de rencontres d'acteurs économiques ou publics. Elle joue un rôle de tiers médiateur, de facilitateur, de correction du marché, reconnue et acceptée par tous, assurant une mission d'intérêt général au service de la diffusion du cinéma en partenariat avec le CNC.

Elle a également un rôle économique avec plus d'un million d'entrées réparties dans le maillage du Territoire tout en facilitant un dialogue interprofessionnel. Dans de nombreuses exploitations situées dans des petites villes, l'ADRC est devenue l'interlocuteur incontournable des exploitants quand beaucoup de distributeurs, avec la multiplication des titres, ont une méconnaissance des territoires. De plus, par son travail de conseil, elle assure l'articulation entre les projets de développement des exploitants et les projets urbains et de stratégie territoriale des collectivités locales, pour lesquelles la salle de cinéma est un outil d'attractivité et de lien social, facilitant une compréhension mutuelle. Nous avons donc un rôle essentiel pour maintenir l'équilibre entre toutes les exploitations et tous les territoires.

Ainsi, il ne s'agit pas de bouleverser nos missions mais d'assurer des transformations, des renforcements ou des réorientations en fonction d'un contexte en évolution. Il s'agit d'associer toutes nos missions dans un objectif cohérent et une transversalité même si les modes d'actions et leur temporalité varie.

Nous agissons à la fois sur le contenu – le film – et le contenant – la salle.

En ce qui concerne le pôle « Films », il y a fort à parier, même avec la fin des VPF, qu'il y aura toujours une hiérarchisation de la diffusion entre exploitations. Notre mission « Accès au film » devra poursuivre son intervention pour alimenter la profondeur des territoires et l'offre de diversité, notamment pour les salles non programmées. Il nous faut jouer un rôle de sentinelle, de veille et expertise en assurant la médiation entre exploitants et distributeurs, rendre lisible certains films en accroissant notre présence dans les territoires et développer les prévisionnements. En ce qui concerne l'action Répertoire, reconnue par tous pour sa qualité et son travail d'accompagnement, de médiation culturelle, d'éditorialisation, elle doit être poursuivie. Son travail d'accompagnement en lien avec les autres acteurs et associations, peut inspirer l'action Diffusion et son propre développement passe sans doute par une plus grande transversalité et mutualisation avec l'équipe des correspondants afin de relayer son action essentielle au plus proches des territoires. En effet, le secteur Patrimoine doit franchir un cap, afin d'accroître sa fonction de centre-ressources et de médiation tout en élargissant son périmètre territorial.

Cet enjeu de territorialisation est bien l'objet fondamental de l'ADRC, et son fondement d'origine mais il doit s'opérer de façon collégiale, avec les acteurs en présence, les associations et agir à l'échelle des conventions de développement cinématographiques mises en place par le CNC à l'échelle des Régions.

Ce rapport aux territoires est le cœur de métier de l'autre pôle fondateur de l'ADRC, notre mission d'Etudes et conseil architectural. Dans la transformation du parc de salles indépendantes, il joue un rôle essentiel par sa connaissance des territoires qui a été rappelé par tous.

Il est souvent le 1^{er} interlocuteur des salles et des collectivités locales, au moment où l'idée du projet se met en place, étudie en amont la faisabilité d'un projet, d'une extension, d'une mise en accessibilité, la recherche de sites adaptés. Mais au-delà de son expertise architecturale, c'est surtout son avis d'opportunité que l'on demande à l'ADRC en regard des évolutions et sa vision nationale des projets. Cette mission va bien au-delà d'une fonction technique puisqu'elle agit sur un champ transversal (méthode, contexte, identité, architecture, projet urbain, soutien du CNC et formes de gestion). La mission Etudes remplit un rôle méthodologique auprès d'exploitants sans expérience de projet ou pour des élus locaux qui méconnaissent ce secteur, voire de médiation entre exploitants et collectivités.

La publication en 2019, du guide « Créer ou transformer un cinéma », est un élément essentiel dans sa fonction de centre-ressources. Aujourd'hui, les cinémas de proximité se doivent d'être de plus en plus vertueux, avec la prise en compte des problématiques d'accessibilité, de développement durable et d'insertion urbaine. L'ADRC qui a toujours milité pour le rôle des cinémas de proximité dans les centres urbains, est le partenaire naturel des dispositifs « Cœur de ville ». Face au besoin de transformation de la petite exploitation et aux enjeux de diffusion, avec de nombreuses adjonctions d'écrans ou de transfert, cette action doit être renforcée en moyens humains et en outils d'analyse ou de ressources, de façon à accompagner au mieux les porteurs de projet en lien avec les acteurs locaux (CAUE, Associations, Drac, Collectivités).

Il y a un troisième volet pertinent rappelé par nos interlocuteurs, c'est le besoin de formation. C'est un besoin, pour les élus locaux pour qu'ils saisissent le cinéma dans sa transversalité, de la salle au film. Pour ces élus, le cinéma est souvent le 1^{er} équipement culturel avec la bibliothèque. Il y a aussi un besoin de professionnalisation des équipes et des bénévoles (gestion, animation), en bonne intelligence avec les autres associations qui traitent de ces questions. Enfin, il y a un besoin de formation sur les modes de gestion, avec une complexité juridique de plus en plus évidente, pour des processus public-privé, et une ingénierie à développer pour mobiliser des financements nécessaires à la transformation d'une exploitation. L'ADRC a un rôle éminent de coordination de ces actions de formations, dans une vision transversale avec ses partenaires naturels.

Enfin, l'ADRC pourrait se voir confier de nouvelles missions pour la structuration du parc de salles, au regard du besoin de la maintenance voire le renouvellement du matériel de projection numérique.

Ainsi, au vu de la reconnaissance de notre rôle fédérateur, un vaste chantier s'ouvre devant nous, pour connecter l'ADRC avec son environnement institutionnel et professionnel, renouer ou renforcer un travail partenarial avec les acteurs professionnels (Fédération, Syndicats, AFCAE, GNCR, CST), les territoires et les élus pour le maintien de salles de proximités attractives au sein de notre éco-système territorial et cinématographique. La table ronde « *Construire ou étendre un cinéma : réalisations et méthodes de projet* » organisée en commun avec l'AFCAE aux Rencontres Art et Essai de Cannes est symbolique des collaborations que nous chercherons à développer dans le cadre du renouvellement de l'ADRC.

Voici, chers amis, chers adhérents, le projet de mission que nous vous proposons de mettre en œuvre, refondant les missions d'origine de notre association, en partenariat avec le CNC.

4. Le Conseil d'Administration

Présidente¹ : Nadège LAUZZANA (depuis le 2 avril 2019)

Vice-Président : François THIRRIOT

Trésorier : Christophe MAFFI

Secrétaire : Francis FOURNEAU

Membres de droit

Laurence FRANCESCHINI, Médiatrice du Cinéma
représentée par Isabelle GÉRARD

Patrick RAUDE, Président de la Commission d'aide sélective à la Petite et Moyenne Exploitation

Raoul PECK, Président de l'Ecole Nationale Supérieure des Métiers de l'Image et du Son (FÉMIS)
représenté par Nathalie COSTE-CERDAN

Angelo COSIMANO, Président de la Commission Supérieure Technique de l'Image et du Son (CST)
représenté par Ken LEGARGEANT

Membres d'honneur

Alain AUCLAIRE

Lucas BELVAUX

Élus des Collèges d'adhérents (élus par les votes des adhérents à l'AG du 9 novembre 2017)

Collège des Collectivités Territoriales

Nadège LAUZZANA (Ville d'Agen) - suppléant : Frédéric SANCHEZ (Ville de Nérac)

Serge LAGAUCHE (Créteil agglo.) - suppléante : Sylvie SIMON-DECK (Ville de Créteil)

Collège des Exploitants

Michel FERRY (Orléans) - suppléant : Régis FAURE (Digoin)

Christophe MAFFI (Aubenas) - suppléante : Sylvie JAILLET (Ambérieu-en-Bugey)

Isabelle MOREAU (Agde) - suppléant : Alain BOULY (Pontault-Combault)

François THIRRIOT (Sedan) - suppléante : Christine BENTABET (Châteaudun)

Collège des Programmateurs

Francis FOURNEAU (Cinexpansion Val-de-Loire) - suppléant : Emmanuel BARON (VEO)

Collège des Distributeurs

Michel SAINT-JEAN (Diaphana) - suppléant : Eric LAGESSE (Pyramide)

Vincent PAUL-BONCOUR (Carlotta) - suppléant Etienne OLLAGNIER (Jour2Fête)

Collège des Producteurs

Patrick SOBELMAN (AGAT Films) - suppléant Gilles SACUTO (TS Productions)

Collège des Réalisateurs

Malik CHIBANE - suppléant : Martin PROVOST

Emilie DELEUZE - suppléante : Julie BERTUCELLI

Un représentant du Ministre de la Culture et le Directeur général du CNC représenté par la Direction du cinéma assistent également de droit aux séances du Conseil avec voix consultatives.

¹Président jusqu'au 27 Février 2019 : Christophe RUGGIA, réalisateur.

5. Le personnel de l'ADRC

Délégué général par intérim¹ : Christian LANDAIS (depuis le 21 février 2019)

Comptabilité : Ngoc Suong GRAS

Secrétariat : Catherine MARCHAND

Webmaster, adhésions : Sylvie LECAMUS

Études et Conseils

Christian LANDAIS, architecte-conseil, responsable du département Études

Matthieu BOURRIER, architecte-chargé d'études

Sebastien MORVAN, assistant d'études, cartographie

Jules LOEZ, stagiaire (à partir du 03/09/2018)

Diffusion films d'exclusivité

Solenne BIANCO, Sud-Est Méditerranée (en formation depuis le 11/02/2019)

Audrey BOURIC, Centre-Val-de-Loire et Grand-Ouest (jusqu'au 03/05/2019)

Emmanuel DIDIER, Coordinateur de la diffusion numérique des films

Benoît GAURIAU, Grand Est et Hauts-de-France

Faustine MATHERON, Île de France

Adrien SOUSTRE, Sud-Ouest

Nicolas VILLETTE, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté

Diffusion films de Répertoire et accompagnement

Rodolphe LERAMBERT, responsable du département Patrimoine

Anne RIOCHE, assistante de programmation (en formation depuis le 17/09/2018)

Sarah VIVIER, assistante de programmation (depuis le 17/09/2018)

Relations adhérents et partenaires

Elsa PIACENTINO (jusqu'au 07/08/2018)

¹ Délégué général jusqu'au 20 février 2019 : Jean-Michel GEVAUDAN

6. Centre-ressources : site Internet

Le site Internet ADRC

Le site a été régulièrement mis à jour en 2018. Des documents d'actualité ont été publiés et actualisés pour améliorer l'information des adhérents : rapport d'activité, documents du département Répertoire sur les cycles, les films, les ciné-concerts proposés...

Développement et mise en place du nouveau site

Au dernier trimestre 2017, l'ADRC avait débuté un travail de fond concernant son site internet, qui s'est poursuivi tout le long de l'année 2018, et concrétisé par la mise en ligne d'un nouveau site fin novembre. L'aspect graphique et l'interface utilisateur ont complètement été repensés, permettant de trouver facilement le contenu de façon plus intuitive et conviviale. Ce site, plus ergonomique, est également un site web-réactif (RWD), afin de permettre une consultation aisée sur mobile, et de répondre à l'enjeu de référencement « mobile-first » mis en place par Google dans son algorithme.

Une nouvelle section **RESSOURCES**, directement accessible depuis la page d'accueil, a été créée afin d'accueillir certains dossiers spécifiques ainsi que la documentation transverse aux différents départements de l'Agence. On y retrouve notamment un dossier complet sur l'Accessibilité des salles et des œuvres, les publications de l'Agence, ou le calendrier des rééditions des films de Patrimoine.

Autre nouveauté, une section entièrement consacrée aux **ADHÉSIONS** a vu le jour. On y retrouve toutes les précisions sur l'adhésion à l'ADRC, ainsi que les bulletins de chaque collège. Celle-ci sera amenée à évoluer prochainement avec le passage à l'adhésion en ligne.

De nouvelles fonctionnalités sont également disponibles, comme l'inscription en ligne aux différentes newsletters de l'Agence ; une section agenda avec vue mosaïque, calendrier, ou planning ; et une FAQ (Foire aux questions) répondant aux questions les plus fréquemment posées.

Organisation du site

Le site Internet de l'Agence est organisé désormais en sept parties. Les menus haut et bas permettent d'avoir accès à toutes les sections du site, quelle que soit la page sur laquelle on se trouve.

■ La page d'**ACCUEIL** propose un agenda des actions et événements à venir, ainsi que les actualités de l'Agence.

■ **ASSOCIATION** comprend les informations relatives à la structure et au fonctionnement de l'association, notamment ses missions, son historique, ses statuts, ses rapports d'activité, la constitution de son conseil d'administration et de l'équipe de l'agence, ainsi que ses ressources et actualités.

■ **SALLE DE CINÉMA** présente tous les types d'interventions et de prestations de l'ADRC concernant la salle de cinéma, l'investissement de l'agence sur les questions relatives aux centres villes et aux cinémas, la cartographie régionale des cinémas ainsi que l'évolution du parc de salles, le travail de formation engagé par le département, et la photothèque. On y retrouve également les ressources et actualités du département, ainsi que les événements à venir.

- **FILMS - Diffusion et Accès** comprend toutes les informations concernant les interventions de l'ADRC pour l'accès des salles aux films. Sont ainsi exposés les diverses règles et modalités d'action, le découpage régional et leurs correspondants ainsi que les divers contacts régionaux, l'activité en chiffres et les analyses s'y rapportant. On y retrouve également les ressources et actualités du département, ainsi que les événements à venir.
- **PATRIMOINE - Films et Accompagnements** présente toutes les actions mises en place par l'Agence relatives à la diffusion (liste des films, cycles, documentaires, et courts-métrage) et à l'accompagnement des films de Patrimoine (expositions, compléments de programmes, ciné-concerts, ateliers...). Elle reprend également les journées professionnelles organisées régulièrement dans le cadre de festivals. On y retrouve également les ressources et actualités du département, ainsi que les événements à venir.
- **RESSOURCES** regroupe certains dossiers spécifiques ainsi que la documentation transverse aux différents départements de l'Agence, dont notamment un dossier complet sur l'Accessibilité des salles et des œuvres, les publications de l'Agence, ou le calendrier des rééditions des films de patrimoine.
- **ADHESIONS** où l'on retrouve toutes les précisions sur l'adhésion à l'ADRC, ainsi que les bulletins de chaque collège.

Réseaux sociaux

La mise en ligne du nouveau site a été assortie de la création d'une page Facebook, où sont publiées les dernières actualités mises en ligne sur le site, ainsi que d'un compte Twitter.

Département Études et Conseils



- L'action du département Études et Conseils
- Bilan d'ensemble des interventions sur projets en 2018
- Consultations, études de projets et concours en 2018
- Assistance à projet et études de faisabilité
- Demandes d'informations et de conseils
- Échanges d'informations avec le CNC et les organismes publics
- Bilan des suites données aux interventions de 2015 à 2017
- Suite de l'étude « Parc de salles dans les DOM »
- Accessibilité
- Cartographie – Evolutions du parc de salles
- Publications et journées de réflexion
- Photothèque
- Participation à des actions de formation

1. L'action du département Études et Conseils

Principes d'actions

Le rôle du département Études et Conseils est d'être au contact du terrain, en lien avec les porteurs de projets et leurs architectes. Il s'agit d'une action d'évaluation, de proposition, de conseil, d'avis d'opportunité. Le département a la double particularité d'agir auprès des porteurs de projets de cinémas ancrés dans un territoire local et d'avoir la connaissance de réalisations dans toute la France. Cette action repose sur un double niveau de compétence, à la fois locale (connaissance des contraintes des cinémas des villes petites et moyennes) et comme « centre-ressources » au niveau national (diversité des configurations et situations géographiques multiples).

Depuis sa création, les interventions de l'ADRC se situent au confluent de l'économie et de l'aménagement du territoire dans un secteur en développement : l'aménagement culturel du territoire. La réforme de l'ADRC en 1998 a permis d'intensifier les actions de conseil auprès des porteurs de projets, en intervenant en amont de la procédure d'aide sélective, au moment où l'opportunité de l'opération n'est pas encore établie.

Le domaine d'expertise et d'études de l'Agence porte :

- sur des salles (et des projets),
- sur des sites, des villes, des agglomérations urbaines,
- sur des territoires (principalement départements et régions),
- sur les problèmes de fonctionnement des salles, sur les relations entre exploitants et collectivités territoriales.

Les actions du département Études procèdent de plusieurs niveaux d'intervention :

- l'accompagnement des porteurs de projets, soit par des missions de conseil de première intention, soit par une assistance le long d'un projet,
- les missions d'expertise auprès du CNC, notamment pour la Commission d'aide sélective à la petite et moyenne exploitation,
- les études de parcs de salles aux échelles départementales ou régionales à la demande des collectivités territoriales ou du CNC,
- la participation du responsable du département Études à différentes commissions mises en place par le CNC (Accessibilité, AFNOR, etc.),
- la mise en place d'outils de conseil ou de ressources pour les porteurs de projets,
- les actions de formation ou de sensibilisation aux questions de qualité architecturale des cinémas et leur insertion dans l'espace urbain,
- les partenariats avec des organismes œuvrant à l'aménagement culturel du territoire et la reconquête des centres-villes.

Les interventions peuvent concerner un **projet précis** (modernisation, réhabilitation ou création de salle), ou être orientées vers l'analyse transversale des besoins d'un milieu urbain ou rural (contributions aux études de faisabilité et aux études d'opportunité), ou être étendues à l'expertise des études de marché et aux programmations culturelles.

Elles peuvent aussi contribuer à **l'élaboration de politiques cinématographiques locales** et répondre au souci de départements ou de régions d'améliorer le fonctionnement du **parc de salles** de leur territoire. Dans ce cas, elles se situent dans un cadre départemental (les Alpes-Maritimes, le Tarn, la Guadeloupe) ou régional. Les études régionales récentes :

- « *Le parc des salles de cinéma en région Centre : adaptation des salles* », à la demande de la Région Centre en collaboration avec Centre-Images (devenu Ciclic) et l'ACC (Association des Cinémas du Centre), 2008/2009.
- « *Évolution des salles de cinéma vers la projection numérique en région Rhône-Alpes* », à l'initiative de la Région Rhône-Alpes, en collaboration avec le SLEC (Syndicat Lyonnais des Exploitants de Cinéma) et les associations régionales de salles ACIRIA, ECRANS et GRAC, 2009/2010.

Certaines études, bien que centrées sur les questions architecturales, sont des éléments fondateurs d'une politique territoriale.

On peut citer, par exemple :

- « Les cinémas du Plateau de Brie – Seine-et-Marne (Coulommiers, Provins, Bray-sur-Seine) », 2003.
- « Les cinémas du Pays du Grand Amiénois (Poix-de-Picardie, Albert, Doullens) », 2011-2012.

L'outre-mer étant un enjeu d'aménagement culturel du territoire, l'ADRC est intervenue depuis son origine dans les Départements ou Territoires d'outre-mer. On peut noter pour la période récente, plusieurs missions en Guadeloupe et Martinique (2002-2007); et à La Réunion (2011-2012).

En 2015, à la demande du CNC, l'ADRC a réalisé conjointement avec la CST l'étude « Le Parc cinématographique des départements d'outre-mer » (Océan Indien, Antilles-Guyane), bilan exhaustif préalable à l'application de la TSA à ces départements. Ce rapport exhaustif aborde les aspects techniques réglementaires et financiers (mise aux normes cinématographiques, accessibilité, billetterie), mais aussi les besoins de modernisation et de maillage du territoire, dans un contexte singulier de concentration du parc par des opérateurs qui assurent la sous-distribution des films dans ces départements.

Outre ces interventions, le département Études élabore au service des exploitants et des collectivités mettant en place une opération d'aménagement cinématographique, ainsi que pour leurs partenaires techniques (programmistes, architectes), un ensemble de **documents « ressources »** publiés,

soit annuellement ou sur un rythme bisannuel :

- *Cartographie des établissements actifs en France Métropolitaine,*
- *Coûts prévisionnels des projets de salles (soumis à la Commission d'aide sélective du CNC),*

soit de façon pérenne :

- *Guide des économies d'énergie dans les salles de cinéma,*
- *Guide « Créer ou transformer un cinéma »* en 2003 et 2007 – nouvelle édition augmentée en 2019.

L'Agence a organisé des colloques et des journées d'études sur les sujets relevant de son domaine d'action (colloque *Le Cinéma dans la cité* à Paris en 2000 ; journée d'études *Collectivités territoriales et salles de cinéma* à Auch en 2003, des tables rondes ou interventions « *Accessibilité des salles et des films* »).

Enfin, elle participe ou initie en collaboration avec des organismes de formation (FÉMIS, FNCC, FOL, etc.) à des sessions destinées aux élus, aux fonctionnaires territoriaux, aux professionnels de l'exploitation, aux étudiants désireux de se former à ces métiers. Dans un contexte de mutation des pratiques et des usages, ces actions de formation ou d'information sont essentielles pour la prise de conscience des acteurs (élus et exploitants) de ces évolutions afin d'assurer la pérennité des cinémas de proximité.

Modalités d'intervention

L'Agence est sollicitée le plus souvent avant la mise au point du projet architectural, ce qui lui permet d'apporter une contribution aux études de faisabilité, à la recherche du site d'implantation ou du meilleur parti d'aménagement et de proposer différents scénarios de restructuration. Elle cherche à favoriser le dialogue entre exploitants, architectes et collectivités. Le département *Études et Conseils* est amené à travailler sur les programmes mis en concours par les collectivités territoriales et à participer, à la demande des porteurs de projets, au choix du maître d'œuvre.

Dans de nombreux cas, les interventions s'étendent sur deux années, soit par la complémentarité entre étude de faisabilité économique et étude de faisabilité architecturale, soit de plus en plus souvent par l'approfondissement du projet architectural lui-même.

L'avis de l'Agence peut être sollicité sur le cahier des charges des études de marché ou pour l'expertise des résultats de ces études.

Interventions de l'Agence et actions du CNC

Par rapport à la procédure de l'aide sélective, l'intervention de l'Agence relève du conseil et non de l'injonction impérative. Elle se situe très en amont de l'instruction du dossier par le CNC, intervenant dans les phases pré-opérationnelles d'études ou dans les avis d'opportunité d'un projet.

D'autre part, le CNC, les DRAC et d'autres organismes officiels peuvent faire appel à l'Agence lorsque leurs services ont été alertés par une particularité du projet : coût d'aménagement, viabilité du projet, difficultés d'insertion du projet sur son territoire.

Le responsable du département est par ailleurs Expert lors des commissions CDACi.



"Rexy" à Provins – Architecte : Pierre Chican

2. Bilan d'ensemble des interventions sur projets 2018

En 2018, l'ADRC a effectué des interventions, tant au niveau de la préconisation architecturale, des assistances à projet, des études de faisabilité, que des actions de conseil à maîtres d'œuvre, formation ou jury de concours.

Les interventions (consultations, études et avis sur projets, assistance et études de faisabilité) sur 35 projets (45 en 2017, 27 en 2016, 30 en 2015, 22 en 2014) ont été réalisées à la demande :

- d'exploitants privés pour 4 dossiers ;
- d'associations pour 9 dossiers ;
- de collectivités territoriales ou structures publiques pour 22 dossiers.

Evolution du parc de cinémas et salles de proximité

En 2018, le parc français de salles comprend 1 590 établissements de un à trois écrans, soit 78 % des établissements et 1 343 établissements situés dans des communes de moins de 20 000 habitants (66 %). Ces salles de proximité rencontrent des difficultés particulières au regard de leur nécessaire adaptation architecturale et d'adaptation aux exigences des distributeurs, ce qui les engage à créer des écrans supplémentaires. Les exigences de confort des spectateurs, compte tenu de la concurrence d'établissements neufs ou rénovés et la mise en accessibilité des établissements conduisent les exploitants indépendants à conduire des opérations de restructuration globale.

De ce fait, **l'ADRC est intervenue à de nombreuses reprises pour des interventions de conseil en matière architecturale à la demande d'exploitants indépendants** (exploitants, associations, salles en DSP ou en régie municipale). Ces actions de conseil correspondent à des unités urbaines de toutes tailles, depuis les grandes agglomérations avec des salles spécifiquement Art et Essai jusqu'aux territoires ruraux, où l'existence d'équipements culturels à vocation large reste nécessaire à la dynamique locale.

Pour tous ces exploitants, **le département Études de l'ADRC est un organisme essentiel offrant un conseil et un accompagnement dans les domaines architecturaux, urbains et économiques dans une optique d'aménagement culturel du territoire.**

Plusieurs remarques générales peuvent être formulées :

- L'année 2018 reste marquée par un nombre important de missions d'assistance, s'inscrivant dans la durée au rythme des principales phases des projets ; soit sept dossiers, qui peuvent nécessiter des études de faisabilité. Ces missions génèrent un accompagnement important sur plusieurs années des porteurs de projets avec des dossiers complexes impliquant de nombreux interlocuteurs ;
- Le nombre des consultations et d'études de projets, premier niveau d'intervention du département Etudes, s'élève à 27 dossiers dont 3 études sur plans; les portages de projets urbains initiés par des collectivités territoriales, ont contribué à la relance de nombreux projets ;
- Les projets de salles recevant l'appui des collectivités intègrent fréquemment une démarche de développement durable ;

Dans le contexte de concentration du parc de salles et la tension accentuée sur l'offre de films, il est à noter que le département Études est toujours fortement mobilisé par des projets d'établissements de proximité qui prévoient une extension sur site ou par transfert.

Les mises aux normes d'accessibilité tout comme les situations de concurrence difficile – établissements situés dans la zone d'attraction d'équipements neufs – amènent les responsables des établissements à envisager plus globalement la restructuration de leurs salles. Dans de très nombreux cas, l'adaptation des établissements existants aux normes techniques, aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées et aux exigences de confort des spectateurs est particulièrement difficile. En effet, ces évolutions sont consommatrices d'espace et les salles ne disposant que d'un ou deux écrans, qui forment la majorité des salles concernées par les interventions, rencontrent à cet égard des difficultés particulières.

De plus, l'ouverture des établissements à une démultiplication de leurs fonctions nécessite une réflexion sur les espaces d'accueil et d'animation.

Dans le contexte actuel de tensions budgétaires pour l'État et les collectivités locales, les porteurs des projets sollicitent de nombreux conseils en amont pour la préparation du montage technique, juridique et financier de leurs dossiers. Le département Études de l'ADRC apparaît comme un expert privilégié auprès des exploitants et des collectivités engageant un projet de création ou de transformation de cinéma.

Les projets de création ou de rénovation suivis en 2018 relèvent de diverses problématiques :

- projets urbains dans les métropoles ou villes moyennes (Pau, Nantes, Valence, Cran-Gevrier, Pornic, Oloron-Sainte-Marie, etc.) ;
- établissements de banlieue (Châtillon, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Ouen, Trappes, etc.) ;
- salles de proximité avec créations, extensions, transferts d'établissements (Marcq-en-Barœul, Martigues, Tonneins, Templeuve, etc.) ou de rénovations (Aiguillon, Groix, Pézenas, etc.).

Après le numérique : tension sur la diffusion et création d'écrans supplémentaires

On peut remarquer que 30 % des missions de diagnostic, d'études de projets et d'assistance concernent des Villes Moyennes (50 000 à 250 000 entrées annuelles) ou Grandes Villes (soit 12 projets). **Les projets situés dans les Petites Villes (moins de 50 000 entrées) s'élèvent à 70 %.** Ce constat est en prise avec l'évolution actuelle. La transition numérique a eu pour effet la production d'un nombre plus important de films avec une tension forte sur leur diffusion. Cet effet s'est cumulé à la création de nouveaux établissements dans les territoires des cinémas de proximité. Pour maintenir une diversité d'offres, ces établissements ont porté en réaction de nombreux projets avec la création d'écrans supplémentaires par restructuration ou transfert.

De ce fait, pour les mêmes échelles de marché, les besoins en nombre d'écrans et en investissement sont plus importants que par le passé, posant souvent des problèmes de financement. Le département Études travaille majoritairement sur ces projets.



"Cinéma de Châtillon" à Châtillon



"Cinéma des familles" ile de Groix

3. Consultations, études de projets et concours 2019

Le département Études et Conseils est intervenu dans 24 sites pour **une consultation consistant au diagnostic architectural** des salles existantes et des évolutions souhaitables avec évaluation des coûts.

AIGUILLON	Nouvelle-Aquitaine	Confluence	Rénovation	Association
ARGELES-SUR-MER	Occitanie	Le Jaurès	Transfert + Extension	Public
CHÂTILLON	Ile-de-France	Le Cinéma	Rénovation + Accessibilité	Public
CRAN-GEVRIER	Auvergne Rhône-	La Turbine	Extension	Public
CRÉON	Nouvelle-Aquitaine	Max Linder	Extension	Public
DIE	Auvergne Rhône-	Le Pestel	Extension	Privé
DIVES-SUR-MER	Normandie	Le Drakkar	Extension	Public
DOUSSARD	Auvergne Rhône-	Cinéma	Extension	Association
GROIX	Bretagne	Le Korrigan	Rénovation	Public
GUÉTARY	Nouvelle-Aquitaine	Getari Énea	Réouverture	Association
LA RÉOLE	Nouvelle-Aquitaine	Le Rex	Transfert + Extension	Public
LA TURBALLE	Bretagne	Atlantic	Rénovation	Association
NANTES	Pays-de-la-Loire	Théâtre Univ.	Ouverture activité cinéma	Public
PARIS 10e	Ile-de-France	L'Archipel	Rénovation	Privé
PÉRIERS	Normandie		Réouverture	Public
PÉZENAS	Occitanie	Le Molière	Rénovation	Public
SAINT-GENIS-POUILLY	Auvergne Rhône-	Théâtre du Bordeaux	CI > Salle fixe	Association
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	Auvergne Rhône-	Rouge et Noir	Extension ou Transfert	Public
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	Île-de-France	Les 4 Delta	Rénovation	Public
SAINT-OUEN	Île-de-France	Espace 1789	Rénovation	Public
TERGNIER	Hauts-de-France	Casino	Rénovation	Privé
TRAPPES	Île-de-France	Le Grenier à sel	Rénovation	Privé
URRUGNE	Nouvelle-Aquitaine	Itsas-Mendi	Rénovation - Extension	Association
VALENCE	Auvergne Rhône-	Lux	Rénovation	Association

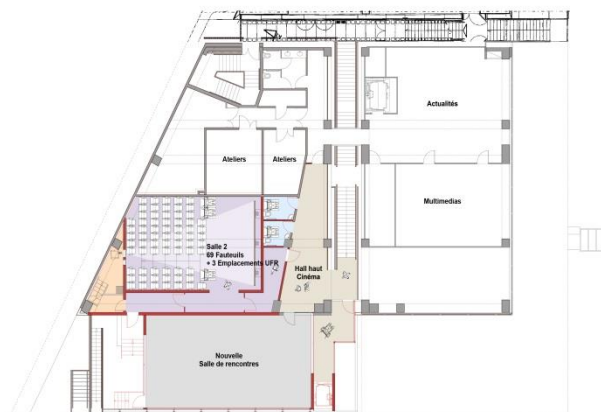
Dans certains cas, le département Etudes procède à **des études sur plans**, soit à la suite du diagnostic et mise en place du projet par l'architecte ou en cas d'urgence en amont d'une future intervention. Trois interventions de ce type ont eu lieu cette année pour le projet de création d'un cinéma à Bapaume, la réhabilitation et l'extension du cinéma d'Oloron-Sainte-Marie, et le transfert et extension du cinéma de Pornic.

BAPAUME	Hauts-de-France		Création	Privé
OLORON-SAINTE-MARIE	Nouvelle-Aquitaine	Le Luxor	Réhabilitation + Extension	Privé
PORNIC	Pays de la Loire	Le Saint-Gilles	Transfert + Extension	Association

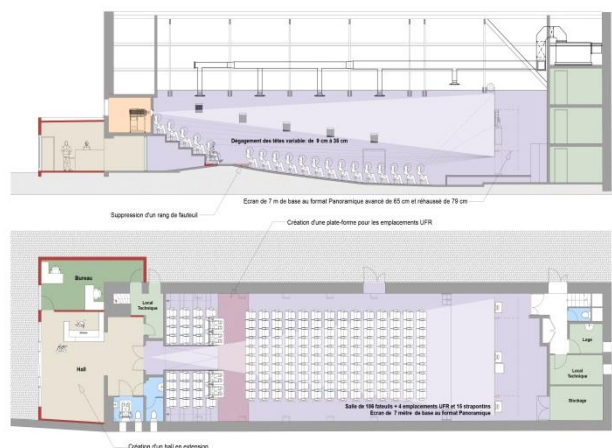
Les interventions du département Etudes prennent en certains cas la forme de **réunions d'études des projets** réunissant les divers interlocuteurs, et tout particulièrement les exploitants, les architectes et les collectivités qui s'associent au projet.



Etude de faisabilité d'un second écran au cinéma "La Turbine" à Cran-Gevrier



Etude de mise aux normes et d'extension du hall du cinéma "Le grenier à sel" à Trappes



Etude de création d'un mono écran en entrée de ville à Pornichet



4. Assistance à projet et études de faisabilité

Les interventions d'assistance à projet ou les pré-études de faisabilité sont plus approfondies et permettent aux porteurs de projet, adhérents à l'ADRC, d'être accompagnés lors du déroulé de l'opération.

Les études peuvent porter sur les domaines suivants :

- les choix urbanistiques : site potentiel d'implantation et projet urbain,
- le choix du programmiste, la validation et le contrôle du programme,
- la faisabilité de l'opération et l'estimation financière du projet,
- la participation au jury de concours et à la commission technique,
- l'information sur les modes de financement des projets,
- l'avis aux phases APS et APD.

En revanche, le département Études n'assure pas de mission de maîtrise d'œuvre et ne peut participer au choix des entreprises. De même, il n'assure pas de conduite d'opération au sens de la loi MOP. Ces interventions sont réservées aux adhérents de l'ADRC.

La nature de ces dossiers d'assistance est toujours plus complexe. **Le nombre de ces missions d'assistance à projet s'est élevé à 7 dossiers durant l'année**, faisant l'objet d'une convention entre le bénéficiaire de l'assistance et l'Agence.

MARCQ EN BAROEUL	Hauts-de-France	Colisée Lumière	Transfert + Extension	Public
MARTIGUES	PACA	Jean Renoir	Transfert - Extension	Public
NANTES	Pays de Loire	Le Cinématographe	Transfert + Extension	Public
PAU	Nouvelle-Aquitaine	Le Méliès	Transfert + Extension	Public
TEMPLEUVE	Hauts-de-France	Modern Ciné	Transfert + Extension	Public
TONNEINS	Nouvelle-Aquitaine	Le Rex	Restructuration - Extension	Association



Projet de transfert et d'extension du cinéma "Le Foirail" à Pau
- Architectes : Mog Architectes & Séverine Tardieu Architecte



Projet de transfert et d'extension du cinéma "M'Ciné" à Marcq-en-Barœul
- Architecte : HBAAT

5. Demandes d'informations et de conseils

De nombreux exploitants privés, associations ou collectivités ont contacté le département Etudes en 2018 en vue de demandes d'informations ou de documentation, ou d'une future consultation ou mission d'assistance.

Les questions abordées sont transversales et amènent fréquemment l'Agence à assister les demandeurs dans la concrétisation de leur projet :

- en leur adressant les documents élaborés par l'Agence (« *Créer ou transformer un cinéma - guide pratique de conduite de projets* », *Coûts de construction des salles de cinéma*, *liste Intervenants*, *Accessibilité des cinémas – salles et films*), ainsi que les documents de synthèse sur les normes AFNOR des salles, la mise en accessibilité des cinémas et les sources de financement des créations et rénovations de salles),
- en les informant sur les dispositifs de soutien mis en place par le CNC,
- et sur les documents conçus par des partenaires (« *Salles de cinéma, salles de projection. Conception, réalisation, exploitation* », CST et Dunod, « *Guide technique de la cabine numérique* » conçu par la CST et la FNCF), le *Vade-mecum Accessibilité* (FNCF en collaboration avec l'ADRC), les documents de la DMA (Délégation ministérielle à l'accessibilité), les marchés publics ou appels d'offres parus au BOAMP.

Parmi plus de 60 demandes de ce type, citons celles des collectivités ou des exploitants des communes suivantes :

Arles
Auterive
Bayonne
Brest
Carhaix-Plouguer
Chambéry
Clichy
Collioure
Créteil
Dunkerque
Hasparren
La Côte-Saint-André

Montbazou
Nantes
Nérac
Nort-sur-Erdre
Nozay
Ribérac
Ruoms
Salies-de-Béarn
Tournefeuille
Tours
Valence
Villefranche-de-Rouergue

Typologie de projets

PORNICHET – Cinéma et centre-ville – demandeur : Commune



La ville de Pornichet dans sa stratégie de confortation du centre-ville prévoit l'aménagement d'une salle de cinéma en entrée de ville, au sein d'un îlot situé place du Marché. A proximité de la médiathèque et d'un parking attenant, le programme comprendra une salle de cinéma de 160 places et d'un auditorium réunis par un hall commun. La cour accueillant déjà des spectacles, des projections en plein air pourrait s'y dérouler. L'ADRC assure une mission d'assistance auprès de la ville (faisabilité, assistance au programme, choix de l'architecte, avis phases d'études).

CRAN-GEVRIER – Extension d'un cinéma de proximité – demandeur : Commune nouvelle d'Annecy



La ville de Cran-Gevrier a créé en 2007, une salle de cinéma au sein de La Turbine, espace culturel et scientifique dans le cadre de la reconfiguration du centre-ville. Au sein de la commune nouvelle d'Annecy, le cinéma de Cran tient une place singulière participant à toutes les manifestations culturelles. Son développement passe par la création d'un deuxième écran, au sein d'un bâtiment contemporain complexe, avec un manque de visibilité du cinéma. L'ADRC a mené une étude faisabilité pour la création d'une salle de 70 places.

SAINT-MAUR – Restructuration d'un complexe de 4 écrans racheté par la ville –demandeur : Commune



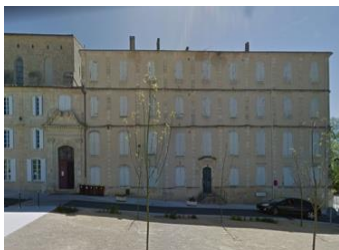
Le Cinéma 4 Delta, ancien cinéma Parafrance a été racheté par la ville à l'ancien exploitant, qui crée un multiplexe dans une autre commune. De conception ancienne, il se compose de salles en demi-niveau avec une grande salle restée dans l'ambiance des années 1970. Cette organisation rend complexe sa mise en accessibilité. Au moment de la reprise de cette exploitation, la commune a sollicité une étude de l'ADRC pour sa mise en accessibilité et sa mise en conformité avec les normes cinématographiques.

GUETHARY – réouverture d'un cinéma de proximité – demandeur : Association



L'association des amis de *Getari Enea* envisage la réouverture du cinéma de Guéthary, situé dans un bâtiment caractéristique de l'architecture traditionnelle basque. Ce projet de réouverture nécessite une mise aux normes importante, s'agissant d'une salle à balcon de génération ancienne. Une première étude ayant été réalisée par un architecte non spécialiste, l'association (dont la directrice exploite déjà le cinéma d'Urrugne) a souhaité disposer d'une expertise et d'un diagnostic de l'ADRC. La suite de cette étude devrait permettre la réouverture du cinéma en 2020.

LA REOLE – Transfert et extension au sein d'une ancienne abbaye— demandeur : Ville



Le cinéma de La Réole est limité par sa salle unique, avec un balcon fermé, et par manque d'espace d'accueil. La ville dans la reconquête de son centre-bourg, transforme l'ancien Prieuré aujourd'hui siège des services communaux en espace culturel avec l'aménagement d'une médiathèque. Le transfert-extension du cinéma avec deux écrans serait pertinent en termes de synergie. La collectivité a sollicité l'ADRC pour mener une étude de faisabilité pour l'intégration du cinéma au sein de ce site, protégé au titre des Monuments historiques. Le projet bien que pertinent est apparu complexe dans sa mise en place, il n'a pas été concrétisé à ce stade.

6. Échanges d'information CNC et organismes publics

À l'occasion de chaque Commission d'aide sélective à la création et à la modernisation des salles de cinéma, le département Études de l'Agence transmet au service Exploitation du CNC l'ensemble des informations dont il dispose sur les dossiers qui seront étudiés pour une prochaine commission.

Des réunions avec le service Exploitation du CNC ont été mises en place depuis 2007. Le département Études de l'Agence a formulé en 2018 plusieurs avis pour la Commissions d'aide sélective du CNC, centrés sur les projets suivis par le département Études, ou ceux transmis par le service de l'Exploitation. Depuis 2015, il est apparu nécessaire au CNC de renforcer l'analyse par le département Études des projets soumis en aide sélective. Une pré-analyse de l'ensemble des projets est donc opérée lors du rapport d'instruction du CNC.

La commission a bénéficié en 2018 d'avis du département Études pour les projets suivants :

Baume-les-Dames : restructuration et extension d'un cinéma de proximité passant à 2 écrans

Bédarieux : transfert et construction d'un petit complexe de 3 écrans en entrée de ville

Cannes (La Bocca) : création d'un multiplexe de 12 écrans dans un technopôle avec antenne universitaire

Chilly-Mazarin : extension d'un cinéma de banlieue parisienne passant de 2 à 3 écrans

Dijon (Cité de la Gastronomie et du Vin) : création d'un complexe Art et Essai de 4 écrans dans la cité du vin

Fort-Mahon : rénovation et mise en accessibilité d'un cinéma mono écran de proximité

Guéthary : réouverture d'un mono écran de proximité après restructuration d'un cinéma existant

Gujan-Mestras : modernisation et mise en accessibilité d'une salle de proximité

Hasparren : modernisation et mise en accessibilité d'un cinéma mono écran de proximité

La Flèche : transfert en cœur de ville pour un cinéma passant de 2 à 3 écrans

Marseille (Artplexe) : création d'un multiplexe de 7 écrans en centre-ville au sein d'un complexe culturel

Montbazou : réhabilitation d'un cinéma mono écran de proximité

Orléans (Les Carmes) : adjonction d'une 4^{ème} salle dans un complexe Art et Essai de centre-ville

Pornic : transfert et construction d'un petit complexe de 3 écrans dans une zone d'activité d'entrée de ville

Ruoms : création d'un petit complexe de 2 écrans en remplacement du mono écran existant

Sainte-Foy-la-Grande : restructuration et extension d'un cinéma de proximité passant à 3 écrans

Saint-Laurent-du-Maroni : réhabilitation du cinéma de centre-ville à l'ouest de la Guyane

Schœlcher (Martinique) : modernisation et mise en accessibilité d'un multiplexe de 10 écrans

Les conseillers *cinéma et audiovisuel* en DRAC peuvent solliciter le concours du département Études.



"Les Carmes" à Orléans



"Gérard Philipe" à Gujan-Mestras



"Le Foyer" à Ruoms

7. Bilan des suites données aux interventions 2015-17

L'analyse des suites données aux interventions de diagnostic et d'assistance du département Études des années 2015 à 2017 permet de connaître les projets de salles réalisés ou engagés à la date du 20 juin 2018.

Sur 75 interventions en assistance ou diagnostic, 12 projets sont achevés ou actuellement en chantier. Il faut ajouter 43 projets qui sont en étude dont un certain nombre en phase opérationnelle.

Aubagne	Labarthe-sur-Lèze	Saint-Georges-de-Didonne
Audierne	Le Touquet	Saint-Maur-des-Fossés
Bar-sur-Aube	Marcq-en-Barœul	Saint-Pierre-en-Auge
Carentan	Martigues	Templeuve
Châtillon	Millau	Tonneins
Créon	Monsempron-Libos	Tournon-sur-Rhône
Frontignan	Nérac	Trappes
Gennevilliers	Pau	Urrugne

La majorité des projets en réalisation ont donné lieu à examen par la Commission d'aide sélective. La commission a donné un avis positif à ces dossiers. Sur les trois années 2015 et 2017, les projets ayant obtenu une aide sélective représentent **un total de travaux de 11 millions d'Euros HT et un montant d'aide sélective de 2 M€**. Quinze (15) projets sont ajournés pour différentes raisons (financières notamment). Plusieurs projets trouveront une réalisation en 2019-2021.

L'année 2018 a vu l'ouverture de nouveaux établissements ou la concrétisation de projets d'extensions. Parmi eux, certains de ces projets ont bénéficié de missions de conseil importantes, comme par exemple le cinéma de Fougères.



“Le Navire” à Aubenas – Architecte : Robert Duchamp



“L'Atalante” à Bayonne – Architecte : Agence Randja

8. Suite de l'étude « Parc de salles dans les DOM »

Le CNC a missionné en 2015 l'ADRC, conjointement à la CST, pour mener un audit du parc des cinémas des cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte). Depuis 1983, l'Agence mène régulièrement des missions en outre-mer, s'agissant d'un enjeu d'aménagement du territoire important (Antilles 1985 - 1990, La Réunion 1984 - 1993). Des expériences de circulation de films avaient alors été mises en place pour améliorer l'accès de certaines salles. Plus récemment, le département Études est intervenu pour certains projets de reprise, de rénovation ou de mise aux Normes :

- Martinique (2017) : Mise aux Normes du multiplexe « Madiana » à Schœlcher (Circuit Elizé)
- Guyane (2017) : Mise aux Normes du cinéma « Urania » à Kourou (Circuit Elizé)
- Guyane (2017) : Mise aux Normes du multiplexe « Agora » à Matoury (Circuit Elizé)

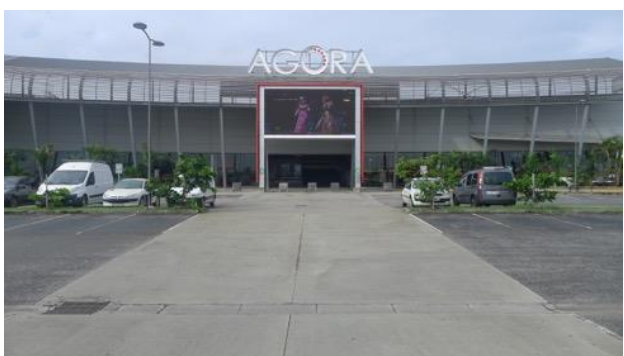
Dans le cadre de la Commission d'aide sélective, le département Études analyse les dossiers présentés par les exploitants des départements d'outre-mer, à partir des diagnostics opérés lors de la mission de 2015. Le département Études doit accompagner les collectivités pour les projets de réouverture des cinémas du Port (La Réunion) et des Anses d'Arlet (Martinique).



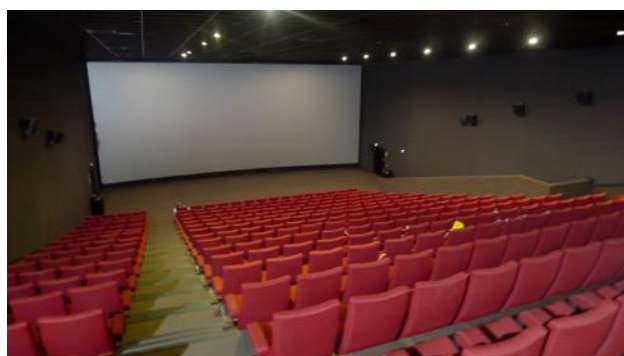
“Madiana” à Schœlcher (Martinique)



“Urania” à Kourou (Guyane)



“Agora” à Matoury (Guyane)



“Agora” à Matoury (Guyane)

9. Accessibilité

Depuis 2013, le responsable du département Études de l'ADRC, Christian Landais, a participé en tant qu'expert aux travaux du groupe « Accessibilité » mis en place par le CNC. Ce groupe sous la présidence de la Direction du cinéma (Lionel Bertinet) a réuni l'ensemble des acteurs : FNCF, FNDF, DIRE, SDI, Producteurs, ADRC, DMA, Ministère de la Culture, Ville de Paris, associations de Personnes Handicapées (APF, UNISDA, CFPSAA, UNAPEI) et services du CNC.

Accessibilité des cinémas

Nous avons poursuivi notre collaboration avec le CNC, en apportant des exemples d'interprétation de la réglementation vis-à-vis du fonctionnement des cinémas. Les points de difficultés spécifiques aux cinémas ont été repérés : gradinage, sas, sanitaires, luminance. Une concertation a été menée avec les associations de personnes handicapées. Le département Études a accompagné, par différents conseils et informations, les exploitants et les collectivités locales qui devaient déposer leur ADAP et dont les dossiers ont été élaborés après la date prévue. L'ordonnance mettant en place les agendas d'accessibilité programmée et l'arrêté spécifique aux établissements existants ont été publiés en 2014 et l'arrêté sur les nouveaux établissements en avril 2017. En règle générale, la mise en accessibilité doit donner lieu à une réhabilitation globale d'un établissement cinématographique, ce qui nécessite de mener une réflexion sur l'organisation et les flux du public dans l'établissement. L'accès pour tous consiste à mettre chaque spectateur en capacité de bénéficier des différentes prestations disponibles dans un cinéma. L'arrêté « sanctions » est également paru.

Documents d'accompagnement

Le responsable du département Études participe à la rédaction des outils destinés à accompagner les exploitants et les professionnels pour la mise en œuvre de l'accessibilité dans les cinémas.

- Co-rédaction avec Gilbert Long, architecte, du VADE-MECUM de la FNCF, « Accessibilité des salles de cinéma », édité en 2014 ;
- Rédaction du chapitre « cadre bâti » du guide « Cinéma et Accessibilité » édité par le Ministère de la Culture et le CNC et publié depuis septembre 2018.

Ce guide s'adresse aux différents secteurs de la filière. Des réunions de travail se sont tenues au Ministère de la Culture avec le CNC et Nicole Delaunay, dans le cadre du groupe de pilotage mis en place par Sandrine Sophys-Veret, chargée de mission Accessibilité au Ministère de la Culture. Dix réunions du groupe ont permis d'avancer sur le rédactionnel et l'organisation des chapitres et leurs illustrations.

Structure du guide :

Chapitre 1 - Rôle de chaque acteur : producteurs, laboratoires, distributeurs, exploitants, éditeurs vidéo

Chapitre 2 - L'accès aux œuvres cinématographiques

Chapitre 3 - L'accessibilité de l'établissement

Chapitre 4 - Médiation

Chapitre 5 - Communication

Le chapitre « cadre bâti », outre un préambule sur les spécificités des salles de cinéma et la diversité du secteur de l'exploitation, aborde le cheminement spatial et la gestion des flux dans l'établissement pour l'accessibilité des personnes en fauteuil roulant, et insiste au regard des handicaps sensoriels sur plusieurs points de vigilance :

- la gestion de la lumière et de l'éclairage, les éveils de vigilance,
- l'environnement signalétique,
- l'organisation des mobiliers d'accueil,
- la gestion du son et de l'acoustique,
- les matériels d'accessibilité sensorielle.

Le chapitre « cadre bâti » est rédigé par l'ADRC, les chapitres « exploitation-distribution » par Nicole Delaunay, tandis que les autres chapitres (Production, Vidéo, Médiation) sont rédigés par la DCTP du CNC (Direction de la Création, des Territoires et des Publics) avec le concours de Patrice Fachinetti.

Une page dédiée à l'accessibilité des salles et des œuvres cinématographiques a été mise en place sur le site de l'ADRC (<https://adrc-asso.org/ressources/accessibilite>) donnant une synthèse de l'actualité sur ce sujet et renvoyant sur des documents ressources.



“Cinéma Véo” à Muret – Architecte : Pierre Varieras

Accès aux œuvres

L'ADRC a mis en place à la demande du CNC, depuis juillet 2013, un repérage systématique de l'accessibilité des films mis en circulations par l'ADRC. Ce relevé basé sur les déclarations des distributeurs, permet une analyse statistique précieuse et complémentaire de la base CINEDI du CNC. Une liste de films accessibles est disponible sur le site du CNC.

Ce corpus comprend 1 271 titres sortis entre le 10 juillet 2013 et le 26 décembre 2018 inclus. Parmi ces films, 517 possèdent des éléments d'accessibilité sensorielle, soit 41 % des films étudiés. Si les statistiques depuis 2014 sont en constante augmentation, elles révèlent cependant des disparités d'accessibilité liées aux conditions économiques de distribution et de réception des films.

La mise à disposition de ces techniques est particulièrement présente pour les films à diffusion assez large puisque 81 % des films dont la sortie nationale (SN) s'élève à plus de 200 copies sont accessibles. Pour les films à diffusion très large (plus de 350 copies en SN), le taux s'élève à 88 %.

A contrario, seulement 31 % des films sortis à moins de 200 copies disposent des éléments d'accessibilité. Pour les films à diffusion réduite et très réduite (moins de 80 copies en SN), le taux est particulièrement faible : 15 %.

Concernant le champ de l'Art et Essai, la fracture est très prononcée : **35 % des films recommandés Art et Essai disposent d'éléments d'accessibilité alors que 73 % des films non recommandés sont accessibles.** Sur le cœur de cible de l'activité de l'Agence, les films Art et Essai de diffusion moyenne (80 à 300 SN), le taux d'accessibilité est de 52 %. Concernant les films Art et Essai soutenus par le Groupe Actions Promotion de l'AFCAE (149 films), 35 % des titres possèdent des éléments d'accessibilité.

Le clivage est particulièrement présent selon les nationalités d'origine des films : **quand 73 % des films français sont munis d'éléments, seulement 16 % des films européens (non français) le sont. 19 % des films des Etats-Unis et 6 % des films provenant des aires autres que les E.-U. et l'Europe sont accessibles.**

	2014	2015	2016	2017	2018	ENSEMBLE
Tous les films	30 %	40 %	51 %	43 %	49 %	41 %
Les films à + de 200 SN	76 %	85 %	79 %	75 %	91 %	81 %
Les films à - de 200 SN	18 %	25 %	43 %	34 %	37 %	31 %
Les films à - de 80 SN	4 %	8 %	26 %	16 %	22 %	15 %
Les films Art et Essai	24 %	31 %	45 %	36 %	41 %	35 %
Les films non Art et Essai	74 %	69 %	71 %	69 %	76 %	73 %
Les films français	60 %	78 %	85 %	74 %	79 %	73 %
Les films français Art et Essai	50 %	69 %	79 %	71 %	74 %	65 %

10. Cartographie – Évolutions du parc de salles

Le département Études a mis en place à partir de 2007, un outil cartographique des établissements cinématographiques. À la suite du rapport de Bertrand EVENO sur les actions de l'Agence à l'ère numérique, deux études du parc d'établissements cinématographiques ont été menées en lien avec les conseillers des DRAC et la Médiatrice du cinéma.

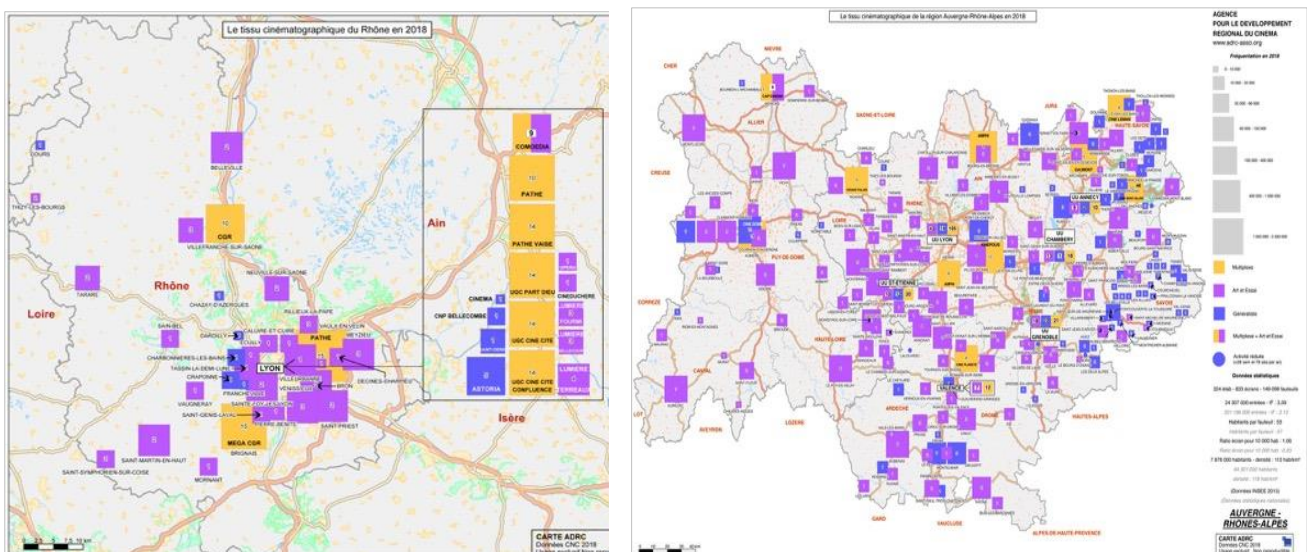
Cartographie – Atlas des établissements cinématographiques

Les interventions du département Études pour les projets de salles nécessitent de prendre en compte l'environnement de ces projets. Un atlas des établissements cinématographiques est donc établi par l'ADRC à partir des données fournies par le CNC chaque année. Cette cartographie prend en compte à la fois les échelles de fréquentation suivant différents seuils et la typologie des différents établissements suivant trois catégories : multiplexes, généraliste, Art et Essai. Pour des raisons de lisibilité, les circuits itinérants n'apparaissent pas sur ces cartes.

Ces carnets de cartes, établis à l'échelle régionale et départementale en fonction des besoins du département Études et Conseils, sont également utiles aux autres fonctions de l'Agence : Diffusion et Patrimoine. Ces atlas donnent lieu à une diffusion restreinte au CNC et aux conseillers cinéma des différentes DRAC, notamment pour les commissions régionales de classement Art et Essai. L'atlas des cartes régionales revu avec la nouvelle cartographie (13 régions) est disponible sur le site de l'ADRC.

Évolution du parc – projets de salles

Le rapport EVENO évoquait la capacité de l'ADRC à étudier l'évolution du parc de salles. À partir des données recueillies, nous avons établi une cartographie nationale et départementale de l'évolution du parc entre 2008 et 2012. Afin d'anticiper le futur parc d'établissements cinématographiques français, un second atlas situant les projets prévus et autorisés en CDAC et CNAC (données au mois de février 2017) a été établi avec une mise à jour en juin 2018. Ces cartes sont très utiles en vue de futures études et analyses, à l'échelle départementale ou régionale dans le contexte des réformes territoriales.



11. Publications et journées de réflexion

Analyse des coûts prévisionnels en 2015-2016

L'ADRC réalise chaque année depuis 1983 une analyse des coûts prévisionnels des projets aidés par la Commission d'aide sélective du CNC. Depuis plusieurs années, le département Études a souhaité mettre cette étude en rapport des évolutions du secteur du BTP. En effet, le développement des multiplexes a provoqué une mutation du modèle d'aménagement des salles de cinéma. Il a redonné une visibilité aux cinémas avec des écritures architecturales notables, et une meilleure qualité de confort et de taille d'écran en cohérence avec les autres équipements recevant du public. Les effets combinés des évolutions réglementaires (normes ERP, loi 2005 « accessibilité »), les politiques de développement durable et d'économie d'énergie, l'amélioration du confort, accroissent les surfaces nécessaires et le coût des projets.

Les échantillons 2015-2016 des dossiers soutenus par une aide sélective du CNC poursuivent le cycle d'investissement entamé après la transition numérique des salles. Le nombre de projets en 2015 reste important avec 40 projets (en baisse relative). La répartition de l'échantillon présente un nombre de créations ex-nihilo important (11 projets, 28 %) et un équilibre avec les autres catégories. Les deux typologies les plus lourdes en investissement (création, restructuration) totalisent la moitié des projets. La part des réhabilitations lourdes correspond à des opérations liées aux travaux de mise en accessibilité.

L'échantillon 2016 est en progression relative (46 projets), avec un nombre de créations ex-nihilo important (30 %) avec une grande majorité de projets en gestion privée ou mixte (70 %). Les indicateurs sont en hausse tant en niveau d'investissement (+ 45 %) qu'en coût moyen (+ 23 %). Les typologies les plus lourdes en investissement (création, restructuration) totalisent 60 % des projets. La part des restructurations est importante (30 %), avec un effet de transfert sur des adjonctions-restructurations. Des projets privés de centre-ville apparaissent : Salon-de-Provence (8 écrans), Annemasse (7 écrans), Andernos (4 écrans).

Ainsi, si l'on trouve encore une différence entre projets publics et privés, elle se réduit avec des projets privés de qualité en retour vers le centre-ville. Le ratio moyen rapporté à la surface reste stable (de 1 400 €/m² pour les contextes simples à 1 800 €/m² pour les opérations complexes). **La moyenne des créations avec contraintes atteint un ratio de 5 500 € par fauteuil.** Cependant, certains projets complexes peuvent comporter un ratio jusqu'à 8 000 €/fauteuil. **Les opérations privées sont souvent moins coûteuses autour de 4 500 € par fauteuil,** en raison de capacités d'investissement, de contextes constructifs favorables et de capacité de négociation.

L'exigence de confort peut déterminer des ratios de surface jusqu'à 3,5 m² par place impactant le coût du projet. Le niveau d'investissement ne pourra que progresser avec la mise en accessibilité, consommatrice d'espace, et des démarches environnementales. Le document *Coûts prévisionnels des projets de création ou restructuration des salles de cinéma* a été diffusé auprès du Conseil d'Administration de l'ADRC, du CNC, de la FNCF, des syndicats régionaux et associations régionales. Il est disponible, pour les porteurs de projets et nos partenaires professionnels, ainsi que sur notre site Internet.

« Créer ou transformer un cinéma », guide pratique d'étude de projets

La première édition de l'ouvrage « **Créer ou transformer un cinéma** », diffusé par correspondance par l'Agence fin 2003, a été épuisée en fin d'année 2006, ce qui a démontré l'apport de cet ouvrage à la réflexion des professionnels, exploitants, associations et collectivités. La seconde édition est parue en octobre 2007, avec une mise à jour en fonction des évolutions apparues. Cette édition a été enrichie de plus d'un cinquième de la pagination initiale. Cette édition est épuisée depuis le mois de mars 2012. Entre 2007 et 2012, près de 480 exemplaires du Guide ont été diffusés. La diffusion s'est établie à environ 80 exemplaires par an, à la demande des porteurs de projets, des DRAC et organismes publics, ou lors d'interventions de formations pour de futurs professionnels, pour les élus locaux en charge des questions culturelles. Un projet de nouvelle édition est à l'étude, car depuis 2007, des évolutions importantes se sont concrétisées, qu'il s'agisse de la projection numérique ou de l'accessibilité des salles de cinéma

L'ouvrage était en rédaction en 2018 avec la contribution du cabinet HEXACOM pour une publication en 2019, téléchargeable sur le site Internet de l'Agence. Centré sur le développement des salles de proximité, il étudie de façon méthodologique en six chapitres, les étapes à franchir pour conduire un projet de cinéma dans une démarche transversale.

- 1 - Maillage du territoire et diversité des cinémas
- 2 - Le projet d'exploitation
- 3 - Le projet architectural : démarches et acteurs
- 4 - Les autorisations cinématographiques
- 5 - Les modes de gestion d'un cinéma
- 6 - Les aides au financement

Enfin, plus globalement, la conception initiale du guide datant de 2003, cette première décennie nécessite, même si les fondamentaux restent d'actualité, de réinterroger la problématique de la salle de cinéma dans une prospective affirmée.

Néanmoins, selon la nature des demandes (exploitants, étudiants FÉMIS, Institutionnels), des copies « papier » ont été adressées, dans l'attente de publication d'une nouvelle version électronique.



12. Photothèque

La photothèque de l'ADRC a été initiée en 1989 à partir de l'exposition et l'ouvrage « Cinémas, 12 salles d'aujourd'hui ». Elle comprend en 2018 **des clichés concernant près de 230 établissements de 182 villes pour un total de plus de 33 000 images** qui présentent les établissements de jour et de nuit. Les divers clichés présentent l'insertion urbaine de ces établissements, leurs salles et leurs divers espaces d'accueil et de circulation, avec les détails les plus significatifs de leur architecture ou aménagement.

Elles servent notamment à des exposés faits par des membres de l'Agence, notamment dans un cadre de formation professionnelle pour des élus, des fonctionnaires territoriaux, de futurs professionnels de la diffusion du film et des étudiants d'écoles de cinéma.

Demandes de photos 2018 :

- Ministère de la Culture – 5 photos pour l'illustration du guide « Cinéma et accessibilité »
 - ✓ Agen – Cap Cinéma, Antony – Le Select, Lyon – UGC Confluences, Provins – Rexy, Sarrebourg – CinéSar
- CNC – 5 photos pour le Congrès de Deauville
 - ✓ Redon – Ciné Manivel
- Biarritz – Le Royale – 9 photos pour appuyer un argumentaire sur des exemples d'investissements cinématographiques dans des petites villes
 - ✓ Berck-sur-Mer – Le Cinos ; Nogent-le-Rotrou – Le Rex ; Sarrebourg – CinéSar

Les informations sur les reportages et les établissements concernés sont disponibles sur le site Internet de l'Agence.

Bilan : 180 villes, 230 cinémas, plus de 33 000 photos.



“Ciné Manivel” à Redon – Architecte : Olivier Baudry



“CinéSar” à Sarrebourg – Architecte : Pierre Chican

13. Participation à des actions de formation

Formation initiale

FÉMIS – Filière « distribution-exploitation »

Depuis la création de la filière (DISTEX), l'architecte-conseil de l'Agence participe avec les différents responsables (J.-B. Diéras, E. Papillon, J.-M. Quinton, M.-J. Elana) à l'organisation du module consacré aux questions de la salle de cinéma sous l'angle architectural et urbain.

L'intervention a été introduite par Christian Landais en une information sur la création de l'ADRC en 1983 et l'évolution des modes d'action du département Études au bénéfice des projets des exploitants et des collectivités. Il s'agit d'établir la problématique de l'évolution des salles de cinéma contemporaines, dans le contexte d'évolution du commerce et d'offre culturelle.



“Cinéma Omnia” à Rouen – Architecte : Gilbert Long



“Ariel” Mont-Saint-Aignan

Le module a compris un voyage d'immersion à Rouen permettant aux étudiants d'appréhender une diversité de cinémas et de contextes urbains : « des multiplexes aux alternatives d'exploitation » avec grand témoin : Elisabeth Rojat-Lefebvre, Directrice du CAUE des Yvelines, qui apporte son expertise d'architecte-urbaniste.

- Accueil au CAUE Haute-Normandie : « Enjeux urbains de Rouen », avec Isabelle Valletier, architecte, Directrice-adjointe du CAUE
- GAUMONT GRAND QUEVILLY avec Fabien Rubio, Directeur d'agglomération
- OMNIA CINÉMA avec Hervé Aguillard, Directeur
- Passage devant l'ancien Melville
- PATHÉ DOCKS avec Fabien Rubio
- Promenade urbaine le long des quais
- ARIEL à MONT-SAINT-AIGNAN avec Fabrice Rique, Directeur
- KINEPOLIS ROUEN-SAINT-SEVER avec Edwige Dzwierzynski, Directrice

Ces deux journées ont été organisées par Christian Landais (ADRC) et Laurent Fouquet (DRAC).

Département Patrimoine



- Missions et services
- Bilan des actions – Aide à la diffusion
- Bilan des actions – Accompagnement
- Service à destination des salles – Mise en réseau et Centre-Ressources

1. Missions et services

Créé en 1999 à l'initiative du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) et du Ministère de la Culture et de la Communication, le département Patrimoine/Répertoire de l'ADRC œuvre pour une meilleure diffusion du patrimoine cinématographique en salles. **Il dispose aujourd'hui d'un fonds de plus de 900 films disponibles pour les adhérents de l'Agence, en diffusion commerciale, à des conditions économiques aménagées.** La diffusion des films s'effectue principalement à destination des salles des Petites Villes et des Villes Moyennes, en accord avec les distributeurs. Elle s'accompagne d'un **programme d'actions culturelles** en direction notamment des jeunes publics et d'une fonction **Centres-Ressources**.

- **L'édition de documents d'accompagnement** gratuitement mis à disposition des salles et des publics.
- **Le repérage d'intervenants et la prise en charge de leurs déplacements** dans les salles.
- **La diffusion de films muets et la proposition de ciné-concerts** à des conditions aménagées.
- **La proposition d'animations Jeune Public** à des conditions aménagées.
- **L'organisation de visionnements professionnels** de films de Répertoire en régions.
- **Une fonction de centre-ressources** au bénéfice des professionnels. La mission Répertoire assure notamment la collecte des catalogues des distributeurs, qui lui permet de renseigner les exploitants à la recherche de copies et d'ayants-droit.

L'ensemble de ces actions a été établi en accord avec tous les professionnels concernés et le Centre National du Cinéma et de l'image animée.

2. Bilan des actions 2018 – Aide à la diffusion

L'année 2018 en chiffres

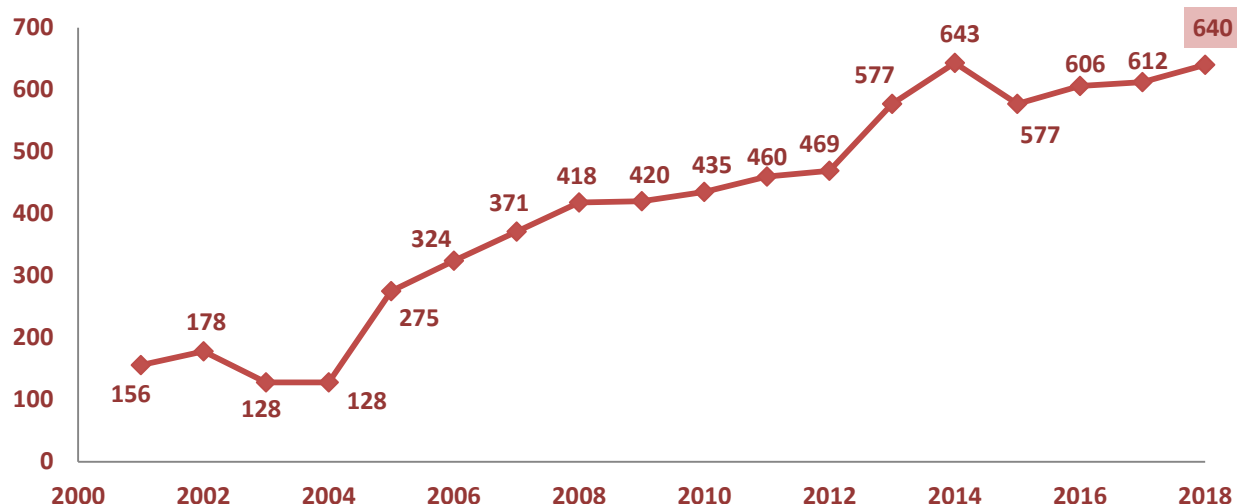
L'Agence a poursuivi et développé en 2018 son soutien à la diffusion et la promotion du cinéma de patrimoine dans 640 établissements cinématographiques (617 localités). 629 films ont été diffusés (contre 545 en 2017) et ont généré 4 443 locations (4 175 en 2017) et 108 000 entrées. À nouveau, l'ADRC enregistre une progression de son activité en termes de diffusion et d'accompagnement.

640 salles bénéficiaires (+ 4,5 %)	629 films diffusés (+ 15 %)
31 % du parc français	4 443 locations enregistrées (+ 6 %)
90 % des Petites Villes et Villes Moyennes	108 000 entrées (+ 9 %)

640 salles bénéficiaires en 2018

Le nombre d'établissements (640) qui bénéficient des « copies » ADRC Patrimoine est en nette augmentation (+ 53 % en dix ans). Ces établissements qui représentent 30 % du parc national sont situés en grande majorité dans des Petites Villes et Villes Moyennes. Soulignons que de nouvelles salles, peu actives auparavant sur ce secteur, ont engagé à nos côtés une action de diffusion pérenne leur permettant en outre de bénéficier du Label Art et Essai « Patrimoine et Répertoire ». **Près de 90 % des localités desservies sont des Petites Villes et Villes Moyennes.**

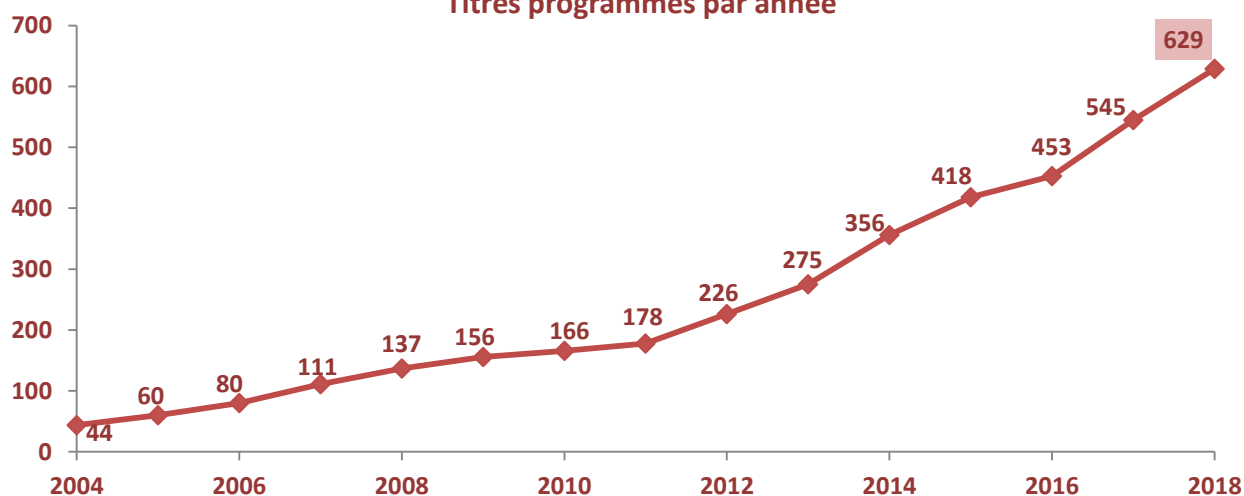
Nombre de salles par année



629 titres diffusés en 2018

Riche d'un fonds de plus de 900 titres disponibles sur support DCP et/ou 35 mm ou téléchargeables via nos partenaires, l'Agence met en valeur, aux côtés des distributeurs, la richesse et la diversité du patrimoine cinématographique. Cette offre s'est enrichie de 204 nouveaux titres en 2018, dont 20 destinés particulièrement au Jeune Public et 44 ayant bénéficié de l'aide sélective à la numérisation et à la restauration du CNC, disponibles en version audio-décrite (AD) et/ou sous-titrée (SME).

Titres programmés par année



4 443 programmations en 2018

Depuis 2010, une forte croissance des locations est observée du fait notamment de la transition numérique et du développement de l'offre. **En dix ans, le nombre de locations a été multiplié par trois (+ 200 %).** Des envois via une solution dématérialisée (Cinego.net) ont débuté en 2016, en partenariat avec les distributeurs volontaires. Ils représentent 1 271 téléchargements en 2018 (soit 29 % de l'activité globale) en hausse de 8 % par rapport à 2017. Rappelons que le coût de ces téléchargements est assumé par l'Agence pour ses adhérents.

Programmations par année



108 000 entrées réalisées en 2018

Le département Patrimoine enregistre désormais chaque année entre 90 000 et 110 000 entrées. Cette augmentation est liée mécaniquement à l'accroissement de l'offre mais aussi à la qualité du travail des salles, en particulier dans les petites localités. **Depuis son début d'activité en 2000, l'ADRC a ainsi généré 1 105 300 entrées.**

Entrées par année



Nouveaux titres disponibles

Les 204 nouveaux titres proposés en 2018 représentent 33 % des programmations globales et 26 % des entrées réalisées (soit 28 297 entrées). La programmation de ces titres se poursuit en 2019.

TITRES	REALISATEURS	DISTRIBUTEURS
42EME RUE	Lloyd Bacon	Warner Bros
A FULLER LIFE	Samantha Fuller	Carlotta Films
A TRAVERS LE MIROIR	Ingmar Bergman	Carlotta Films
ADIEU BONAPARTE	Youssef Chahine	Tamasa Distribution
ADUA ET SES COMPAGNES	Antonio Pietrangeli	Les Films du Camélia
ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS	Youssef Chahine	Tamasa Distribution
ALICE COMEDIES VOL. 2	Walt Disney	Malavida
ALICE DANS LES VILLES	Wim Wenders	Les Acacias
ANATAHAN	Josef von Sternberg	Les Bookmakers / Capricci Films
ANGE	Ernst Lubitsch	Swashbuckler Films
ASSURANCE SUR LA MORT	Billy Wilder	Les Acacias
AU CŒUR DE LA VIE	Robert Enrico	Héliotrope Films
AU FIL DU TEMPS	Wim Wenders	Les Acacias
AU HASARD, BALTHAZAR	Robert Bresson	Tamasa Distribution
BAD LIEUTENANT	Abel Ferrara	Les Bookmakers / Capricci Films
BAGDAD CAFE	Percy Adlon	Tamasa Distribution
BALTO CHIEN-LOUP, HEROS DES NEIGES	Simon Wells	Mary X Distribution
BERGMAN, UNE ANNEE DANS UNE VIE	Jane Magnusson	Carlotta Films
BLOOD SIMPLE	Joel Coen	Les Acacias
BONJOUR	Yasujiro Ozu	Carlotta Films
BREAKING AWAY	Peter Yates	Théâtre du Temple
CENTRAL DO BRASIL	Walter Salles	Les Films du Camélia
C'EST ARRIVE DEMAIN	René Clair	Théâtre du Temple
CHANTONS SOUS LA PLUIE	Gene Kelly	Warner Bros
CIEL D'ENFER	Youssef Chahine	Tamasa Distribution
COCKTAIL MOLOTOV	Diane Kurys	Malavida
CREPUSCULE A TOKYO	Yasujiro Ozu	Carlotta Films
CYRANO DE BERGERAC	Jean-Paul Rappeneau	Carlotta Films
DE LA VIE DES MARIONNETTES	Ingmar Bergman	Carlotta Films
DETECTIVE BUREAU 2-3	Seijun Suzuki	Splendor Films
DO THE RIGHT THING	Spike Lee	Splendor Films
DOUBLE MESSIEURS	Jean-François Stévenin	Les Acacias
EMBRASSE-MOI, IDIOT	Billy Wilder	Swashbuckler Films
ETE PRECOCE	Yasujiro Ozu	Carlotta Films
ETRE ET AVOIR	Nicolas Philibert	Les Films du Losange
EVA	Joseph Losey	Les Acacias
FARINELLI	Gérard Corbiau	Mission
FAUX MOUVEMENT	Wim Wenders	Les Acacias

FIN D'AUTOME	Yasujiro Ozu	Carlotta Films
FLEURS D'EQUINOXE	Yasujiro Ozu	Carlotta Films
FOG	John Carpenter	Splendor Films
GARE CENTRALE	Youssef Chahine	Tamasa Distribution
GERMINAL	Claude Berri	Pathé Distribution
GUANTANAMERA	Tomás Gutiérrez Alea	Karmafilms Distribution
HAIR	Milos Forman	Mission Distribution
HALLOWEEN : LA NUIT DES MASQUES	John Carpenter	Splendor Films
HAUTE PEGRE	Ernst Lubitsch	Splendor Films
HISTOIRE D'UNE PROSTITUEE	Seijun Suzuki	Splendor Films
HO !	Robert Enrico	Héliotrope Films
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST	Sergio Leone	Splendor Films
JE VEUX SEULEMENT QUE VOUS M'AIMIEZ	R. W. Fassbinder	Carlotta Films
JEAN DE FLORETTE	Claude Berri	Pathé Distribution
JEAN DOUCHET, L'ENFANT AGITE	Fabien Hagège	Carlotta Films
JENNY	Marcel Carné	Tamasa Distribution
JOHNNY GUITARE	Nicholas Ray	Swashbuckler Films
KING : DE MONTGOMERY A MEMPHIS	Sidney Lumet	Splendor Films
KIRIKOU ET LA SORCIERE	Michel Ocelot	Gebeka Films
KOYAANISQATSI	Godfrey Reggio	Mary X Distribution
LA BALLADE DE NARAYAMA	Shohei Imamura	Les Bookmakers / La Rabbia
LA BARRIERE DE CHAIR	Seijun Suzuki	Splendor Films
LA BELLE	Arūnas Žebriūnas	ED Distribution
LA BELLE VIE	Robert Enrico	Héliotrope Films
LA CIOCIARA	Vittorio de Sica	Les Acacias
LA FEMME-INSECTE	Shōhei Imamura	Mary X Distribution
LA FIANCEE DU PIRATE	Nelly Kaplan	Théâtre du Temple
LA HUITIEME FEMME DE BARBE BLEUE	Ernst Lubitsch	Splendor Films
LA JEUNESSES DE LA BETE	Seijun Suzuki	Splendor Films
LA MARQUE DU TUEUR	Seijun Suzuki	Splendor Films
LA MELODIE DU BONHEUR	Robert Wise	Lost Films
LA MOINDRE DES CHOSES	Nicolas Philibert	Les Films du Losange
LA RELIGIEUSE	Jacques Rivette	Les Acacias
LA REVOLTE DES JOUETS	B. Pojar, H. Tyrlova	Malavida
LA RIVIERE ROUGE	Howard Hawks	Swashbuckler Films
LA STRADA	Federico Fellini	Les Acacias
LA TERRE	Youssef Chahine	Tamasa Distribution
LA TROISIEME GENERATION	R. W. Fassbinder	Carlotta Films
LA VIE DE CHATEAU	Jean-Paul Rappeneau	Les Acacias
LA VILLE LOUVRE	Nicolas Philibert	Les Films du Losange
L'ADIEU AUX ARMES	Franck Borzage	Théâtre du Temple
L'AFFAIRE THOMAS CROWN	Norman Jewison	Mission
L'AMI AMERICAIN	Wim Wenders	Les Acacias

L'AMOUR EST PLUS FROID QUE LA MORT	R. W. Fassbinder	Carlotta Films
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY	Wim Wenders	Les Acacias
L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD	Alain Resnais	Tamasa Distribution
L'ARGENT	Robert Bresson	Diaphana pour MK2
LAURA NUE	Nicolò Ferrari	Théâtre du Temple
LE BAISER DU TUEUR	Stanley Kubrick	Mary X Distribution
LE BEL ANTONIO	Mauro Bolognini	Théâtre du Temple
LE BOUC	R. W. Fassbinder	Carlotta Films
LE CELIBATAIRE	Antonio Pietrangeli	Les Films du Camélia
LE CHAT A NEUF QUEUES	Dario Argento	Les Films du Camélia
LE CIEL PEUT ATTENDRE	Ernst Lubitsch	Splendor Films
LE CINEMA DE PAPA	Claude Berri	Pathé Films
LE CRIME DE MONSIEUR LANGE	Jean Renoir	Tamasa Distribution
LE DEPART	Jerzy Skolimowski	Malavida
LE DESTIN	Youssef Chahine	Tamasa Distribution
LE DROIT DU PLUS FORT	R. W. Fassbinder	Carlotta Films
LE FANFARON	Dino Risi	Splendor Films
LE GOUT DU RIZ AU THE VERT	Yasujiro Ozu	Carlotta Films
LE GOUT DU SAKE	Yasujiro Ozu	Carlotta Films
L'HOMME DE BERLIN	Carol Reed	Tamasa Distribution
LE HUSSARD SUR LE TOIT	Jean-Paul Rappeneau	Gaumont
LE JOUR OU LA TERRE S'ARRETE	Robert Wise	Splendor Films
LE JOUR SE LEVE	Marcel Carné	Tamasa Distribution
LE JOURNAL D'UN CURE DE CAMPAGNE	Robert Bresson	Les Acacias
LE LIEUTENANT SOURIAN	Ernst Lubitsch	Swashbuckler Films
LE MARCHAND DES QUATRE SAISONS	R. W. Fassbinder	Carlotta Films
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN	R. W. Fassbinder	Carlotta Films
LE PASSE MONTAGNE	Jean-François Stévenin	Les Acacias
LE PAYS DES SOURDS	Nicolas Philibert	Les Films du Losange
LE POISON	Billy Wilder	Swashbuckler Films
LE PORNOGRAPHE	Shôhei Imamura	Mary X Distribution
LE PROCES JEANNE D'ARC	Robert Bresson	Diaphana
LE PROFOND DESIR DES DIEUX	Shôhei Imamura	Mary X Distribution
LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGE	Youssef Chahine	Tamasa Distribution
LE ROI ET L'OISEAU	Paul Grimault	Tamasa Distribution
LE SACRIFICE	Andreï Tarkovski	Tamasa Distribution
LE SECRET DE VERONIKA VOSS	R. W. Fassbinder	Carlotta Films
LE SILENCE	Ingmar Bergman	Carlotta Films
LE SIXIEME JOUR	Youssef Chahine	Tamasa Distribution
LE TROISIEME HOMME	Carol Reed	Tamasa Distribution
LE VAGABOND DE TOKYO	Seijun Suzuki	Splendor Films

LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT	Claude Berri	Pathé Films
LE VISAGE	Ingmar Bergman	Carlotta Films
LE VOYEUR	Michael Powell	Les Acacias
L'EMIGRE	Youssef Chahine	Tamasa Distribution
LES AILES DU DESIR	Wim Wenders	Tamasa Distribution
LES AMANTS DE VERONE	André Cayatte	Tamasa Distribution
LES ARISTOCHATS	Wolfgang Reitherman	The Walt Disney Company
LES AVENTURIERS	Robert Enrico	Héliotrope Films
LES CAMARADES	Mario Monicelli	Les Acacias
LES CHASSES DU COMTE ZAROFF	Irving Pichel	Théâtre du Temple
LES CONTES MERVEILLEUX	Ray Harryhausen	Carlotta Films
LES DAMES DU BOIS DE BOULOGNE	Robert Bresson	Les Acacias
LES DISPARUS DE SAINT-AGIL	Christian-Jaque	Tamasa Distribution
LES ENFANTS DU PARADIS	Marcel Carné	Pathé Films
LES FRISSONS DE L'ANGOISSE	Dario Argento	Les Films du Camélia
LES GRANDES GUEULES	Robert Enrico	Héliotrope Films
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT	R. W. Fassbinder	Carlotta Films
LES PORTES DE LA NUIT	Marcel Carné	Tamasa Distribution
LES PRODUCTEURS	Mel Brooks	Carlotta Films
LES VALEURS DE LA FAMILLE ADDAMS	Barry Sonnenfeld	Splendor Films
LES VISITEURS DU SOIR	Marcel Carné	SND
L'ETAT DES CHOSES	Wim Wenders	Les Acacias
L'ETRANGE NOEL DE MR JACK	Tim Burton	The Walt Disney Company
L'EVENTAIL DE LADY WINDERMERE	Ernst Lubitsch	Théâtre du Temple
L'HOMME TRANQUILLE	John Ford	Swashbuckler Films
L'OEIL DU DIABLE	Ingmar Bergman	Carlotta Films
L'OEUF DU SERPENT	Ingmar Bergman	Mary X Distribution
L'OISEAU AU PLUMAGE DE CRISTAL	Dario Argento	Les Films du Camélia
LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE	R. W. Fassbinder	Carlotta Films
L'ULTIME RAZZIA	Stanley Kubrick	Swashbuckler Films
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS	Agnès Varda	Ciné Tamaris
MAMAN KUSTER S'EN VA AU CIEL	R. W. Fassbinder	Carlotta Films
MANON DES SOURCES	Claude Berri	Pathé Films
MARTHA	R. W. Fassbinder	Carlotta Films
MISCHKA	Jean-François Stévenin	Les Acacias
MON ILE FARO, 1979	Ingmar Bergman	Carlotta Films
MON ONCLE D'AMERIQUE	Alain Resnais	Potemkine Films
MON XXE SIECLE	Ildiko Enyedi	Malavida
MOUCHETTE	Robert Bresson	Tamasa Distribution
NEW YORK 1997	John Carpenter	Splendor Films
NINOTCHKA	Ernst Lubitsch	Warner Bros.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES	Ettore Scola	Tamasa Distribution

OLIVIA	Jacqueline Audry	Solaris Distribution
OPERA	Dario Argento	Les Films du Camélia
PARIS, TEXAS	Wim Wenders	Les Acacias
PHENOMENA	Dario Argento	Les Films du Camélia
PICKPOCKET	Robert Bresson	Diaphana pour MK2
PREMIERE DESILLUSION	Carol Reed	Tamasa Distribution
PREVERT TOUT COURT	Jacques Prévert	Tamasa Distribution
PRINCE DES TENEBRES	John Carpenter	Splendor Films
PRINTEMPS PRECOCE	Yasujiro Ozu	Carlotta Films
PRINTEMPS TARDIF	Yasujiro Ozu	Carlotta Films
REMRQUES	Jean Grémillon	Tamasa Distribution
REPRISE	Hervé Le Roux	JHR Films
RIO GRANDE	John Ford	Swashbuckler Films
ROAR	Noel Marshall	Carlotta Films
ROCK-O-RICO	Don Bluth	Splendor Films
RUE DES CASCADES	Maurice Delbez	Malavida
SALADIN	Youssef Chahine	Tamasa Distribution
SERENADE A TROIS	Ernst Lubitsch	Splendor Films
SERIE NOIRE	Alain Corneau	Tamasa Distribution
SID ET NANCY	Alex Cox	Tamasa Distribution
SORTILEGES	Christian-Jaque	Tamasa Distribution
SUSPIRIA	Dario Argento	Les Films du Camélia
TANTE ZITA	Robert Enrico	Héliotrope Films
TCHAO PANTIN	Claude Berri	Pathé Films
THE INTRUDER	Roger Corman	Carlotta Films
THE PARTY	Blake Edwards	Splendor Films
THELMA & LOUISE	Ridley Scott	Solaris Distribution
TO BE OR NOT TO BE	Ernst Lubitsch	Les Acacias
TOUS EN SCENE	Vincente Minnelli	Warner Bros.
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI	R. W. Fassbinder	Carlotta Films
UN AMERICAIN A PARIS	Vincente Minnelli	Warner Bros.
UN ANIMAL, DES ANIMAUX	Nicolas Philibert	Les Films du Losange
UN CONDAMNE A MORT S'EST ECHAPPE	Robert Bresson	Les Acacias
UNE CERTAINE RENCONTRE	Robert Mulligan	Splendor Films
UNE FEMME DOUCE	Robert Bresson	Les Acacias
UNE HEURE PRES DE TOI	Ernst Lubitsch	Splendor Films
UNE PASSION	Ingmar Bergman	Carlotta Films
UNIFORMES ET JUPON COURT	Billy Wilder	Swashbuckler Films
VERA CRUZ	Robert Aldrich	Swashbuckler Films
VIVRE ENSEMBLE	Anna Karina	Malavida
WEST SIDE STORY	Robert Wise	Park Circus
YENTL	Barbra Streisand	Lost Films

Les films Jeune Public

Les films destinés aux publics jeunes sont particulièrement bien représentés au sein du catalogue ADRC Patrimoine. En 2018, l'ADRC a proposé 20 nouveaux titres qui ont été programmés dans 155 salles. Les locations se poursuivent en 2019.

TITRES	REALISATEURS	DISTRIBUTEURS
ALICE COMEDIES VOL. 2	Walt Disney	Malavida
BALTO CHIEN-LOUP, HEROS DES NEIGES	Simon Wells	Mary X Distribution
BONJOUR	Yasujiro Ozu	Carlotta Films
CHANTONS SOUS LA PLUIE	Gene Kelly	Warner Bros
ETRE ET AVOIR	Nicolas Philibert	Les Films du Losange
KIRIKOU ET LA SORCIERE	Michel Ocelot	Gebeka Films
LA BELLE	Arūnas Žebriūnas	ED Distribution
LA MELODIE DU BONHEUR	Robert Wise	Lost Films
LA REVOLTE DES JOUETS	B. Pojar, H. Tyrlova	Malavida
LE JOUR OU LA TERRE S'ARRETE	Robert Wise	Splendor Films
LE ROI ET L'OISEAU	Paul Grimault	Tamasa Distribution
LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT	Claude Berri	Pathé Distribution
LES ARISTOCHATS	Wolfgang Reitherman	The Walt Disney Company
LES CONTES MERVEILLEUX	Ray Harryhausen	Carlotta Films
LES DISPARUS DE SAINT-AGIL	Christian-Jaque	Tamasa Distribution
LES VALEURS DE LA FAMILLE ADDAMS	Barry Sonnenfeld	Splendor Films
L'ETRANGE NOËL DE MR JACK	Tim Burton	The Walt Disney Company
ROCK-O-RICO	Don Bluth	Splendor Films
UN ANIMAL, DES ANIMAUX	Nicolas Philibert	Les Films du Losange
WEST SIDE STORY	Robert Wise	Park Circus

La liste complète des films s'adressant au jeune public est consultable sur le site Internet de l'ADRC.

Ces films disponibles peuvent s'accompagner d'animations avec des intervenants professionnels, ou d'ateliers proposés à des conditions économiques aménagées.

Les documentaires sur le cinéma

L'Agence accompagne la sortie de documentaires sur le cinéma. Ces propositions s'articulent le plus souvent avec une rétrospective ou en lien avec l'opération **Le Mois du film documentaire** coordonnée par Images en bibliothèques. Cette année, **A Fuller Life** de Samantha Fuller et **Ingmar Bergman, une année dans une vie** de Jane Magnusson (Carlotta Films) ont été programmés en partenariat avec Documentaire sur grand écran dans sept salles de cinéma : Capdenac (L'Atmosphère), Casteljalous (L'Odyssée), Figeac (Le Charles Boyer), Muret (Véo Muret), Plaisance-du-Gers (L'Europe), Ramonville-Saint-Agne (L'Autan), Terrasson-Lavilledieu (Le Ciné-Roc).

Accessibilité sensorielle

L'ensemble des secteurs d'activité de l'ADRC participe à l'information et au conseil de ses interlocuteurs pour l'accessibilité des salles et des œuvres cinématographiques. En 2018, 135 films de patrimoine sont disponibles auprès de l'Agence en version audio-décrite (AD) et/ou sous-titrée pour personnes sourdes ou malentendantes (SME). Ces films ont majoritairement bénéficié de l'aide sélective à la numérisation des œuvres cinématographiques du patrimoine (CNC). Il s'agit cette année notamment des films des rétrospectives Robert Bresson, Robert Enrico et Nicolas Philibert. La liste complète est disponible sur le site Internet de l'ADRC. Le département Patrimoine participe également à différentes rencontres professionnelles en lien avec le département Études de l'Agence.

Nos partenaires distributeurs

Trois nouveaux distributeurs - Hélio trope Films, JHR et Karmafilms Distribution - viennent compléter le nombre de nos partenaires en 2018.

L'Agence poursuit son travail avec les distributeurs suivants :

Ad Vitam ▪ Arkeïon ▪ ARP Sélection ▪ Artédis ▪ Bac Films ▪ Les Bookmakers - Capricci Films / La Rabbia ▪ Carlotta Films ▪ Ciné Sorbonne ▪ Ciné-Tamaris ▪ Cinéma Public Films ▪ Clavis Films ▪ DHR ▪ Diaphana Distribution pour MK2 ▪ Les Documents Cinématographiques ▪ ED Distribution ▪ Epicentre ▪ Eurozoom ▪ Gaumont ▪ Gébéka Films ▪ Le Pacte ▪ Les Acacias ▪ Les Bookmakers ▪ Les Editions Zoroastre ▪ Les Films de Mon Oncle ▪ Les Films du Camélia ▪ Les Films du Jeudi ▪ Les Films du Losange ▪ Les Films du Paradoxe ▪ Lost Films ▪ Madadayo Films ▪ Malavida ▪ Mary-X Distribution ▪ Météore Films ▪ Mission Distribution ▪ Nour Films ▪ Orly Films ▪ Park Circus ▪ Pathé Distribution ▪ Potemkine Films ▪ Pyramide Distribution ▪ Shellac ▪ SND ▪ Solaris Distribution ▪ Sophie Dulac Distribution ▪ Splendor Films ▪ Swashbuckler Films ▪ Tamasa Distribution ▪ The Walt Disney Company ▪ Théâtre du Temple ▪ UFO ▪ Universal ▪ Warner Bros.

Les partenariats avec ces distributeurs ont par ailleurs permis d'avoir un accès privilégié aux catalogues. Rappelons que les distributeurs de films de patrimoine (sauf inédits) sont exonérés de contributions numériques (VPF).

Envois dématérialisés des films

Afin d'accompagner le développement de son activité, le département Patrimoine utilise depuis novembre 2016 l'offre de transport dématérialisée « Cinego ». Cette offre basée sur les réseaux Internet à haut débit est particulièrement adaptée aux continuations et à la programmation des films de patrimoine. 1 271 téléchargements Cinego (Patrimoine) ont été réalisés en 2018 soit près de 29 % de notre activité diffusion (+8 % par rapport à 2017). L'ADRC prend en charge le coût du téléchargement pour ses adhérents. L'Agence utilise également le logiciel de programmation pour gérer la logistique de diffusion (confirmation de programmation, suivis des DCP...).

3. Bilan des actions 2018 – Accompagnement

11 documents édités	+ 50 ateliers Jeune Public et animations tout public
50 compléments de programme numériques	77 ciné-concerts

Les documents édités en 2018

Pour chaque circulation de cycles ou de certains films le nécessitant, l'Agence édite un matériel d'accompagnement mis gratuitement à disposition des salles et des publics. En 2018, onze documents ont été édités par l'ADRC.

Rétrospective Jacques Prévert

Textes : Yannick Lemarié
Document édité par l'ADRC
Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
Format dépliant affichette 40 x 60
Distribution : Tamasa
Conception : ADRC



Rétrospective Wim Wenders

Textes : La Cinémathèque française
Document édité par l'ADRC
Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
Format dépliant affichette 40 x 60
Distribution : Les Acacias, Tamasa
Conception : ADRC



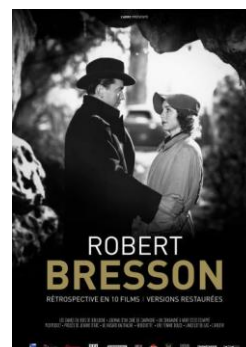
Rétrospective Rainer Werner Fassbinder

Textes : Pierre Gras
Document édité par l'ADRC
Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
Format dépliant affichette 40 x 60
Distribution : Carlotta Films
Conception : ADRC



Rétrospective Robert Bresson

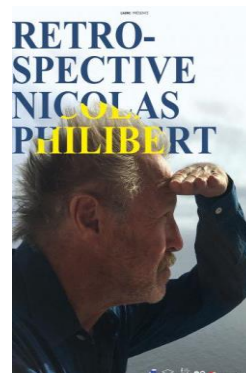
Textes : Gabriela Trujillo (La Cinémathèque française)
 Document édité par l'ADRC
 Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
 Format dépliant affichette 40 x 60
 Distribution : Les Acacias, Diaphana pour Mk2, Tamasa
 Conception : ADRC

**Rétrospective Yasujiro Ozu**

Textes : Diane Arnaud
 Document édité par l'ADRC
 Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
 Format dépliant affichette 40 x 60
 Distribution : Carlotta Films
 Conception : ADRC

**Rétrospective Nicolas Philibert**

Textes : Charlotte Garson
 Document édité par l'ADRC
 Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
 Format dépliant affichette 40 x 60
 Distribution : Les Films du Losange
 Conception : ADRC

**Rétrospective Comédies musicales**

Textes : N.T. Binh
 Document édité par l'ADRC
 Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
 Format dépliant affichette 40 x 60
 Distribution : Lost Film, Mission, Park Circus, Swashbuckler, The Walt Disney Company, Warner Bros.
 Conception : ADRC

**Rétrospective Robert Enrico**

Textes : Laurent Aléonard et Jérôme Enrico
 Document édité par l'ADRC
 Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
 Format dépliant affichette 40 x 60
 Distribution : Héliotrope Films
 Conception : ADRC



Rétrospective Jean-Paul Rappeneau

Textes : Bernard Payen (La Cinémathèque française)
Document édité par l'ADRC
Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
Format dépliant affiche 40 x 60
Distribution : Carlotta Films, Gaumont, Les Acacias
Conception : ADRC



Rétrospective Youssef Chahine

Textes : Amal Guerhazi (La Cinémathèque française)
Document édité par l'ADRC
Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
Format dépliant affiche 40 x 60
Distribution : Tamasa
Conception : ADRC



Rétrospective Ernst Lubitsch

Textes : N.T. Binh
Document édité par l'ADRC
Tirage ADRC : 8 250 exemplaires
Format dépliant affiche 40 x 60
Distribution : Les Acacias, Splendor Films, Swashbuckler, Théâtre du Temple, Warner Bros.
Conception : ADRC



Exposition

À l'occasion du dixième anniversaire de la disparition du cinéaste égyptien Youssef Chahine, une exposition composée de 15 planches de reproductions (photographies, affiches, maquettes de costumes) provenant des collections de La Cinémathèque française a été proposée à prix coûtant à nos adhérents programmant la rétrospective.



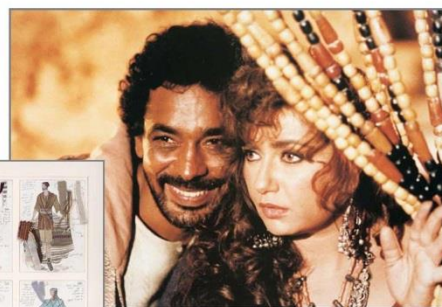
Crédits : Photographie de plateau, MIFP International Films, Collection La Cinémathèque française.



En Égypte, en plus des films musicaux, la tendance est aussi aux mélodrames. Chahine réalise *Chaf d'été* (1954) en mettant en scène un jeune homme amoureux qui se divise en deux : le héros et le héros, Michel Choufah, qui défend le héros.

Crédits : Photographie, MIFP International Films, Collection La Cinémathèque française.

Le divertissement de combat
Le *Desert* (1977) est sûrement l'un des films les plus importants de l'œuvre du cinéaste. À travers ce film, une ligne artistique originale se dessine chez Chahine qui, par la musique et la danse, réconcilie ses deux vocations : l'engagement et le divertissement.



Maquettes de costumes du film *Le Desert* (1977) dessinées par Nahad Nassarallah. Après avoir été assistante de la costumière française Yvonne Gosselin de Nette, Nahad Nassarallah décide d'en faire son métier et crée les costumes de plusieurs films égyptiens.

Crédits : Photographie de plateau, Orange Studio / L'Épic International / MIFP International Films, Collection La Cinémathèque française.



Crédits : Maquettes de costumes, Nahad Nassarallah, Collection La Cinémathèque française.

Planche de gauche : *Ciel d'enfer* (1954) Youssef Chahine découvre et lance, Michel Chalhoub, qui deviendra le fameux Omar Sharif. Photographies : MISR International - Collection La Cinémathèque française.

Planche de droite : *Le Destin* (1997) l'un des films les plus importants de l'œuvre du cinéaste. Photographie et maquette de costumes dessinée par Nahed Nasrallah. MISR International - Orange Studio - Collection La Cinémathèque française.

Compléments de programme numériques

En 2018, l'Agence a poursuivi son partenariat avec LaCinetek en diffusant des entretiens avec des réalisateurs en complément de programme de films de Patrimoine. Plus de 50 bonus exclusifs produits par LaCinetek sont disponibles gratuitement au format DCP sur le stock numérique Cinego.net. À l'occasion de la rétrospective Robert Bresson, la présentation du bonus du film *Au Hasard Balthazar* par Ira Sachs a été proposée à nos adhérents.



« Bresson parle de tout ce qui est à la fois beau et limité dans la jeunesse : le temps, l'enfance... »

Ira Sachs

Ira Sachs présente *Au Hasard Balthazar* © LaCinetek

L'ADRC est aussi partenaire des Cinémas Indépendants de Nouvelle-Aquitaine (CINA) et assure la diffusion d'une série de 13 entretiens avec des spécialistes du cinéma en avant-programme de films de patrimoine. La diffusion ADRC (hors région Aquitaine) s'effectue gratuitement, au format DCP sur Cinego et sans KDM.

Les ciné-concerts ADRC



Mauro Coceano (accordéon) et Gaël Mevel (violoncelle) accompagnent *Voyage au Congo* de Marc Allégret (Les Films du Jeudi). Cinéma L'Estran de Marennes-Oléron. 24 octobre 2018. Photo : Odile Motelet.

Depuis 2004, le département Patrimoine permet aux salles (municipales, associatives ou privées) d'organiser des ciné-concerts à des conditions spécialement aménagées. C'est l'occasion pour les programmeurs d'organiser des séances événements, en faisant découvrir les richesses du cinéma muet et de la musique à l'ensemble de leur public, ou plus spécialement au Jeune Public. Ces salles bénéficient ainsi des conditions suivantes :

- Mise à disposition du film à des conditions économiques aménagées.
- Accès à des tarifs négociés auprès de plus de 30 interprètes et compositeurs.
- Prise en charge des frais de déplacement des musiciens.
- Mise à disposition d'un document d'accompagnement sur certains titres.

Cette année, 70 ciné-concerts ont été proposés à des conditions spécialement aménagées dont 30 ont été financés intégralement par l'Agence ou cofinancés avec une association territoriale. Conformément à ses missions d'intérêt général, l'ADRC a veillé à permettre l'accès à cette action aux salles économiquement fragiles, sur l'ensemble du territoire.

En 2018, le film de Buster Keaton *Les Fiancées en folie* (Splendor Films) a été particulièrement demandé, tout comme le programme *Alice Comedies* de Walt Disney (Malavida). À l'occasion des commémorations de l'Armistice et du centenaire de la Grande Guerre (1918 / 2018), *La Grande Parade* de King Vidor (Warner Bros) a été programmé à quatre reprises.

Ciné-concerts 2018

VILLES	SALLES	TITRES
AMIENS	Ciné Saint-Leu	<i>Cadet d'eau douce</i>
AUBERVILLIERS	Le Studio	<i>La Petite marchande d'allumettes</i>
AUBIGNY-SUR-NERE	L'Atomic	<i>Les Fiancées en folie</i>
BAGNERES-DE-LUCHON	Le Rex	<i>Les Nouvelles (més) aventures d'Harold Lloyd</i>
BAR-SUR-AUBE	Le Vagabond	<i>Les Pionniers du cinéma</i>
BEAUGENCY	Le Dunois *	<i>Les Fiancées en folie</i>
BEAUVAIS	Cinespace	<i>L'Aurore</i>
BERCK-SUR-MER	Le Cinos	<i>Fatty se déchaîne</i>
BRAY-SUR-SEINE	Le Renaissance *	<i>Les Fiancées en folie</i>
BRIGNOLES	La Boîte à images	<i>Alice Comedies</i>
CAHORS	Le Quercy	<i>L'Homme à la caméra</i>
CAUSSADE	Cinéma Théâtre *	<i>Les Fiancées en folie</i>
CHASSENEUIL	Le Vox	<i>Les Fiancées en folie</i>
CHATEAU-RENARD	Le Vox *	<i>Les Fiancées en folie</i>
CHINON	Le Rabelais *	<i>Les Fiancées en folie</i>
COLOMIERS	Le Central *	<i>Les Fiancées en folie</i>
COUTANCES	Le Long Court	<i>Chantage</i>
COZES	CRPC	<i>Au bonheur des dames</i>
EAUZE	Le Foyer *	<i>Les Fiancées en folie</i>
ETEL	Cinéma La Rivière	<i>Monte là-dessus</i>
FORCALQUIER	Le Bourguet *	<i>La Grande parade</i>
GRAY	Cinémaxia	<i>Metropolis</i>
GUILLESTRE	Le Rioubel *	<i>Les Aventures du Prince Ahmed</i>
ISSOUDUN	Les Elysées *	<i>Les Fiancées en folie</i>

JOIGNY	Cinéma Agnès Varda *	<i>La Grande parade</i>
JOSELIN	Le Beaumanoir *	<i>Les Pionniers du cinéma</i>
L'ISLE-JOURDAIN	L'Olympia *	<i>Les Fiancées en folie</i>
LA FLECHE	Le Kid	<i>Monte là-dessus</i>
LANGAIS	Le Jean-Hugues Anglade *	<i>Les Fiancées en folie</i>
LE BLANC	Studio République *	<i>Les Fiancées en folie</i>
LE HAVRE	Le Studio	<i>Cadet d'eau douce</i>
LE PLESSIS-ROBINSON	Salle Gérard Philipe	<i>Cadet d'eau douce</i>
MARCQ-EN-BAROEUL	Le Colisée *	<i>Koko le Clown</i>
MARCQ-EN-BAROEUL	Le Colisée	<i>Au bonheur des dames</i>
MARCIAC	Ciné 32	<i>Alice Comedies 2</i>
MARENNES	L'Estran *	<i>Voyage au Congo</i>
MARENNES	L'Estran	<i>Gosses de Tokyo</i>
MONSEGUR	L'Eden	<i>Monte là-dessus</i>
MONTPELLIER	Nestor Burma	<i>Voyage au Congo</i>
MONTRICHARD	Le Régent	<i>L'Eventail de Lady Windermere</i>
MURET	Véo	<i>Monte là-dessus</i>
NOVALAISE	Cinéma	<i>Charlot Festival</i>
OUROUX-EN-MORVAN	Cinéma Le Clap	<i>Alice Comedies</i>
PELUSSIN	Ciné Pilat	<i>Cadet d'eau douce</i>
PERIGUEUX	CGR (partenariat Ciné-Cinéma)*	<i>Metropolis</i>
PITHIVIERS	Le Mail *	<i>Monte-là-dessus</i>
REMIREMONT	Le France *	<i>La Grande parade</i>
RIOM	Le Lux	<i>L'Aurore</i>
ROYE	Théâtre de Roye *	<i>La Grande parade</i>
SAINT-AIGNAN	Le Petit Casino*	<i>Les Fiancées en folie</i>
SAINT-AMOUR	Salle de la Chevalerie	<i>L'Aurore</i>
SAINT-CERE	MJC *	<i>Les Fiancées en folie</i>
SAINT-CHELY-D'APCHER	Cinéma Théâtre	<i>Chantage</i>
SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT	L'Utopie *	<i>Les Fiancées en folie</i>
SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN	Patrice Leconte *	<i>Les Fiancées en folie</i>
SAINT-FLORENT-SUR-CHER	Le Rio *	<i>Les Fiancées en folie</i>
SAINT-PIERRE D'OLERON	L'Eldorado	<i>Gosses de Tokyo</i>
SCEAUX	Le Trianon*	<i>Au bonheur des dames</i>
SENS	Cinéma Confluence	<i>Les 3 (Més)aventures d'Harold Lloyd</i>
THOUROTTE	Salle Saint-Gobain*	<i>Keaton en quatre</i>
THOUROTTE	Salle Saint-Gobain	<i>Charlot Festival</i>
TONNAY CHARENTE	CRPC *	<i>Au bonheur des dames</i>
TOURS	Le Studio *	<i>Les 3 (Més)aventures d'Harold Lloyd</i>
TOURS	Le Studio *	<i>La Passion de Jeanne d'Arc</i>
VAGNEY	Cinéma L'Entracte	<i>Voyage au Congo</i>
VALLOIRE	Les Gentianes *	<i>Les Pionniers du Cinéma</i>
VAUX-LE-PENIL	La Ferme des jeux	<i>Chantage</i>
VERDUN-SUR-GARONNE	MJC *	<i>Les Fiancées en folie</i>
VIENNE	L'Amphi	<i>A l'assaut du boulevard</i>

*Ciné-concerts financés intégralement par l'ADRC ou co-financés avec une association territoriale.

Les animations à destination du Jeune Public

Qu'il s'agisse de projections commentées, de ciné-contes, ciné-lectures ou d'ateliers de sensibilisation, notre offre d'animations dédiée au Jeune Public s'accroît. L'Agence accompagne ainsi les salles dans leur projet de développement des publics, notamment les plus jeunes.

Les ateliers d'initiation au cinéma en partenariat avec La Cinémathèque française

Le département Patrimoine de l'Agence et le service de l'action éducative de La Cinémathèque française ont renouvelé leur partenariat pour proposer des ateliers d'initiation au cinéma à l'occasion de plusieurs rééditions. Ces animations thématiques, **Le cinéma : un monde d'émotion** (à partir de 8 ans) et **Duel & Western** (à partir de 13 ans) sont intégralement financées par l'Agence à destination des salles les plus fragiles. Cette année, 36 ateliers ont été proposés avec le concours fréquent des associations territoriales. Les circulations se poursuivent en 2019.

Localités et salles : Callac (L'Argoat), Mitry-Mory (Le Concorde), Fosses (L'Ysieux), Orsay (Le Jacques Tati), Saint-Bonnet-le-Château (Le Cin'Etoile), Mornant (Le Jean Carmet), Trévoux (La Passerelle), Saint-Genis-Laval (La Mouche), Charlieu (Les Halles), Lyon (Ciné-Duchère), Pélussin (Ciné Pilat), Aiguillon (Le Confluent), Castelnaudary (La Halle aux grains), Hendaye (Cinéma Les Variétés), Auch (Ciné 32), Auzielle (Studio 7), Colomiers (Le Central), L'Isle-Jourdain (L'Olympia), Figeac (Charles Boyer), Auterive (L'Oustal), Decazeville (La Strada), Melle (Le Méliès), Civray (Ciné Malice), La Roche Chalais (Le Club), Barbezieux (Le Club), Montguyon (Le Ciné), La Crèche (Henri-George Clouzot), Arudy (Le Saint-Michel), Saint-Jean-Pied-de-Port (Le Vauban), Monségur (L'Eden), Saintes (Le Gallia), Digoïn (Le Majestic), Gueugnon (Le Danton), Plougonvelin (Le Dauphin), Le Chambon-sur-Lignon (Cinemascoop), Lons-le-Saulnier (Les Cordeliers).



Pour accompagner petits et grands dans leur découverte du cinéma, ces ateliers thématiques proposent un jeu de questions-réponses à partir d'extraits choisis en écho à un long métrage.

> 36 ateliers financés par l'Agence au bénéfice des salles les plus fragiles en régions

Florence Rochat anime l'atelier **Un Monde d'émotion** au Charles Boyer de Figeac Mars 2018. Photo : DDM, Alexandre Keirle

En 2018, le département Patrimoine de l'ADRC a proposé par ailleurs différentes animations : ces ateliers pratiques ou ces projections commentées autour des films permettent de manière ludique de découvrir les arcanes du Septième Art. Elles sont proposées à des conditions aménagées par l'Agence qui assure la prise en charge des frais de déplacement des professionnels du cinéma qui encadrent ces séances.

De l'image fixe à l'image animée

Proposé par Anne-Gourdet Marès et l'ADRC en lien avec différents films, cet atelier permet de découvrir les évolutions techniques qui ont permis le passage de l'image fixe à l'image animée. Cette année, **Les Aventures fantastiques** de Karel Zeman (Malavida) ont été présentées dans les salles de Montbrison (Le Rex), Saint-Bonnet-le-Château (Cin'Etoile) et Usson-en-Forez (Le Quai des Arts).

L'Atelier Theremin

Proposé par Jimmy Virani, l'atelier permet de découvrir le Theremin, instrument unique qui fonctionne sans contact et utilisé dans la bande originale du film **Le Jour où la terre s'arrêta** de Robert Wise (Splendor Films) signée Bernard Herrmann. Il a été présenté dans les salles de Garges-lès-Gonesse (Cinéma Jacques Brel), Saint-Cyr (Les Yeux d'Elsa), Rouen (L'Omnia), et en partenariat avec Cinéphare dans les salles de Guéméné-sur-Scorff (Ciné Roch), Morlaix (La Salamandre), Saint-Renan (Le Bretagne), Plougonvelin (Le Dauphin) et Douarnenez (Le Club).

Ciné-conte « Peau d'Âne »

Le ciné-conte coécrit par Sami Hakimi et Julien Tauber autour de **Peau d'Âne** de Jacques Demy (Ciné-Tamaris) a été proposé cette année avec le soutien de l'Agence à Châteauroux (Apollo).

La bande son du film

Compositeur-interprète, bruiteur et ingénieur du son, Jean-Carl Feldis propose un atelier très ludique et interactif permettant au Jeune Public de créer les bruitages, le doublage voix et la musique d'un extrait de film (**Les Trois Âges** de Buster Keaton, Edward Cline). Tout est improvisé et enregistré en direct durant la projection, puis rediffusé en fin de séance. Cet atelier a été proposé cette année dans les salles d'Argentan (Le Normandy), Alençon (Planet' Ciné), La Ferté Macé (Gérard Philipe), Flers (Les 4 vikings), Sées (Le Rex), L'Aigle (L'Aiglon), Mortagne-au-Perche (L'Etoile), Val au Perche (Le Cinéma), en partenariat avec l'association régionale MaCaO 7^{ème} Art.

Les animations Tout Public

L'ADRC assure un repérage d'intervenants (critiques, historiens, techniciens...) et soutient la mise en place de différentes animations en assurant la prise en charge des frais de déplacement des intervenants. Plus de 50 animations ont été proposées tout au long de l'année en lien avec différents titres de notre catalogue. Parmi les localités et salles qui ont développé avec l'Agence une proposition pérenne d'animations, citons : Forcalquier (Le Bourguet), Pau (Le Méliès), Tournus (La Palette), Die (Le Pestel), Aix-les-Bains (Le Victoria), Thonon-les-Bains (Le France), Brest (Les Studios), Pithiviers (Le Mail), Châteauroux (Apollo).

L'ADRC soutient également la formation d'exploitants à l'accompagnement des films en salles, notamment avec les associations SCALA en Loire-Atlantique et Ciné Phare en Finistère.

Le processus musical de création dans l'œuvre de Youssef Chahine

À l'occasion du dixième anniversaire de la disparition du cinéaste égyptien Youssef Chahine, l'ADRC s'est associée à La Cinémathèque française et à Tamasa Distribution, pour lui rendre hommage à travers une rétrospective en 12 films (avec matériel d'accompagnement) et une animation exceptionnelle. L'Agence a proposé à ses adhérents une tournée de concerts-conférences sur le processus musical de création, en

accompagnement du film *Le Destin*. Ces concerts-conférences étaient animés par Amal Guerhazi, chercheuse à la Cinémathèque française et commissaire de l'exposition *Youssef Chahine*, qui s'est tenue à la Galerie du Musée du cinéma du 14 novembre 2018 au 28 juillet 2019.



Amal Guerhazi

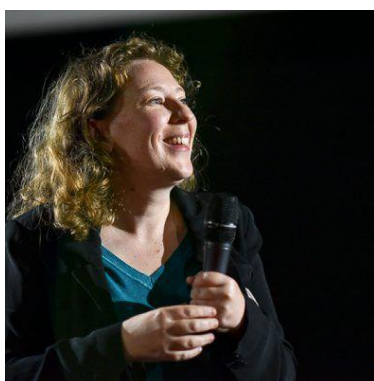


En 2018, cette animation a été proposée à Romainville (Cinéma Le Trianon), Valence (Lux) et Clermont-Ferrand (Cinéma Le Rio) et s'est poursuivie dans plus de 10 salles en 2019.

Conférence sur l'œuvre de Nicolas Philibert par Charlotte Garson

À l'occasion de la sortie du dernier film de Nicolas Philibert *De chaque instant* et de la rétrospective que lui a consacré Les Films du Losange, l'ADRC et La Cinémathèque du Documentaire se sont associées et ont cofinancé une tournée de rencontres et conférences sur l'œuvre de Nicolas Philibert. 13 conférences de Charlotte Garson, critique, ont été proposées aux salles de cinéma de petites villes adhérentes à l'ADRC.

Localités et salles : Agen (Le Studio Ferry), Auch (Ciné 32), Auterive (cinéma L'Oustal), Biars-sur-Cère (Robert Doisneau), Clermont L'Hérault (Cinéma Alain Resnais), Figeac (cinéma Charles Boyer), Lavelanet (Le Casino), Le Palais (Le Rex), Maule (Les 2 Scènes), Montpellier (Nestor Burma), Narbonne (Théâtre), Ramonville-Saint-Agne (cinéma L'Autan). L'opération s'est prolongée en 2019.

Charlotte Garson à Lavelanet au cinéma Le Casino / *La Ville Louvre* de Nicolas Philibert (Les Films du Losange)

Les Claquettes dans les comédies musicales

À l'occasion de la rétrospective *Comédie musicale, la joie de vivre du cinéma*, l'ADRC a proposé avec Anne Gambini (danseuse et professeure de claquettes au sein de l'association Ten-over Tap), un atelier d'initiation pratique à la danse et aux claquettes. Au cours de cette animation, Anne Gambini invite les participants à découvrir le *Tap dance* des comédies musicales hollywoodiennes et transmet aux élèves les numéros emblématiques du grand écran (*Chantons sous la pluie*, *42^{ème} rue* ...). Cet atelier initié fin 2018 a débuté sa circulation en salles en début d'année 2019.

Ateliers Claquettes à Montgeron au cinéma Le Cyrano / *Chantons sous la pluie* (Warner Bros)

Il était une fois Casque d'Or

Cette animation proposée en collaboration avec Josée de Luca (chef maquilleuse et réalisatrice) raconte comment Alex Archambault a créé la célèbre coiffure de Simone Signoret en 1952 pour *Casque d'Or* de Jacques Becker (Les Acacias). Avec ce projet, Josée de Luca rend hommage aux créateurs et aux techniciens. Cette animation originale sur un sujet peu traité a été présentée avec succès à Pithiviers (Le Mail) avant la séance du film de Jacques Becker.

Ciné-lecture

En partenariat avec l'association *La Voie des livres*, l'ADRC propose des ciné-lectures à des conditions aménagées. Avant la projection, un conteur, Marc Roger, donne à voir les mots qu'un auteur a écrits, avant de voir les images du réalisateur qui s'en est inspiré. Une occasion de lire certains secrets de fabrication cinématographique, mais aussi d'évoquer brièvement l'influence réciproque des outils narratifs de l'écrit et de ceux de l'écran. Cette animation a été présentée cette année à Guémené-sur-Scorff (Ciné Roch) avant la projection du film de Luis Buñuel (d'après Octave Mirbeau) *Le Journal d'une femme de chambre* (Carlotta Films).

Jazz et cinéma

En partenariat avec *Le Trio Invite*, l'ADRC propose des concerts-conférences *Jazz et cinéma*. Ces animations qui précèdent la projection d'un film mettent en lumière de grands moments de l'histoire du jazz et du cinéma. De Charlie Parker (*Bird* de Clint Eastwood), à Miles Davis (*Ascenseur pour l'échafaud* de Louis Malle) en passant par Chet Baker (*Let's get lost* de Bruce Weber) ou encore Charlie Mingus (*Shadows* de John Cassavetes), le trio revisite leur répertoire avec des invités de renom comme le trompettiste Ronald Baker ou le saxophoniste David Sauzay. En 2018, un concert-conférence a été proposé le 17 juin à Montmorency (cinéma Eden) avant la projection du film *Ascenseur pour l'échafaud* de Louis Malle.

Le Bel Antonio

À l'occasion de la ressortie en salles du *Bel Antonio* de Mauro Bolognini (Théâtre du temple), l'ADRC a proposé une ciné-conférence de Willy Durand (WARM) à Mulhouse (Bel Air).

Sport et Cinéma

Beau succès de réédition de l'année, *Breaking Away* de Peter Yates (Théâtre du temple), a été accompagné d'une conférence par Julien et Gérard Camy, co-auteurs du livre *Sport & Cinéma* (Editions du Bailli de Suffren, 2016) dont la programmation a débuté en 2019.

4. Service à destination des salles – mise en réseau et Centre-Ressources

Mise en réseau

AFCAE

L'Agence poursuit le travail mené avec le groupe Répertoire de l'Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai. En 2018, les 12 films soutenus par l'AFCAE ont été accompagnés par l'ADRC. Le responsable du département Patrimoine de l'ADRC a participé activement aux travaux du groupe tout au long de l'année.

À l'occasion des rééditions des films de Seijun Suzuki (Splendor Films), Yasujiro Ozu (Carlotta Films), Shohei Imamura (Mary-X Distribution) et Mikio Naruse (Les Acacias), l'ADRC et l'AFCAE ont financé une tournée de conférences sur le cinéma japonais des années 1960, animées par Pascal-Alex Vincent (cinéaste et enseignant à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle).

Localités et salles : Aix-en-Provence (Institut de l'image), Aix-les-Bains (Le Victoria), Amiens (Cinéma Orson Welles), Angoulême (Cité de l'image), Castelnau (Le Castéla), Corbeil-Essonnes (Arcel), Cucuron (Le Cigalon), Givet (Le Manège), Le Palais (Cinéma Rex), Metz (Le Caméo Ariel), Montgeron (Cyrano), Orsay (Jacques Tati), Rennes (TNB), Rieupeyroux (Cinéma de Rieupeyroux), Roanne (Espace Renoir), Saint-Michel-sur-Orge (Ciné Carné), Tournus (La Palette), Vannes (Le Garenne).

Les conférences **Le Mystère Clouzot** présentées par Noël Herpe se sont poursuivies en 2018 à Dôle (MJC), Cotignac (Marcel Pagnol), Semur-en-Auxois (Etoile Cinéma), Forcalquier (Le Bourguet), Cancale (Le Duguesclin), Le Chambon-sur-Lignon (Le Cinémascoop), Clermont-Ferrand (Le Rio), Vannes (Le Garenne), Saint-Malo (Le Vauban), Plougonvelin (Le Dauphin), et Yssingeaux (La Grenette).

Agence du court métrage

L'opération **Une mémoire en courts** (créée en 2001 par l'Agence du court métrage) a permis d'associer le travail du Département Patrimoine de l'ADRC à celui de l'Agence du court métrage. Les cinq programmes disponibles, dans le cadre de ce partenariat, aux conditions ADRC ont généré 15 locations en 2018.

Chaplin, Keaton, Etaix et ses pairs (6 locations avec ciné-concerts ADRC), **Films d'apprentissage, Jacques Rivette** (4 locations), **Jeunesses des Sixties** (1 location), **Cavalier Express** (3 locations), **À l'école de Tati** (1 location).

La Cinémathèque française

L'ADRC et La Cinémathèque française ont développé, depuis 2008 un partenariat permettant de relayer en régions les grands événements de l'institution parisienne : **Stanley Kubrick** (2011), **Metropolis** (2011-2012), **Les Enfants du Paradis** (2012-2013), **François Truffaut** (2014), **Michelangelo Antonioni** (2015). À ces différentes occasions, en complément du travail de diffusion des films en régions, l'ADRC a édité, en partenariat avec La Cinémathèque française, un matériel d'accompagnement destiné aux salles et aux publics (documents, expositions). Des offres spéciales ont permis également aux spectateurs des salles partenaires de l'ADRC de bénéficier d'invitations aux différentes expositions. Cette année, ce partenariat s'est développé autour des rétrospectives consacrées à **Robert Bresson**, **Wim Wenders**, **Jean-Paul Rappeneau** et **Youssef Chahine**.

En 2018, l'ADRC et l'AFCAE se sont associées à la 6^{ème} édition du Festival *Toute la mémoire du monde* organisé par La Cinémathèque française, pour proposer, du 7 au 27 mars, un « hors les murs » dans 40 cinémas Art et Essai en Île-de-France et en régions. Seize films restaurés – dont un cycle Wim Wenders (Les Acacias, Tamasa) et un ciné-concert du *Voyage au Congo* de Marc Allégret (Les Films du Jeudi) ont été proposés aux publics. 40 salles de cinéma y ont participé.

Localités et salles : Amiens (Ciné Saint-Leu), Angoulême (Cinéma de La Cité), Antony (Le Select), Aubervilliers (Le Studio), Barcelonnette (L'Ubaye), Bastia (Studio cinéma), Beaumont-sur-Oise (Le Palace), Cahors (Quercy), Caussade (Cinema-Théâtre), Décines-Charpieu (Ciné Toboggan), Digne-les-Bains (Ciné Toiles), Domont (Ciné de Domont), Dompierre-sur-Besbre (Cinéma René Fallet), Dreux (Cinécentre), Erquy (Armor Ciné), Fronton (Cinéma de Fronton), Gardanne (Cinéma 3 Casinos), La Ciotat (Le Lumière), Lille (Cinéma Le Majestic), Maisons-Laffite (L'Atalante), Metz (Palace Caméo Ariel), Montauroux (Maison Pour Tous), Montignac Lascaux (Le Vox), Montmorency (Eden), Montpellier (Cinéma Nestor Burma), Muret (Véo Muret), Nogent-Le-Rotrou (Le Rex), Nyons (Arlequin), Pertuis (Le Luberon), Plougastel (Cinéma Image), Ris-Orangis (Les Cinoches), Saint-Gaudens (Le Régent), Sainte-Marie-sur-Mer (Saint-Joseph), Saint-Julien-en-Born (Le Cinéma de Contis), Strasbourg (Star), Thionville (La Scala), Vagney (Cinema L'Entr'actes), Vaison-La-Romaine (Florian), Vienne (Amphi Cinéma), Vincennes (Le Vincennes).

Association des Distributeurs de Films de Patrimoine (ADFP).

L'ADRC a été partenaire de la 4^{ème} édition du *Festival Play it Again !* organisé par l'Association des Distributeurs de Films de Patrimoine (ADFP) qui s'est déroulée dans près de 200 salles du 18 au 24 avril. Fin 2018, en accord avec le CNC, l'ADFP a décidé de confier l'organisation de ce festival qu'elle a créé à l'ADRC qui a pris en charge l'édition 2019 de transition.

Associations régionales / Ententes de programmation / Circuits itinérants

L'Agence poursuit le travail étroit mis en place avec l'ensemble des associations territoriales actives sur le secteur du Patrimoine :

Association des Cinémas du Centre (ACC), Association des Cinémas et Circuits Itinérants du Languedoc-Roussillon (ACCILR), Association des Cinémas Indépendants d'Aquitaine (ACPA - aujourd'hui CINA), Association de Cinémas d'Art et d'Essai en Aquitaine, Limousin et Midi-Pyrénées (ACREAMP), Cinémas 93, Cinémaginaire, Cinémas du Sud, Cinémas Indépendants de Bourgogne et de Franche-Comté (CIBFC), Cinessonne, Cinéphare, De la Suite dans les Images, Écrans VO, Groupement Régional d'Action Cinématographique (GRAC), Les Écrans de la Drôme et de l'Ardèche, MaCaO, Plan Séquence, Salles de Cinéma Associatives de Loire-Atlantique (SCALA), Plein Champ.

Ententes de programmation : Ciné Diffusion, VEO, Entente Saint-Louis, GPCI, Micromégas, Sud Ciné, MC4.

L'Agence travaille également régulièrement avec les principaux circuits itinérants tels que Ciné Off (Tours), Ciné Passion en Périgord (Saint-Astier), Cinébus (Sillingy), Cinémaginaire (Latour-de-France), Cinémobiles / CICLIC (Château-Renault), Cinessonne (Ris-Orangis), Cinevasion (Rosières), CRPC (Poitiers), Ecran Village (Vernoux-en-Vivara), Ecrans Mobiles 25 (Besançon), Ecrans Mobiles 74 (Doussard), Cinécran 81 (Albi), Les Tourneurs de l'UDMJC 21 (Dijon), Scéni Qua Non (Nevers).

Le Mois du Film Documentaire

Afin de favoriser la visibilité du cinéma documentaire de patrimoine, Images en bibliothèques et l'ADRC ont renouvelé leur partenariat pour proposer aux salles de cinéma, durant **Le Mois du Film Documentaire**, des films de cinéastes qui ont marqué l'histoire du genre (Werner Herzog, Chris Marker, Agnès Varda, Frédéric Rossif) comptabilisant 36 programmations dans 28 établissements.

Localités et salles : Agen (Studio Ferry), Auch (Ciné 32), Auterive (L'Oustal), Auzielle (Ciné 7), Biars-sur-Cère (Le Robert Doisneau), Bressols (La Muse), Clermont-L'Hérault (Alain Resnais), Crest (L'Eden), Condom (Ciné 32), Dunkerque (Studio 43), Espalion (Le Rex), Figeac (Le Charles Boyer), Fleurance (Le Grand Angle), Lavelanet (Le Casino), Le Palais (Le Rex), L'Isle-Jourdain (l'Olympia), Monségur (L'Eden), Monsempron-Libos (Le Liberty), Montpellier (Nestor Burma), Muret (Véo Muret), Narbonne (Association Théâtre), Plaisance-du-Gers (L'Europe), Ramonville-Saint-Agne (L'Autan), Saint-Aignan (Le Petit Casino), Saint-Céré (MJC), Sainte-Livrade-sur-Lot (L'Utopie), Samatan (Foyer rural), Vic-Fezensac (Ciné Vic).

Documentaire sur Grand Ecran

L'ADRC et l'association Documentaire sur Grand Ecran ont initié cette année un partenariat autour du dispositif **Double Jeu**, qui valorise la sortie d'un film documentaire (inédit) en proposant aux programmeurs d'y associer un film de patrimoine. Avec le concours du département Patrimoine, le programme **Double jeu n°4, Les Coulisses de l'exploit** composé des films **L'Empire de la perfection** de Julien Faraut (UFO Distribution) et **La Grande extase du sculpteur sur bois Steiner – Gasherbrum, la montagne lumineuse** de Werner Herzog (Potemkine) a été programmé dans 9 cinémas en 2018.

Localités et salles : Ajaccio (Ellipse Cinéma), Biarritz (Cinéma Le Royal), Argenteuil (Cinéma Le Figuier Blanc & Cinéma Jean Gabin), Villeneuve-d'Ascq Cedex (Cinéma Le Méliès), Penmarch (Cinéma Eckmühl), Ambert (Ciné-club d'Ambert), Ganges (Cinéma Arc-en-ciel), Nantes (Le Cinématographe).

Ciné-ma différence

Le département Patrimoine a mis en place un partenariat avec **Ciné-ma différence**. Cette association propose dans plusieurs villes de France des séances de cinéma aménagées pour des personnes souvent exclues des loisirs culturels : personnes avec autisme ou handicaps multiples ou, plus généralement, un handicap avec troubles du comportement associés. Ces séances, ouvertes à tous, ont lieu à une fréquence régulière dans des salles accessibles aux personnes à mobilité réduite. Plus de quinze titres issus du catalogue ADRC sont proposés aux salles accueillant le dispositif, dont plusieurs ciné-concerts. **Les Trois (Més)aventures d'Harold Lloyd** de Hal Roach et Fred Newmeyer a été présenté au Studio de Tours par Christian Paboeuf.

Journées professionnelles

Journées de projections, rencontres professionnelles sur la diffusion de films du Patrimoine en salles, et différentes interventions ont rythmé l'année 2018, permettant de répondre aux demandes de nos adhérents, d'offrir une meilleure visibilité à l'activité du département Patrimoine et de placer celle-ci au centre de nombreuses collaborations.

Festival International du Film de La Rochelle

Pour la quatorzième année, deux journées professionnelles ont été organisées en partenariat avec le Festival International du Film de La Rochelle. Ces deux journées ont rassemblé près de 100 professionnels (exploitants, distributeurs, responsables d'associations...). Sept films ont été présentés en avant-première de réédition dont *Breaking away* de Peter Yates (Théâtre du Temple), *Le Départ* de Jerzy Skolimowski (Malavida Films) précédée d'un concert-conférence du Bertrand Ravalard Trio qui revisitait l'œuvre de Krzysztof Komeda (1931-1969), *Les Dames du Bois de Boulogne* de Robert Bresson (Les Acacias) ou encore *Les Camarades* de Mario Monicelli (Les Acacias). En partenariat avec Carlotta Films, l'ADRC a présenté à ses adhérents le documentaire *Bergman, une année dans une vie* de Jane Magnusson, suivie d'une conférence de Raphaël Yung Mariano. Autre temps fort de ces journées, l'ADRC et le Festival ont proposé, avec le concours de Ciné Sens et du CNC, une séance d'information et d'échange sur l'accessibilité des films et des cinémas aux personnes en situation de handicap sensoriel. Ce temps d'échange très suivi avec Cécile Dumas (Ciné Sens), Christian Landais (Département études de l'ADRC), Isabelle Hébrard (Service de l'exploitation du CNC) et Marie Diagne (Le Cinéma parle) s'est poursuivi par la projection du film *Fatima* de Philippe Faucon (Pyramide) en version audio-décrite, en présence du cinéaste.

L'Agence s'est associée pour la troisième fois à l'Atelier des sorties, organisé par le SCARE et le GIE DIRECT en partenariat avec CINA (Cinémas Indépendants de Nouvelle-Aquitaine). Trois distributeurs ont présenté aux exploitants leur stratégie de communication autour d'un film inédit ou de patrimoine. Les Films du Losange ont ainsi détaillé le projet de sortie de *De chaque instant* de Nicolas Philibert et une rétrospective du cinéaste (accompagnée par l'ADRC et La Cinémathèque du Documentaire). Un rafraîchissement était offert par l'ADRC, le SCARE et DIRECT à l'issue de cette rencontre. Ces journées sont devenues, depuis leur création en 2004, un rendez-vous important permettant aux programmeurs de préparer la saison à venir et d'échanger sur leurs pratiques.

Lumière 2018

Pour cette 9^{ème} édition, le Festival Lumière, l'AFCAE et l'ADRC ont organisé du 17 au 19 octobre trois journées de projections de films de patrimoine à destination de leurs adhérents et proposé un espace de rencontre au sein du Village dans le cadre du 6^{ème} Marché International du Film Classique (MIFC). Près de 70 participants se sont retrouvés à Lyon pour découvrir six films réédités : *Ragtime* de Milos Forman (Lost Films), *Walkover* de Jerzy Skolimowski (Malavida Films), *Le Destin* de Youssef Chahine (Tamasa), *New York 1997* de John Carpenter (Splendor Films), *Olivia* de Jacqueline Audry (Solaris), *House by the River* de Fritz Lang (Théâtre du Temple). L'ADRC est également intervenue dans le cadre du **Marché International du Film Classique** lors de la table ronde « *Quelles actions pour les publics jeunes (enfance, adolescence, jeunes adultes) ? Pour un renouvellement des publics du patrimoine.* » (Modérateur : Anthony Bobeau).

Viva Patrimoine ! 2018

LUX (Scène Nationale de Valence) et l'ADRC ont organisé le 26 janvier en partenariat avec l'AFCAE et Les Écrans de la Drôme et de l'Ardèche, une journée professionnelle dans le cadre du Festival Viva Patrimoine ! qui a rassemblé plus de 30 exploitants et professionnels de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La projection de *La Rivière du hibou* (Oscar du court-métrage 1964) a permis de présenter la rétrospective Robert Enrico (Héliotrope Films). Parmi les autres films présentés, citons *Notre pain quotidien* de King Vidor (Théâtre du Temple) et *La Ronde* de Max Ophüls (Carlotta Films) dans une version restaurée et numérisée en 4k avec le soutien du CNC, disponible avec sous-titrage pour personnes sourdes ou malentendantes et audiodescription. Une table ronde sur l'accessibilité sensorielle animée par Cécile Dumas de Ciné Sens et une

réunion de travail sur la diffusion du patrimoine en salles en région Auvergne-Rhône-Alpes ont jalonné cette journée. Autres temps fort, la conférence **Le Mystère Clouzot** par Noël Herpe a été suivie de la projection du **Corbeau** (Les Acacias).

Pour épater les regards, Aubervilliers

L'ADRC s'est associée à une journée Professionnelle qui a eu lieu le 7 décembre dans le cadre du Festival Jeune Public **Pour épater les regards** au cinéma le Studio à Aubervilliers. Le responsable du département a présenté l'atelier d'initiation au cinéma **Un monde d'émotion** avec La Cinémathèque française ainsi qu'un ciné-concert du film **La Petite marchande d'allumettes** de Jean Renoir et Jean Tedesco (Tamasa).

Autres visionnements ou rencontres

En 2018, des projections et présentations professionnelles se sont déroulées le plus souvent en collaboration avec le service Diffusion de l'ADRC et nos partenaires (cf Rapport d'activité / service diffusion).

Interventions diverses

Le Responsable du département Patrimoine de l'ADRC participe tout au long de l'année en régions à différentes réunions de travail en lien avec nos adhérents (salles et collectivités).

Dans le cadre du Comité Scientifique Entre Lacs organisé par La Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain, Rodolphe Lerambert est intervenu à Veyrier-du-Lac pour présenter le travail de l'Agence.

Le responsable du département est par ailleurs membre associé aux commissions d'Aide sélective à la distribution des films de Patrimoine (CNC) et à la numérisation et restauration des œuvres cinématographiques du Patrimoine (CNC).

La base de données Ciné-Ressources

Le département Patrimoine agit comme centre-ressources pour les professionnels et assure notamment la collecte des catalogues des distributeurs, ce qui lui permet de renseigner les exploitants à la recherche de copies et d'ayants-droit. Pour rechercher le distributeur d'un film, les exploitants peuvent consulter, sur la page Ciné-Ressources (La Cinémathèque française), la base de données des films en distribution ADRC. Lorsque le distributeur d'un film a été repéré par l'ADRC, le nom et les coordonnées du distributeur s'affichent.

Pour mémoire, cette base de données propose à la fois des informations encyclopédiques et documentaires sur des personnalités du cinéma et les films sortis en salle en France, ainsi que les références du catalogue des collections de La Cinémathèque française et de ses partenaires : Cinémathèque de Toulouse, Cinémathèque Euro-Régionale – Institut Jean Vigo à Perpignan...

Rappelons que cette base de données permet de repérer plus de 11 878 titres et leurs distributeurs. Ce service est également disponible par téléphone auprès du département Patrimoine.

En 2018 :

- 26 754 visites ont été enregistrées sur les pages distributeurs
- 14 376 sessions
- 12 000 utilisateurs.

La lettre d'information de l'ADRC Répertoire

Cette « newsletter » mensuelle sur l'actualité du Patrimoine en salles (reprises et rééditions des distributeurs) informe nos adhérents et partenaires des actions et propositions de l'Agence (films disponibles, accompagnement, partenariats...). Elle est également consultable en ligne sur le site Internet de l'ADRC.

Le site Internet de l'ADRC

La rubrique *Films du Répertoire* comprend toutes les informations et documents relatifs au travail de l'Agence dans ce secteur. De nombreuses informations ont été mises en lignes (documents d'accompagnement, lettres d'information, partenariats) ou mises à jour (ciné-concerts, ateliers Jeune Public, intervenants repérés par l'ADRC).

Autres services

Tout au long de l'année, le département Patrimoine apporte son expertise aux adhérents et les conseille en matière de programmation en facilitant les échanges entre professionnels (distributeurs, institutions, intervenants). Différentes informations ont été communiquées aux exploitants : repérage et proposition d'intervenants, recherches thématiques, documentation. Nous remarquons au niveau de l'activité Centre-Ressources une augmentation très importante des demandes concernant la recherche des ayants-droit ou l'accompagnement des œuvres.

L'accès aux films



- Pour l'accès des territoires et des publics au cinéma
- Accès aux films et concentrations du marché
- Synthèse des interventions de l'ADRC en 2018
- Localités desservies
- Répartition géographique des circulations par régions ADRC
- Répartition par dispositif d'intervention
- Répartition par nationalité de films
- Répartition selon l'ampleur de diffusion des films
- Part de l'Art et Essai
- Répartition par distributeur
- Répartition des entrées des films d'exclusivité

1. Pour l'accès des territoires et des publics au cinéma

L'ADRC intervient pour la meilleure accessibilité au cinéma sur tout le territoire national, à l'exception de Paris. Ses actions bénéficient aux localités et aux salles qui ne constituent pas les marchés prioritaires des distributeurs de films et concernent essentiellement les domaines définissant la diversité du cinéma : l'Art et Essai, les films peu ou moyennement diffusés, les films européens ou de nationalités autres que nord-américaine.

En 2018, ont bénéficié des circulations mises en place par les correspondants de l'ADRC :

Plus de 1 150 localités (70 % des communes équipées d'une salle de cinéma)

Plus de 1 200 établissements fixes

249 films de 47 distributeurs différents : plus de 16 500 programmations cumulées

Les actions de l'ADRC participent à compenser les mécanismes de concentration du marché sur les films, les localités et les salles les plus importantes. Conformément à ses missions, elle contribue ainsi activement en faveur de l'aménagement culturel du territoire dans le cadre de la diffusion des films inédits.

La diffusion numérique : accès aux films et concentrations

Cette mutation technique et économique de la diffusion des films a souvent été présentée par ses opérateurs industriels comme vertueuse : en plus de permettre des économies d'échelle, il était promis le plus large accès à la culture cinématographique dans n'importe quel lieu du territoire.

Dans les faits, les rapports de force économiques sont restés prédominants et n'assurent toujours pas un équitable accès à la culture et au cinéma. Toutes les salles et localités qui ne font pas partie du marché prioritaire des diffuseurs – soit la large majorité du parc – sont très loin d'avoir accès à une offre répondant aux attentes et aux goûts diversifiés des publics. Elles connaissent plutôt l'inverse : des tensions concurrentielles qui tendent à s'aggraver en proportion de l'enjeu commercial du film.

Les fondements de cette hiérarchie sont d'une part la performance en termes de résultats – sur une base de très court terme – et, d'autre part, le poids économique des opérateurs et/ou des programmeurs des sites en concurrence.

Pour les cinémas classés Art et Essai, cette fracture traverse également les grandes villes – dont Paris – où l'accès à la plupart des films Art et Essai dits « porteurs » constitue une bataille permanente.

Certaines données établies par l'Observatoire de la diffusion numérique montrent que cette diffusion numérique a amplifié la mise en place des films des *majors* ou des distributeurs de forte activité et généré une concentration accrue de l'exposition préférentielle des films porteurs (Art et Essai ou non) dès la première semaine dans les multiplexes.

Quant à l'économie dont bénéficient les distributeurs avec la diffusion numérique des films, le constat fait débat. Rappelons que les frais techniques sont loin de constituer la majeure partie des coûts de distribution.

Ils représentaient 19 % du total de ces coûts pour les films français en 2017. Ces coûts techniques ont diminué de 13,6 % en 10 ans (entre 2008 et 2017), alors même que ces frais englobent les contributions numériques depuis 2012. Ces économies techniques ont été très largement réinvesties dans l'achat d'espaces publicitaires (notamment dans les salles de cinéma et sur internet), essentiellement au profit des films aux budgets les plus importants, renforçant une nouvelle fois leur visibilité face aux films les plus fragiles.

Il y a une forte pression des opérateurs les plus importants, très dominants en termes de programmation, sur les distributeurs. De manière prudente, la Médiation du Cinéma observait déjà en 2012 « *...que si les plans de sortie n'ont pas démesurément enflé, ils se déploieraient parfois plus généreusement sur les grandes agglomérations au détriment des villes moyennes et petites, et il n'est pas certain qu'un tel choix initial soit justifié économiquement, ni favorable à la durée de vie du film en salles ou propice à la meilleure rencontre de l'œuvre avec son public.* ».

Elle notait également, concernant l'évolution du parc de salles, que « *l'activité et le dépôt de projets de création, d'extension ou de rénovation de multiplexes se poursuivent de façon particulièrement dynamique...* ».

Dans le dernier rapport d'activité 2018 de la Médiation, il est ainsi écrit à propos de l'accès aux œuvres ; « *Si la question de l'accès aux films porteurs est essentielle pour tous les établissements cinématographiques, l'accès des établissements Art et Essai à un certain nombre de films porteurs, qu'ils soient Art et Essai ou non, est vitale pour leur développement et le maintien de leur équilibre économique. Elle l'est aussi pour leur permettre d'assurer leur mission de diffusion des films les plus fragiles qui constituent l'essentiel de leur ligne éditoriale.* ».

L'évolution du parc de salles et l'aménagement du territoire

En 2018, ce sont 37 projets de créations de cinémas (dont 30 concernent des complexes de plus de 6 écrans) et 9 projets d'extensions qui ont été autorisés en CDAC et CNAC. 20 projets sont menés dans le cadre de la dynamisation des centres-villes, ce qui vient confirmer une tendance observée depuis quelques années.

13 nouveaux multiplexes ont vu le jour en 2018 (pour un total de 16 ouvertures d'établissements), et 20 extensions ont eu lieu sur le territoire (dont 11 pour des équipements de plus de 6 écrans).

Nombre de ces projets s'inscrivent dans le cadre de conquêtes concurrentielles : ces projets ne se développent pas dans des zones qui constitueraient des « déserts cinématographiques » mais généralement dans des territoires où des salles sont déjà actives. Ils viennent ainsi souvent accroître une concurrence déjà vive sur l'accès aux films.

En matière d'évolution générale des commerces, un rapport ministériel a dressé en 2016 le constat alarmant de l'aggravation des vacances commerciales des centres-villes au profit des projets de centres commerciaux de périphérie. Ainsi, **en 2015, 55 % des villes moyennes connaissent un taux de vacance commerciale supérieur à 10 %.** Des élus se sont emparés de cette question décisive pour la vitalité de nombreuses villes en France. Ainsi *Centre-villes en mouvement*, association d'élus locaux et de parlementaires (aux travaux de laquelle l'ADRC participe) a porté auprès du gouvernement l'ambition de porter la défense des centres-villes comme « Grande cause nationale ». Au Sénat, un groupe de travail a permis d'élaborer un programme national sur cet enjeu territorial.

De ce dynamisme politique, un plan national « Action Cœur de Ville » a été déployé par le gouvernement. Doté de 5 milliards d'euros sur 5 ans, il devrait permettre de financer des projets de revitalisation de 222 villes.

L'ex-présidente du CNC Frédérique Bredin, a déclaré récemment que « *le cinéma, dans de nombreuses petites villes et communes rurales, est aujourd'hui l'unique lieu culturel qui existe* ».

En fonction de ces évolutions économiques pour le commerce en général, comme pour l'implantation de nouveaux équipements cinématographiques d'importance en zones commerciales périphériques, **il est nécessaire, pour le maintien et le développement d'une diversité des salles, que les considérations d'aménagement du territoire soient pleinement prises en compte pour l'évolution du parc.** Et ce, d'autant plus que les souhaits de meilleure régulation prônée par le sénateur Serge Lagache dans son rapport de 2014 sont portés par une large partie des professionnels.

L'intervention de l'ADRC

Depuis septembre 1998, l'ADRC gère directement, et à la demande du CNC, l'ensemble des procédures et budgets destinés au tirage de copies supplémentaires visant à améliorer l'accès au film dans les Petites Villes et les Villes Moyennes, ainsi que pour des villes plus importantes dans le domaine de l'Art et Essai. **Ces procédures ont été actualisées plusieurs fois pour s'adapter à la diffusion numérique.**

L'ADRC procède au tirage de copies dans le cadre de trois procédures identifiées :

- **Petites Villes** (villes réalisant jusqu'à 50 000 entrées annuelles) : tirages de copies opérés par l'intermédiaire des correspondants régionaux de l'Agence qui en contrôlent la circulation ;
- **Villes Moyennes** (réalisant de 50 000 à 250 000 entrées annuelles) : tirages contrôlés par l'expertise d'un Comité Technique Professionnel composé à parité d'exploitants, de distributeurs et de producteurs. Les distributeurs doivent mettre en place au moins 60 copies.
- **Art et Essai** : procédure analogue à celle des Villes Moyennes, mais avec un Comité Technique spécifique, les villes bénéficiaires pouvant être de taille plus importante. Les sorties distributeurs peuvent être inférieures à 60 copies.

L'adaptation numérique des dispositifs ADRC

Dans la foulée de la parution du rapport EVENO en mai 2012, le Conseil d'administration de l'ADRC a adopté à l'unanimité les bases de ses dispositifs d'intervention correspondant aux principes devant guider ses actions numériques.

Chaque circulation numérique ADRC génère une contribution qui est répartie équitablement entre les salles constituant cette circulation. La contribution est versée par la Caisse de répartition (PROCIREP), sur les indications de l'ADRC, et son montant est le même que celui des contributions d'extension des distributeurs, elles aussi versées par la même Caisse.

Pour les circulations habituelles du dispositif Petites Villes, l'établissement attributaire d'une semaine de circulation obtient ainsi une part de 1/6^{ème} de contribution.

Pour les circulations des dispositifs dits « Villes Moyennes » et « Art et Essai », où 3 localités sont desservies pour deux semaines chacune sur les six semaines de répartition, chaque établissement obtient ainsi une part de 1/3 de contribution.

Depuis la fin du mois de mai 2014, un nouveau mode de calcul des Contributions Numériques a été adopté. Ce nouveau fonctionnement dit de « reprises continues » de circulations ADRC, conçu et aussitôt testé par l'équipe de l'Agence à l'issue de l'AG du 27 mai 2014, a permis de répondre au dilemme qui s'imposait à l'ADRC au premier trimestre 2014, entre la progression continue des demandes des salles, et un budget des contributions ADRC qui ne pouvait être augmenté par le CNC.

Grâce à un dialogue constant avec les distributeurs, qui en ont bien saisi l'importance et l'enjeu, tant pour l'ADRC, pour les salles, et pour leurs films, ce nouveau fonctionnement a permis à l'Agence – à budget des contributions constant – de répondre pleinement aux besoins des salles, objectif qu'elle avait défini comme prioritaire.

Par ailleurs, en perpétuant le principe de fonctionnement par circulation, ils ont réaffirmé l'objectif volontaire d'une meilleure irrigation culturelle du territoire, notamment sur les films composant la diversité de l'offre cinématographique, alors que l'exploitation des films se concentre dans les plus grands établissements et les villes jugées les plus importantes.

2. Accès aux films et concentrations du marché

La diffusion des films en salles s'effectue sur le territoire selon – en théorie – une stratégie de distribution économiquement rationnelle, qui tient notamment compte d'une hiérarchisation des marchés potentiels.

Cette rationalisation doit intégrer également la diversité du parc de salles qui proposent et relaient ces offres auprès de leurs publics potentiels. Ainsi, les salles Art et Essai se caractérisent par une démarche éditoriale distinctive avec des actions spécifiques adaptées à la pluralité de leurs publics et élaborées en fonction de leur proposition de programmation.

Culturellement, mais aussi économiquement, le principe inscrit dans la loi de « plus large diffusion des œuvres conforme à l'intérêt général » s'entend comme l'intégration de ces diversités dans la démarche de diffusion.

Le parc de salles des villes les plus décisives n'a eu de cesse de s'accroître, et les opérateurs d'exploitation et/ou de programmation les plus importants ont continué à augmenter leur volume d'établissements.

Rappelons que les actions de l'Agence concernent (à 95 % environ) les localités et salles qui ne constituent pas les marchés prioritaires des diffuseurs de films, **soit en 2018 plus de 1 150 localités dotées de salles fixes (70 % des communes équipées)**. Les actions de l'ADRC compensent ainsi fondamentalement les concentrations du marché du cinéma sur les films, et sur les localités et salles les plus importantes.

L'ADRC, afin d'établir la pertinence de ses interventions en réponse aux demandes des salles, observe et évalue en permanence cette évolution du parc de salles et de la diffusion des films. Elle actualise ainsi chaque année ses études dans ce domaine, en analysant les plans de diffusion d'un corpus de films, selon l'ampleur de leur diffusion sur le territoire.

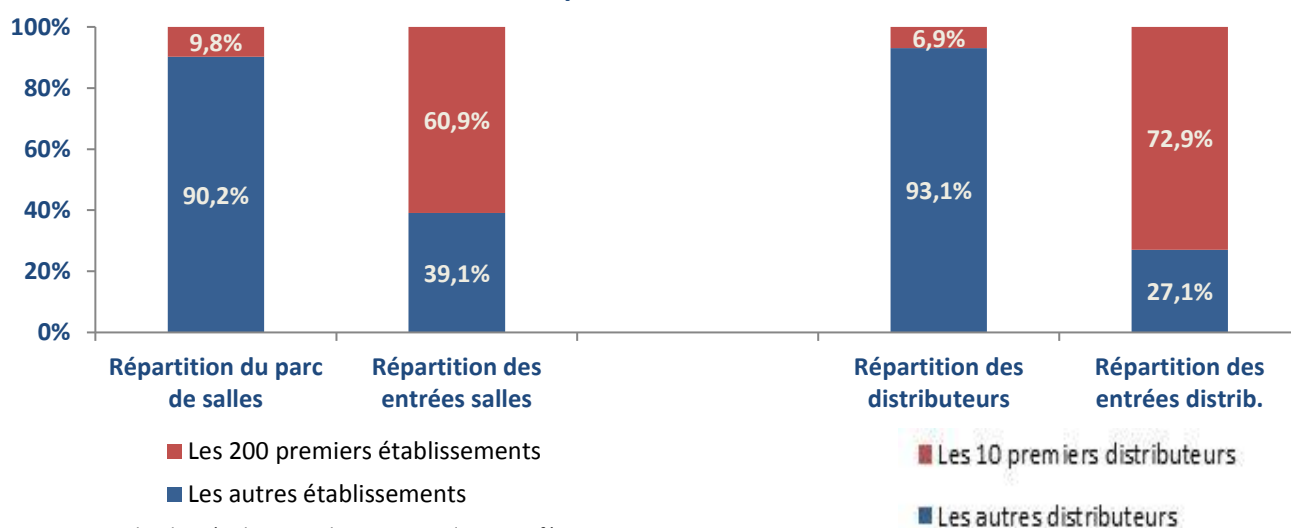
Ce travail lui permet – ainsi qu'à ses interlocuteurs institutionnels et professionnels – de saisir pleinement les évolutions de la filière au regard du meilleur accès des salles à la diversité des œuvres cinématographiques.

Concentration de la diffusion des films

La concentration croissante d'exploitation et de programmation a atteint ces dernières années des niveaux qui menacent la pérennité du parc de salles indépendantes. **Dans nombre de grandes villes, les circuits nationaux représentent plus de 80 % des équipements cinématographiques.**

Ainsi, les contraintes de concurrences et les difficultés d'accès aux films – que connaissent la plupart des salles indépendantes –, constituent des problèmes structurels du parc national.

Concentration du parc de salles et de la distribution



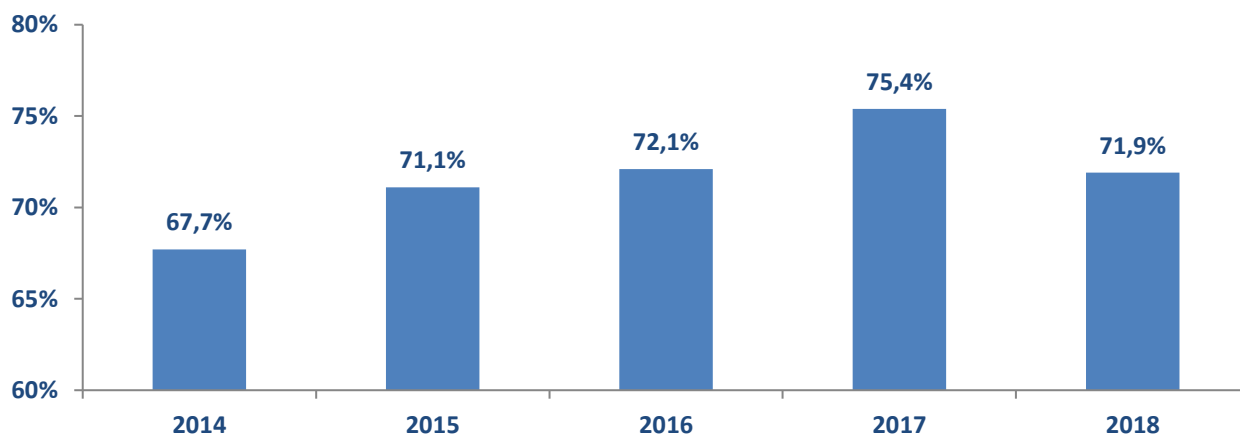
Source des données brutes : Film Français, Bilan 2018, février 2019 ; traitement ADRC

10 % des établissements concentrent 61 % des entrées globales en 2018. Si l'on retient les 150 premiers établissements en termes de fréquentation en 2018, il apparaît que 7,4 % des établissements ont réalisé 52,2 % des entrées. 97 % de ces établissements sont des multiplexes (8 écrans et plus).

En ce qui concerne la distribution des films, les dix premiers distributeurs – soit 7 % des distributeurs actifs en 2018 (144 recensés) – ont sorti 23 % des films inédits cette année. Ces derniers ont représenté 55 % des points de diffusion en Sortie Nationale et ont réalisé 72 % des entrées.

2018	Part des structures	Part des copies SN	Part des films inédits	Part des entrées
5 premiers distributeurs	3,5 %	29,7 %	11,3 %	48,9 %
10 premiers distributeurs	6,9 %	54,8 %	23,0 %	71,9 %

Part des entrées des 10 premiers distributeurs



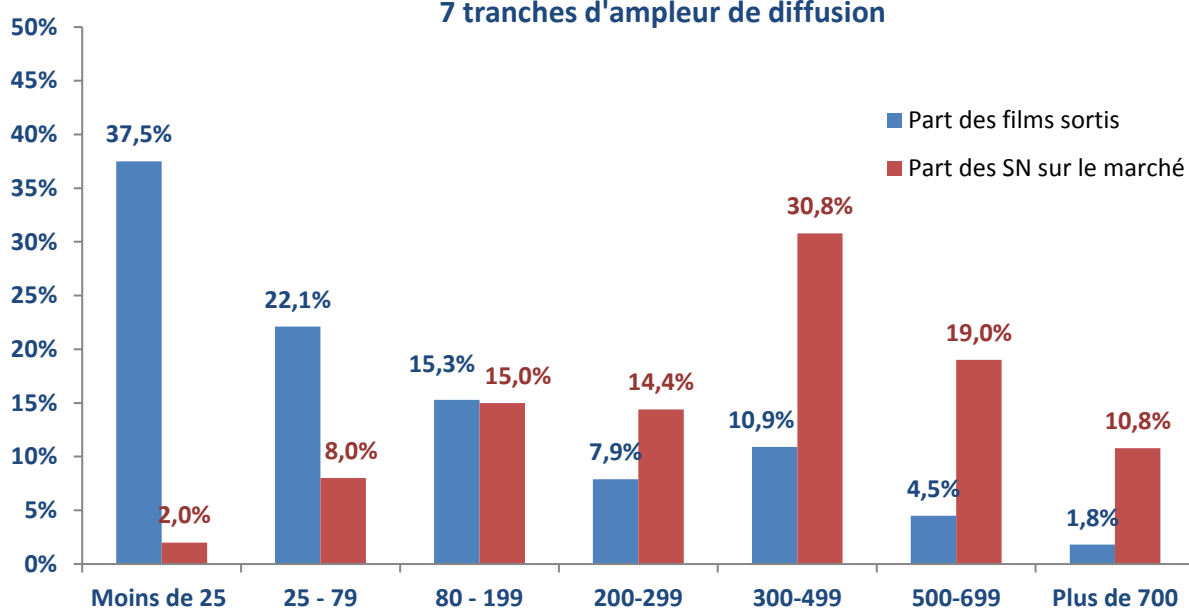
Source des données brutes : Film Français, Bilan 2018, février 2019 ; traitement ADRC

Ces réalités économiques - dont la prégnance n'a eu de cesse de se renforcer - déterminent des rapports de force qu'une minorité d'acteurs économiques maîtrisent, alors que la grande majorité des autres doivent les subir, au prix souvent d'une dépendance qui limite leur capacité à réaliser des choix.

C'est pourquoi l'ADRC, dans ses interventions, évalue dans la meilleure intelligence possible avec chaque distributeur les conditions concrètes d'accès des salles aux films. **Il s'agit donc avant tout d'un travail pragmatique où les demandes des différentes salles sont mises en perspective avec des réalités et des logiques qui s'imposent à la plupart des acteurs.**

Chaque année, de l'ordre de 80 à 85 % des films sont diffusés avec moins de 300 points de diffusion en Sortie Nationale (en 2018 : 82,8 %, en 2017 : 83,9 % et en 2016 : 85,3 %) et de 90 à 95 % avec moins de 500 points (en 2018 : 93,7%, en 2017 : 93,0 % et en 2016 : 92,8 %). Une grande majorité des salles, du fait de la concentration de diffusion dans les villes et sites prioritaires des distributeurs, peut ainsi connaître un problème d'accessibilité à une très grande majorité de films. Or, avec moins de 300 points de diffusion, la programmation des films se concentre en moyenne, **à plus de 80 %**, dans **150 à 220 sites** conçus comme incontournables par les diffuseurs, **soit 9 à 13 % des localités équipées d'au moins une salle.**

Répartition des films et des copies SN des films d'exclusivité 2018 selon 7 tranches d'ampleur de diffusion



Source des données brutes : cbo-boxoffice.com ; traitement ADRC

Au-delà de sa dimension économique, primordiale, le problème est celui de l'accès à la culture de nos concitoyens. Ces films diffusés à moins de 300 points de diffusion représentent la quasi intégralité de l'offre culturelle cinématographique, dont la diversité caractérise la spécificité de la France par rapport aux autres pays.

Si 82,8 % des films ont été diffusés en 2018 sur moins de 300 établissements, ces films n'ont représenté que 39,4 % des points de diffusion en sortie nationale (contre 42,0 % en 2017).

60,6 % des copies ont concerné des films diffusés avec plus 300 copies (58,0 % en 2017).

L'action régulatrice de l'ADRC

Les évolutions économiques des industries culturelles n'ont eu de cesse de se traduire par la concentration de leurs canaux de diffusion aux mains de quelques opérateurs. Dans le domaine de l'exploitation, le parc « directeur » s'est fortement étoffé depuis plus de dix ans par l'implantation de multiplexes qui ont accru son poids économique et l'exposition des films les plus importants. Des localités qui proposaient un même film, souvent plusieurs fois dans le même cinéma, sur 4 ou 5 établissements, voient aujourd'hui des films sortir sur 6 ou 7 sites, et parfois plus.

Le travail d'optimisation de la diffusion d'un film en fonction de ses caractéristiques propres est donc fortement relativisé par une réalité économique lourde qui s'impose à l'ensemble des acteurs.

La concentration d'exploitation et de diffusion des films est encore plus préoccupante à cet égard sur les films du secteur Art et Essai qui font l'objet de la demande la plus concurrentielle entre tous les types de salles, dès lors que ces films peuvent s'avérer commercialement intéressants.

Devant batailler toujours plus pour offrir ces films à leurs publics, les salles Art et Essai voient ainsi leur viabilité économique régulièrement mise en cause. Cette situation réduit mécaniquement leurs possibilités de proposer tous les autres films – plus exigeants, moins médiatisés – qu'elles sont les mieux à même à pouvoir faire exister.

Cette concentration géographique accrue, dans un temps plus réduit et plus concurrentiel, ne peut s'appuyer que sur une intensification de marchandisation des films et de l'offre, nuisant ainsi à la diversité du cinéma.

Dans un tel contexte l'ADRC joue un rôle majeur et décisif pour le meilleur accès des salles à la pluralité et à la diversité des films mis sur le marché :

Le nombre de films bénéficiant de l'action de l'Agence est en constante progression, démontrant ainsi le souci de proposer une diversité de programmation très large aux salles. 249 films ont été proposés en 2018, soit une progression de 9 % par rapport à 2017, de 15 % par rapport à 2016 et même de 28 % par rapport à 2014. **47 distributeurs, de toutes tailles, ont collaboré avec l'ADRC.**

90 % de ces titres sont de diffusions réduites et moyennes (moins de 300 Sorties Nationales). Parmi ces titres, c'est la tranche des films distribués entre 80 et 199 Sorties Nationales qui est la plus sollicitée (44 % des circulations) et notamment les films Art et Essai porteurs.

36 nationalités différentes ont été concernées dont 19 hors d'Europe ou des Etats-Unis (Japon, Israël, Kenya, Iran, Chine, Kazakhstan, Argentine, Liban, Égypte, Kirghizistan, etc.) pour un total de 19 % des films traités en 2018.

75 % des films ayant bénéficié de l'ADRC en 2018 sont diffusés entre 21 et 199 copies alors que cette tranche de diffusion ne représente que 40 % des films mis sur le marché par les distributeurs.

Il s'agit là du cœur de l'action correctrice de l'ADRC qui est particulièrement marquée par l'Art et Essai puisque 86 % des circulations de cette tranche sont recommandés.

Les films qualifiés de « porteurs Art et Essai », sont l'objet d'une demande concurrentielle maximale, l'ensemble des types d'établissements (Art et Essai bien sûr, mais aussi multiplexes et salles non classées Art et Essai) s'attachant à les obtenir en exploitation.

Les salles indépendantes ne peuvent en effet, à l'évidence, continuer à proposer à leurs publics des cinématographies plus exigeantes, ou d'économies plus fragiles et de diffusion réduite, qu'à la condition d'accéder à des films d'envergure commerciale garantissant leur viabilité économique.

Le cas de l'exploitation parisienne est caractéristique de ce constat car, selon les chiffres de l'Observatoire de la diffusion et de la fréquentation présenté en 2018, les plans de sortie des films les plus exigeants (i.e les films art et essai qui sortent sur moins de 25 points de diffusion en sortie nationale et qui constituent par essence la recherche et du développement de la diffusion cinématographique) se sont fortement dégradés à Paris depuis 2013 dans un contexte à la fois de concurrence exacerbée entre salles mais aussi dans un contexte tendanciel à la baisse de la fréquentation cinématographique parisienne depuis plusieurs années.

En dépit de ce contexte assez alarmant, l'ADRC travaille avec constance à favoriser l'accès à ces « films Art et Essai porteurs », notamment en profondeur dans le territoire, tout en proposant une gamme très large de films plus fragiles et moins exposés.

Une nécessaire régulation

L'ADRC ne saurait évidemment suffire à compenser les fortes inégalités et les déséquilibres structurels dans la diffusion et l'accès aux films à l'échelle de notre territoire.

Chacun est bien conscient qu'il s'agit là avant tout de déséquilibres structurels à résoudre et de régulations fondamentales à opérer, faute de quoi la question d'une saine concurrence sera de l'ordre de la théorie.

Le maintien indispensable d'un espace diversifié de salles nécessite un aménagement sur le territoire qui prenne en compte ce pluralisme fondamental, de même qu'un accès aux films à la légitimité mieux établie et garantie.

Dans l'attente de ces réformes cruciales, l'ADRC restera bien évidemment – selon ses missions – vigilante et réactive sur toutes ces questions qui déterminent ses actions.

C'est notamment le cas du meilleur accès aux films porteurs Art et Essai dont l'enjeu est, nous l'avons vu, crucial pour la vitalité de toutes les salles indépendantes sur leurs territoires.

3. Synthèse des interventions de l'ADRC en 2018

L'ADRC n'intervient qu'en réponse à des demandes formulées par les salles auprès de l'Agence. La diversification de ses interventions traduit ainsi d'abord l'évolution de la demande des salles.

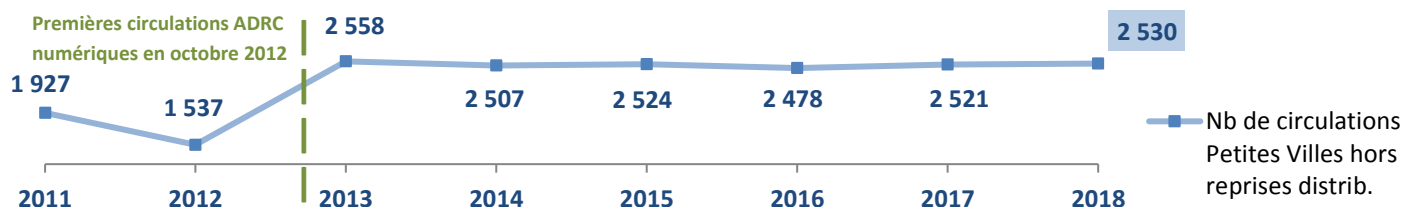
L'ADRC joue un rôle important dans cette évolution en permettant, notamment au niveau économique (absence de minimum garanti distributeur sur les copies ADRC), l'accès des salles à une réelle diversité de films. Ainsi, l'ADRC confirme à la fois son rôle d'intervention correctrice des effets du « marché », et de ressource concrète pour le meilleur accès des salles à la diversité des films qu'elles souhaitent proposer à leurs publics.

ADRC	2014	2015	2016	2017	2018
Circulations	3 173 – 194 films	3 285 – 230 films	3 014 – 216 films	2 971 – 228 films	2 712 – 249 films

L'année 2018 établit le plus haut niveau d'intervention de l'Agence en termes de films : **249 titres**, tout en voyant son nombre de circulations mises en place baisser.

Si les dispositifs « Villes Moyennes » et « Art et Essai » sont en forte régression et expliquent la baisse du nombre total de circulations ADRC, **le dispositif « Petites Villes » – cœur de l'action des correspondants régionaux ADRC car répondant directement à la demande des salles – fait preuve d'une remarquable stabilité.**

Le maintien du dispositif Petites Villes, cœur de l'action de l'ADRC



Certaines circulations établies en amont par l'ADRC sont reprises par les distributeurs en cas d'arrêt de programmation sans réaffectation sur le marché en 2^e semaine. Elles sont au nombre de 164 en 2018.

On constate ainsi que l'accélération des interventions de l'ADRC liée à la transition numérique perdure depuis 2013 et place même 2018 à la 2^e place des interventions PV, avec **2 530 circulations PV hors reprises distributeurs.**

Ces circulations PV émanent de la seule demande des salles de cinéma. Les dispositifs Villes Moyennes et Art et Essai qui sont eux activés par les distributeurs sont en quasi-inactivité. Ce constat rend nécessaire un travail de réflexion – déjà engagé – pour développer de nouveaux modes d'action en soutien aux distributeurs.

Localités et établissements desservis

En 2018, **plus de 1 150 localités ont bénéficié d'accès ADRC, soit 70 % des communes équipées d'une salle de cinéma en France.**

Cela représente un accès bénéficiant à **plus de 1 200 établissements fixes, pour un total de plus de 16 500 programmations cumulées.**

Interventions sur une diversité très large de films

Le nombre de films bénéficiant de l'action de l'Agence est en constante progression, démontrant ainsi le souci de proposer une diversité de programmation très large aux salles. 249 films ont été proposés en 2018, soit une progression de 9 % par rapport à 2017, de 15 % par rapport à 2016 et même de 28 % par rapport à 2014.

47 distributeurs, de toutes tailles, ont collaboré avec l'ADRC.

En 2018, **90 % de ces titres sont de diffusions réduites et moyennes (moins de 300 Sorties Nationales).** Les circulations mises en place sur ces films représentent 81 % de l'activité de l'ADRC. Parmi ces titres, c'est la tranche des films distribués entre 80 et 199 Sorties Nationales qui est la plus sollicitée (44 % des circulations) et notamment les films Art et Essai porteurs.

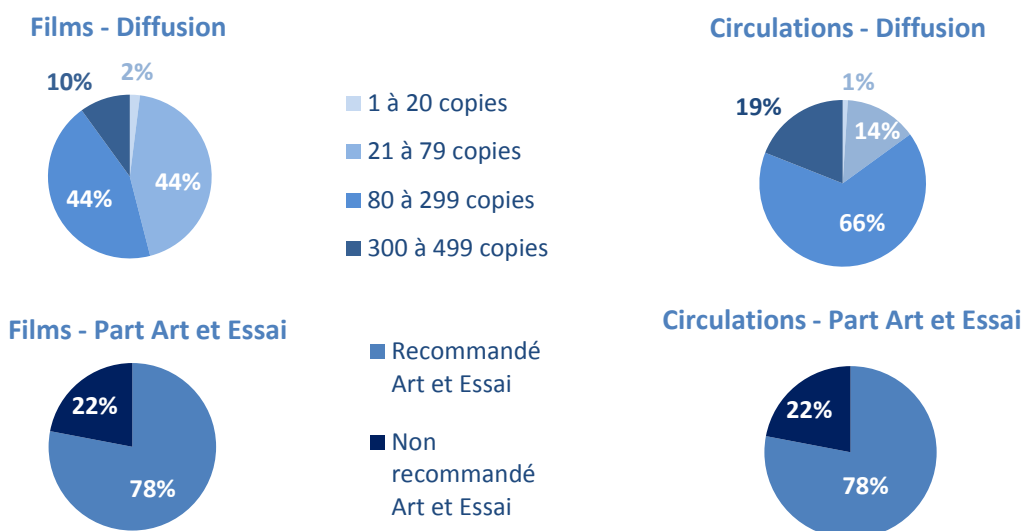
36 nationalités différentes ont été concernées dont 19 hors d'Europe ou des Etats-Unis (Japon, Israël, Kenya, Iran, Chine, Kazakhstan, Argentine, Liban, Égypte, Kirghizistan, etc.) pour un total de 19 % des films traités en 2018.

Les plus fortes interventions 2018

Titre	Réalisateur	Distributeur	CIRCU	SALLES	PART ADRC
En guerre	Stéphane Brizé	Diaphana	65	369	23,9 %
Wonder Wheel	Woody Allen	Mars Fims	59	325	22,3 %
Photo de famille	Cécilia Rouaud	SND	58	331	17,5 %
La Douleur	Emmanuel Finkiel	Losange	57	336	42,2 %
Guy	Alex Lutz	Apollo	56	326	18,3 %
I Feel Good	Delépine & Kervern	Ad Vitam	56	343	18,3 %
Bécassine !	Bruno Podalydès	UGC	55	313	19,3 %
Mademoiselle de Jonquières	Emmanuel Mouret	Pyramide	54	317	21,1 %
Le Collier rouge	Jean Becker	Apollo	54	298	17,1 %
Les Chatouilles	Bescond & Métayer	UGC	52	278	25,4 %
Plaire, aimer et courir vite	Christophe Honoré	Ad Vitam	45	269	27,3 %
Je vais mieux	Laurence Ferreira Barbosa	EuropaCorp	45	250	22,8 %
Un peuple et son roi	Pierre Schoeller	StudioCanal	40	217	12,8 %
Une affaire de famille	Hirokazu Kore-eda	Le Pacte	37	202	21,1%
Eva	Benoît Jacquot	EuropaCorp	37	183	19,0%
En liberté !	Pierre Salvadori	Memento	37	212	10,3%
Woman at War	Benedikt Erlingsson	Jour2Fête	33	199	27,5%
La Prière	Cédric Kahn	Le Pacte	33	187	16,8%
La Fête des mères	Marie-Castille Mention-Schaar	UGC	31	174	11,5%
Cold War	Pawel Pawlikowski	Diaphana	30	160	19,6%

Lecture : *En guerre* a bénéficié de 65 circulations ADRC, celles-ci permettant de servir 365 établissements et représentant une part ADRC de 23,9 % par rapport à l'ampleur de diffusion initiale du distributeur (SN).

Interventions 2018 : ampleur de diffusion et part des films recommandés



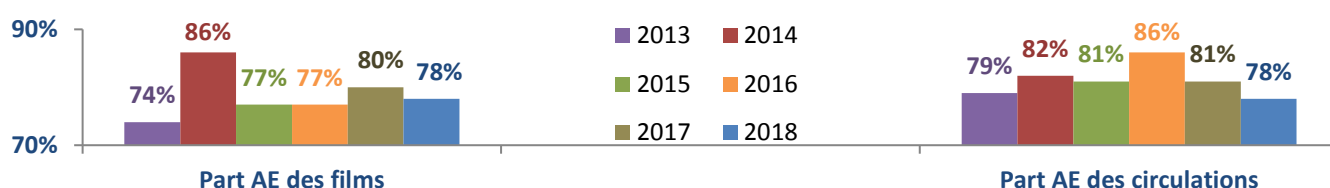
Lecture : 44 % des films et 66 % des circulations ADRC 2018 sont issus de diffusions comprises entre 80 et 299 copies SN. 78 % des titres et des circulations ADRC 2018 s'inscrivent dans le champ de l'Art et Essai.

L'action correctrice de l'ADRC et les films Art et Essai porteurs

75 % des films ayant bénéficié de l'ADRC en 2018 sont diffusés entre 21 et 199 copies alors que cette tranche de diffusion ne représente que 40 % des films mis sur le marché par les distributeurs.

Il s'agit là du cœur de l'action correctrice de l'ADRC qui est particulièrement marquée par l'Art et Essai puisque 86 % des circulations de cette tranche sont recommandés.

Évolution de la part Art et Essai de l'ADRC entre 2013 et 2018



Il s'agit en 2018 de 2 111 circulations Art et Essai sur 194 titres.

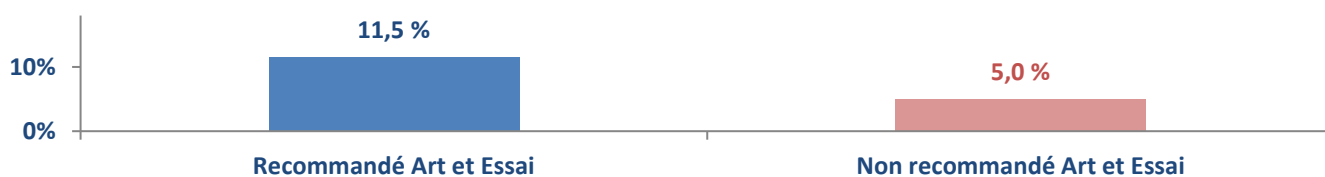
L'ADRC et son travail sur les films soutenus par l'AFCAE

L'ADRC est intervenue sur l'intégralité des films soutenus par le groupe Action-Promotion de l'AFCAE (27 titres) avec la mise en place de 553 circulations, soit une moyenne de 21 circulations par film : **plus de 3 600 accès ADRC et 850 localités différentes ont été servies.**

L'ADRC est également intervenue sur cinq longs métrages soutenus par le groupe Jeune Public de l'AFCAE (42 circulations).

Films (30 circulations et +)	Distributeur	Circul.	Nb localités servies
La Douleur	Films du Losange	57	336
Guy	Apollo	56	329
Mademoiselle de Jonquières	Pyramide	54	317
Une affaire de famille	Le Pacte	37	202
Woman at War	Jour2Fête	33	199
Cold War	Diaphana	30	160
Nos batailles	Haut et Court	30	162

Le poids des interventions ADRC 2018



Lecture : mises en rapport avec le nombre de copies mises en place par les distributeurs sur les films ayant bénéficié en 2018 de circulations complémentaires de l'Agence, **les interventions ADRC représentaient 11,5 % de ce total de copies distributeurs pour les films recommandés Art et Essai, et 5,0 % pour les films non recommandés.**

L'écart du poids d'intervention entre films recommandés ou non – 6,5 points – manifeste **l'importance de l'action de l'ADRC pour l'accès aux films du champ Art et Essai.**

Les films de la diversité sont également ceux qui profitent le plus d'une exposition dans la durée. En effet, les films Art et Essai bénéficient de circulations plus étendues (5,4 semaines d'exposition contre 5,0 pour les films non recommandés), alors que l'on constate avec le numérique une durée d'exploitation générale sensiblement raccourcie.

L'ADRC et la diffusion des films d'auteur sur l'ensemble du territoire

Alors que la fréquentation des films recommandés Art et Essai a connu un rebond en 2018 – d'environ 3 % après un fort recul en 2017 – et que les films Art et Essai dits porteurs constituent l'enjeu concurrentiel majeur entre tous les types de salles, l'accès à ces films s'avère d'autant plus décisif pour l'économie des salles classées Art et Essai.

À cet égard, l'action de l'ADRC est capitale pour la grande majorité des salles indépendantes (61 % de ces salles sont implantées dans des unités urbaines de moins de 100 000 habitants).

Une présence concrète sur tous les territoires

Le Département co-organise et relaie de nombreux événements régionaux. Parmi ceux-ci :

- **Les Rencontres de Charlieu (42)**, en partenariat avec le CIBFC, le GRAC, l'ACRIRA, les Ecrans de la Drôme et de l'Ardèche, Plein Champ : 3 jours et près de 200 participants.
- **Les Journées Professionnelles des cinémas de proximité du grand Sud-Ouest** à Contis (40), en partenariat avec CINA : 2 jours et demi et près de 100 participants.
- **Les Journées Professionnelles de Mers-les-Bains (80)**, en partenariat avec l'ACAP : 2 jours et près de 50 participants.

Durée des circulations ADRC

La durée des circulations ADRC est l'un des critères d'évaluation de son action en fonction de la diversité des films sur lesquels elle intervient. Selon ses missions d'origine, les circulations ADRC doivent permettre de faire bénéficier le plus grand nombre de salles d'un accès à un film.

Le critère d'évaluation de la durée de circulation n'est présenté ici que sur le dispositif Petites Villes (hors circulations reprises par les distributeurs suite à des arrêts sans continuation du distributeur), afin de mieux apprécier cette variation de durée selon les régions et les films concernés.

En 2018, la durée moyenne des circulations du dispositif Petites Villes a été de 5,25 semaines. Elle est en léger recul par rapport aux années précédentes 2016 et 2015 (5,40 en 2017 ; 5,36 en 2016). Ces trois dernières années dénotent une certaine stabilité, malgré la tendance lourde de raccourcissement de la durée de vie des films sur le marché national.

37,7 % des circulations ADRC ont connu une durée de circulation au moins égale à 6 semaines contre 42,7 % en 2017, 38,8 % en 2016 et 39,9 % en 2015. **63,9 % des circulations ADRC ont duré en 2017 au moins 5 semaines (67,9 % en 2017).** C'est là une donnée importante dont l'ADRC observe l'évolution.

Chacun s'accorde en effet à constater qu'avec le numérique la durée d'exploitation des films s'est sensiblement raccourcie. Et par ailleurs, l'accès rapide dans les premières semaines est devenu un enjeu permanent de nombreuses salles car encore générateur de contribution numérique.

Pour l'ADRC, l'enjeu de ses actions sur l'accès aux films n'est évidemment pas de raccourcir la vie des films mais de mieux irriguer le territoire avec une diversité de films.

Pour l'année 2018, il apparaît que les films de diffusion réduite (moins de 80 copies en sortie nationale) bénéficient de circulations plus longues que les films de diffusion moyenne ou large, et c'est d'autant plus le cas pour les diffusions très réduites (- de 20 copies) avec une moyenne de 5,6 semaines.

Les films Art et Essai profitent de circulations nettement plus étendues (5,3 contre 4,9 pour les films non recommandés).

Les films de la diversité, ou plus fragiles, sont ainsi ceux qui profitent le plus d'une exposition dans la durée. L'exploitant a ainsi l'avantage, non de la rapidité maximale (qui ne s'avère bénéfique qu'à une minorité de films dans l'année), mais de la certitude d'une date de programmation permettant de préparer et gérer un travail plus exigeant ou délicat sur le film.

4 533 parts de contributions attribuées aux salles

Alors qu'en 2018 les interventions de l'ADRC s'établissent à 2 712 circulations – comprenant 164 circulations « reprises » non attributaires de contributions numériques – l'ADRC a ainsi attribué un total de **4 533 parts de contributions numériques à 1/6^{ème} de C.N.** (les parts à 1/3 ont été converties en parts à 1/6^{ème} pour les statistiques). Ces contributions ont bénéficié à plus de **800 établissements différents, pour un total de 2 548 circulations numériques génératrices de contribution.**

Le dispositif Petites Villes a comptabilisé 4 485 parts à 1/6^{ème} de contribution sur un total de 224 films ayant généré 2 529 circulations. Le dispositif « Villes moyennes » a comptabilisé 24 parts à 1/3 de contribution sur un total de 2 films ayant généré 19 circulations.

Au total en 2018, c'est l'équivalent de près de 756 contributions entières qui ont été générées par les circulations ADRC. Le taux d'attribution de contribution numérique par circulation était donc de 0,30 CN par circulation.

4. Localités desservies

Les dispositifs d'intervention de l'ADRC pour l'accès au film ont permis de desservir en 2018 :

1 152 localités dotées de salles fixes (hors points de circuits itinérants)

Soit 70 % des communes françaises équipées d'une salle de cinéma

Cela représente un accès bénéficiant à plus de 1 200 établissements fixes, pour un total de plus de 16 500 programmations cumulées.

Le dispositif dit « Petites Villes » a alimenté 1 094 localités dotées de salles fixes.

Le dispositif « Villes Moyennes » a alimenté 95 localités.

37 localités ont bénéficié à la fois de copies « Petites Villes » et de copies « Villes Moyennes ».

Près de 95 % de ces localités ne sont pas des villes-clés, c'est-à-dire des villes jugées par les distributeurs, pour des raisons diverses (dont le poids économique de leur programmeur ou exploitant), comme commercialement incontournables.

Dispositif Petites Villes

Durant l'année 2018, les circulations mises en place par l'Agence selon la procédure Petites Villes ont été programmées dans :

1 094 localités dotées salle fixe

La liste des localités hors points de circuits itinérants figure en annexe.

Le nombre de copies varie selon les salles (hors points itinérants), les cinémas de petites agglomérations et de banlieues qui présentent à leur public les programmes les plus diversifiés étant ceux qui bénéficient du plus grand nombre de circulations de copies ADRC :

TRANCHES DE CIRCULATIONS	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	EVOLUTION 2017/2018
25 circulations et plus	237 établissements	- 4 %
15 à 24 circulations	216 établissements	- 3 %
10 à 14 circulations	164 établissements	- 3 %
5 à 9 circulations	215 établissements	+ 8 %
Moins de 5 circulations	297 établissements	- 4 %

Les chiffres indiqués correspondent au nombre d'établissements et non pas de localités (1 localité pouvant avoir plusieurs cinémas).

Dispositif Villes Moyennes

Les circulations mises en place en 2018 selon la procédure Villes Moyennes ont été programmées dans :

95 localités différentes

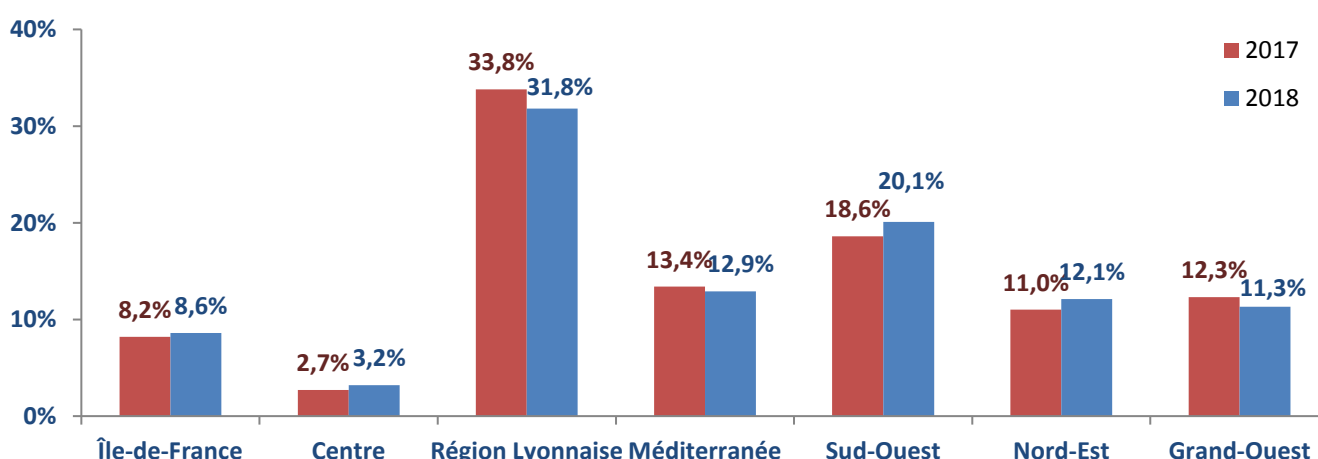
5. Répartition géographique par régions ADRC

Rappel totaux Petites Villes 2018 : **2 529 circulations – 224 titres**. [En 2017 : 2 521 circulations – 193 titres]
(Hors circulations reprises par les distributeurs)

Tableau comparatif 2017 / 2018

Régions	% Etablissements		% Circulations		Nb total circ.		Nb total titres	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Sud-Ouest	26,5	27,3	18,6	20,1	470	509	131	140
Grand-Ouest	15,0	15,0	12,3	11,3	309	286	112	119
Région Lyonnaise	20,6	20,4	33,8	31,8	852	803	154	161
Méditerranée	12,5	12,2	13,4	12,9	338	326	127	125
Île de France	10,1	10,0	8,2	8,6	207	217	98	96
Nord - Est	11,8	11,8	11,0	12,1	277	308	101	125
Centre	3,5	3,3	2,7	3,2	68	80	48	58

Part des circulations ADRC 2017 / 2018 selon les régions



Lecture : La Région Sud-Ouest a mis en place en 2018 20,1 % du total des circulations ADRC contre 18,6 % en 2017.

La région de Lyon, après les implantations de nombreux multiplexes, constitue la 3^{ème} région hors IdF de plus grande concentration dans la diffusion des films au niveau des villes clés (selon l'analyse de l'ADRC 2014). Elle comprend par ailleurs un nombre très important de salles non desservies en sortie nationale, et notamment de villes moyennes, ce qui explique que cette région soit celle de la plus forte activité de l'ADRC.

La Région Rhône-Alpes, Auvergne, Franche Comté, Bourgogne en 2018

La région : les 12 départements d'Auvergne-Rhône Alpes et les 6 de Bourgogne Franche Comté

Le correspondant régional ADRC : Nicolas VILLETTE

Nombre d'établissements desservis en 2018 : 215

Nombre de titres : 161

Nombre de circulations : 803

} Soit une moyenne de 5,0 circulations par film, représentant 72 % des titres ADRC
et 31,8 % des circulations ADRC France (Petites Villes et hors reprises).

Analyse de la diffusion

L'intervention de l'ADRC en 2017 dans la région de Lyon a concerné 803 circulations pour un total de 161 titres. C'est un retour au niveau d'intervention de 2016 (793 circulations). Le nombre de titres sur lesquels nous sommes intervenus est en augmentation : 10 titres de plus qu'en 2017.

La part des retirages de la région Lyon par rapport à l'ensemble du territoire se stabilise, passant de 33,8 % l'an dernier, à 31,8 % des interventions de l'ADRC, soit l'équivalent de 2017.

Concernant les ampleurs de diffusion, il faut noter :

- 4 copies ont été tirées sur 3 films à diffusion très réduite (DTR : 0 à 10 points de diffusion en Sortie Nationale) (autant qu'en 2017).
- 105 copies ont été tirées sur 51 titres à diffusion réduite (DR : 21 à 79 points SN). En légère baisse par rapport à l'an dernier.
- 544 copies ont été tirées sur 90 films à diffusion moyenne (DM : 80 à 300 points SN), contre 619 points sur 84 titres en 2017. Dans la catégorie des films à diffusion moyenne, les retirages se sont donc moins concentrés que les années précédentes. En détails :
 - 371 copies sur 66 titres diffusés entre 80 et 199 copies en SN. Soit 41 % des copies contre 42% l'an dernier. IL y a toutefois 12 copies de plus pour 4 titres supplémentaires par rapport à l'an dernier.
 - 173 copies sur 24 titres diffusés entre 200 et 300 copies en SN, soit 14,9% des copies, en nette baisse par rapport à 2017 qui avait concerné 30,5% des copies.
- 150 copies ont été tirées sur des films à ampleur de diffusion large, à savoir les films sortis en SN sur 300 à 400 copies. Il s'agit là d'une forte augmentation (+50%) par rapport à l'an dernier, sur un nombre de titres à peu près comparable, ce qui représente cependant une part de retraitage de 13%, soit une proportion stable par rapport à l'an dernier (12,3%).

Voyons maintenant les variations sur les nationalités d'origine des films sur lesquels nous sommes intervenus. Il est à noter que :

- 533 copies ont été tirées sur 84 titres français. Soit 66,4% des interventions de la région contre 73% l'an dernier.
- Les films européens non nationaux sont, eux, repartis à la hausse avec 16,9% des copies tirées contre 10,6 l'an dernier, mais 18% en 2017.
- La part des autres nationalités est quant à elle d'une très grande stabilité, concernant 8,3 % de films USA et 8,3 % de films d'autres territoires. Ce qui fait passer à 16,6 % la part hors Europe et France de nos retirages, contre 16,3 % l'an dernier.

Pour résumer, il est à noter que l'activité dans la région a baissé pour la première fois depuis la passage au numérique (-50 circulations), tout en se concentrant sur un nombre un peu plus large de films. De fait, des équilibres plus traditionnels sont de retour avec moins de films français, un peu plus de films européens et enfin plus de titres à diffusion large au détriment des films à diffusion moyenne.

La Région Méditerranée et Outre-mer en 2018

La région : La France d'outre-mer et 13 départements répartis comme suit : les 2 départements de Corse, les 6 départements de Provence-Côte-d'Azur et les 5 départements formant auparavant la région Languedoc-Roussillon

La correspondante régionale ADRC : Solenne BIANCO

Nombre d'établissements desservis en 2018 : 123

Nombre de titres : 125	}	Soit une moyenne de 2,6 circulations par film, représentant 64 % des titres ADRC et 12,9 % des circulations ADRC France (Petites Villes et hors reprises).
Nombre de circulations : 326		

Analyse de la diffusion

Un volume d'activité global stable

L'intervention de l'ADRC dans la région Méditerranée a concerné 326 circulations en 2018, sur un total de 125 titres récents. Pour rappel en 2017, on comptait 127 titres sur 338 circulations.

La part des retirages Méditerranée par rapport à l'ensemble du territoire est de 12,9% et se situe donc entre les résultats des années 2016 et 2017. Le nombre de copies par film reste stable à 2,6 par film contre 2,66 l'année dernière.

L'activité globale sur cette région, en termes de volume, est donc très similaire à celle observée en 2017.

Toujours une écrasante majorité de films Art & Essai

Les films recommandés Art & Essai représentent toujours le cœur même de l'action de l'ADRC sur la région Méditerranée, même si leur part connaît un léger recul. Ainsi en 2018, **80% des titres et 80,7% des circulations concernaient des films recommandés Art & Essai**, contre respectivement 83,5% et 85,8% en 2017. Cette évolution peut s'expliquer par l'augmentation des interventions sur les films à diffusion large (moins souvent recommandés Art & Essai) et sur laquelle nous reviendrons plus bas.

On note également que 18,4% des titres sont soutenus par l'AFCAE. Et si la part des films recommandés par le GNCR a baissé de 9,4% à 4%, deux films de l'ACID ont bénéficié de circulations cette année, alors qu'ils étaient absents en 2017.

Une augmentation des circulations sur les films à large diffusion

En termes de taille de sortie, l'année 2018 est marquée par la très significative augmentation de la part des films à diffusion large, c'est-à-dire sortis sur une combinaison allant de 300 à 500 copies. Si ceux-ci représentaient 8,7% des titres et 8,6% des circulations en 2017, ils totalisent désormais 16% des titres et

21,8% des circulations de la région, ce qui est un peu plus important que la tendance nationale.

Sur les 20 films à diffusion large concernés, seuls 6 étaient recommandés Art & Essai, ce qui peut expliquer la légère baisse de la part des films Art & Essai que nous avons constatée plus haut. A titre d'exemple, on peut noter que les films *Le collier rouge*, *Photo de famille* et *I feel good*, sortis chacun sur plus de 300 copies, ont bénéficié respectivement de 8, 12 et 9 circulations. Il s'agit ainsi des interventions les plus importantes de l'année, avec *Plaire, aimer et courir* à 8 circulations, et *Les Chatouilles* à 9.

La percée des films européens

Si les films à diffusion large ont été plus présents, reflétant ainsi les tensions du marché, on note cependant que l'action de l'ADRC se fait aussi et toujours en faveur des films de la diversité. La part des films français en recul de 57,5% des titres en 2017 à 49,6% en 2018 et de 65,1% des circulations à 58,6%, tout comme la baisse des circulations de films américains de 13% à 8%, permettent ainsi aux films européens d'être mieux représentés. Tandis que les films hors Europe et USA restent relativement stable contrairement à ce qui est constaté au niveau national, les films européens grimpent de 15,7% à 24,8% des titres, et de 10,9% à 20,6% des circulations en 2018.

Déplacements en région

Enfin, dans un souci de proximité avec les salles et afin de toujours affiner sa connaissance des territoires, la correspondante de la région Méditerranée a effectué en 2018 les déplacements suivant :

- Rencontres Cinémas du Sud à Avignon, projections et visites de l'Utopia Avignon et du cinéma de Carpentras, (20/21 mars)
- Festival du Film de Cannes, (12 au 20 mai)
- Visionnement ACCILR, Frontignan, (30/31 Mai)
- Assemblée Générale de Cinémas du Sud Tilt, Saint Rémy de Provence (21/22 juin)
- Visites des cinémas des Hautes-Alpes, Alpes de Haute Provence et Bouches-du-Rhône, l'Eco-Ciné Verdon à Gréoux les Bains, Le Bourguet à Forcalquier, Le Club et Le Centre à Gap, Le Cinématographe à Château-Arnoux, Cinétoiles et les Rencontres à Digne les Bains, Ex-Lido et visite du site du futur CGR à Manosque, Le Méliès à Port de Bouc, Le Jean Renoir et visite du site du prochain cinéma à Martigues, L'odyssée à Fos sur mer, Le Coluche à Istres, Le Comedia à Miramas, Le Fernandel à Carry le Rouet, Espace Robert Hossein à Grans, Ciné 89 à Berre l'Etang, Cinémas Les Lumières à Vitrolles, (25/27 juin)
- Assemblée Générale de l'ACCILR à Limoux, (28/29 juin)
- Festival Indépendance(s) et Créations, Auch (3/5 octobre)

La Région Grand-Ouest en 2018

La région : les 14 départements des régions Bretagne, Normandie et Pays-de-la-Loire

La correspondante régionale ADRC : Audrey BOURIC

Nombre d'établissements desservis en 2018 : 176

Nombre de titres : 119	}	Soit une moyenne de 2,4 circulations par film, représentant 53 % des titres ADRC et 11,3 % des circulations ADRC France (Petites Villes et hors reprises).
Nombre de circulations : 286		

Analyse de la diffusion

Pour l'année 2018 l'Agence est intervenue sur 119 titres sur un total de 286 circulations, contre 112 titres et 309 circulations en 2017. Bien qu'en légère baisse (53 % contre 58 % de la totalité des films en 2017), la diversité des films reste forte en région Ouest.

Le nombre de titres Art et Essai baisse légèrement à 75 % des accès aux films demandés par les exploitants, tout comme le nombre de circulations qui passe de 78 % en 2017 à 74 % en 2018.

Le nombre de films soutenus par les Groupes Art et Essai est en légère progression, passant de 21 % en 2017 à 22 % en 2018.

Les films de nationalité française demeurent largement dominants même si en légère baisse par rapport à l'année précédente avec 67 films pour 187 circulations, soit 56 % des films pour près de 65 % des circulations. Ainsi, *Le Collier Rouge*, *En guerre*, *Photo de famille*, *Mlle de Jonquières* avec 8 circulations, et *Un peuple et son roi* avec 7 circulations sont les interventions les plus importantes pour la région.

Le nombre de circulations de films européens repart à la hausse après une triste année 2017 avec 50 circulations contre 32 en 2017. Les films de nationalité étrangère (hors Europe et USA) restent stables et représentent toujours 11 % des circulations totales. Enfin, les films de nationalité américaine baissent légèrement et représentent 8 % des circulations pour la région Ouest (10 % en 2017).

S'agissant de notre intervention au regard des ampleurs de diffusion, près de 64 % des tirages ont été effectués sur des films de diffusion moyenne (de 80 à 300 copies France en Sortie Nationale), 12 % des circulations concernant des films à diffusion réduite et 24 % des films à diffusion large.

La Région Sud-Ouest en 2018

La région : Région Nouvelle Aquitaine (12 départements des anciennes régions Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes), la partie occidentale de la région Occitanie (8 départements de l'ancienne région Midi-Pyrénées) et 1 département de la région Pays de la Loire : la Vendée

Le correspondant régional ADRC : Adrien SOUSTRE

Nombre d'établissements desservis en 2018 : 283

Nombre de titres : 140	}	Soit une moyenne de 3,6 circulations par film, représentant 63 % des titres ADRC et 20,1 % des circulations ADRC France (Petites Villes et hors reprises).
Nombre de circulations : 509		

Analyse de la diffusion

Les interventions de l'ADRC dans le Sud-Ouest connaissent une hausse sensible depuis 2017. Le nombre de titres, le nombre de copies et la part que représente le Sud-Ouest évoluent ainsi d'année en année. Le nombre de localités desservies décroît légèrement (ceci étant sans doute dû à l'obligation stricte d'adhérer à l'Agence afin de bénéficier de ses services). Néanmoins, on peut noter une réelle pérennité dans notre mode de fonctionnement, ainsi que dans la quantité de demandes auxquelles nous répondons.

L'Art et Essai

82% des copies tirées dans la région concernent des films recommandés Art & Essai (contre 84% en 2017). Le nombre de circulations de films Art & Essai, reste, quant à lui, parfaitement stable.

Sur les 16 films à « lourde intervention » (plus de 8 copies), 13 sont recommandés Art & Essai :

- 14 circulations : *Guy*
- 13 circulations : *I Feel Good*
- 12 circulations : *En Guerre, Wonder Wheel, Mademoiselle de Jonquières, Bécassine*
- 10 circulations : *Comme des Rois, La Douleur, En Liberté !, Les Chatouilles*
- 9 circulations : *Girl*
- 8 circulations : *Plaire Aimer et Courir Vite, Woman at War*

L'AFCAE a soutenu cinq d'entre eux (dont les titres sont notés en bleu). Pour information, nous sommes intervenus sur 26 films non classés cette année (notamment *Photo de Famille, Je vais Mieux* et *Le Collier Rouge*). Comme les années précédentes, du fait de la haute proportion de films Art & Essai, la diffusion s'est majoritairement faite en version originale, parfois en version multiple et très rarement en version française.

L'ampleur de diffusion

L'aide apportée aux films à diffusion réduite (de 20 à 80 copies en SN) est parfaitement stable en 2018. Ces titres représentent toujours plus d'un tiers du corpus de l'année (pour 13% des circulations de 2018). Le soutien aux films à diffusion moyenne (de 80 à 300 copies en SN) constitue toujours le cœur de l'action de l'ADRC dans le Sud-Ouest. Ainsi, 65% des copies tirées concernent ces films. La « fourchette basse » de cette catégorie (de 80 à 199 copies en SN) représente toujours 41% des titres et 46% des circulations. La

« fourchette haute » (de 200 à 300 copies), quant à elle, accuse un léger tassement de nos actions, mais représente toujours un peu moins de 18% des circulations.

Le nombre des films à diffusion large (de 300 à 400 copies en SN) continue d'augmenter depuis 2016 (passant de 3 à 20), le nombre de circulations a suivi la même courbe (21 en 2017 et 113 en 2018). Des titres tels que *I Feel Good*, *En Liberté !*, *Photo de Famille*, *Le Collier Rouge*, *Un Peuple et son Roi* ou *La Finale* ont fait bondir nos actions envers cette catégorie.

Les interventions de l'ADRC se concentrent donc très largement sur les diffusions à moins de 200 copies en SN : 74% des titres et 59% des circulations. Il s'agit là d'une légère diminution par rapport à l'année dernière. Conséquemment, notre travail en direction des films à diffusion plus large augmente sensiblement, preuve que l'accès au film, même sans attribution de contribution numérique, n'est pas facilité pour les salles de proximité, notamment pour des films sortant à plus de 300 copies en SN.

Par ailleurs, en observant les chiffres bruts, on remarque de nouveau une nette augmentation de nos actions dans le Sud-Ouest: 9 titres de plus, et 39 circulations supplémentaires, par rapport à l'année 2017.

Les Nationalités

Dans le Sud-Ouest, le nombre de circulations de films français est globalement stable depuis l'année dernière. Il en va de même pour les films de nationalité américaine (10% des titres pour 9% des copies) et les films étrangers hors Europe dont l'exploitation reste très stable (13% des titres pour 10% des copies). **La progression à noter est celle des films européens.** En 2018, ils représentent 25% des titres pour 17% des circulations, avec 10 titres et 33 circulations supplémentaires par rapport à 2017.

Notons ici quelques interventions, preuves de la diversité des nationalités : *Girl* (Belgique – 9 copies), *Une Affaire de Famille* (Japon – 8 copies), *Woman at War* (Islande – 8 copies), *Heureux comme Lazzaro* (Italie – 7 copies), *Le Poirier Sauvage* (Turquie – 6 copies).

La Diffusion

Il convient de terminer cette analyse en enregistrant la stabilité de la diffusion des films Jeune Public, par le biais de l'ADRC, dans le Sud-Ouest : 9 films pour un total de 20 circulations. Pas d'intervention de grande ampleur cette année, mais de nombreuses collaborations, notamment sur les films suivants soutenus par l'AFCAE JP : *Parvana*, *Agatha ma Voisine Détective*, *Pachamama*, *Mary et la Fleur de la Sorcière*, *Capitaine Morten et la Reine des Araignées* ou encore *Reine d'un Été*. L'ADRC se fait par ailleurs souvent le relais des associations régionales à l'occasion de divers festivals d'animation ou festivals jeune public afin d'aider les salles à avoir accès au film dans les meilleures conditions possibles.

A l'occasion de diverses manifestations bien précises, tels que des festivals organisés par des associations régionales ou départementales, telles que des actions de valorisation d'actions territoriales (accueil de tournages, etc.), l'ADRC a permis à certains établissements d'obtenir des films (soutenus par l'AFCAE, le GNCR ou l'ACID, ainsi que par les fonds des régions concernées) dès la sortie nationale. Ce dispositif spécial a concerné 5 titres : *I Feel Good*, *Comme des Rois*, *Heureux comme Lazzaro*, *Un Amour Impossible* et *Une Saison en France*. Bien souvent, il s'agit d'un soutien aux actions initiées par les associations départementales et régionales, afin de renforcer notre collaboration sur les territoires. Nous favorisons ainsi la venue d'équipes artistiques, l'organisation d'événements et le renforcement de nos liens avec ces partenaires locaux indispensables.

Enfin, concernant la diffusion des films « soutenus » dans la région, 29 titres ont reçu le soutien de l'AFCAE (dont JP), 6 celui du GNCR (le double de 2016) et 1 celui de l'ACID.

Enfin, nous avons travaillé avec 37 distributeurs différents au cours de l'année. Voici les principales interventions : **UGC** (10 titres – 54 copies), **Ad Vitam** (12 titres – 50 copies), **Memento** (8 titres – 42 copies), **Le Pacte** (8 titres – 37 copies), **Pyramide** (9 titres – 35 copies), **Diaphana** (8 titres – 34 copies), **Studio Canal** (7 titres – 34 copies), **Haut et Court** (6 titres – 28 copies), **Apollo** (2 titres – 23 copies), **Mars Films** (9 titres – 22 copies), **Europa Corp** (3 titres – 22 copies), **Gaumont** (5 titres – 18 copies), **Les Films du Losange** (3 titres – 13 copies), **SND** (1 titre – 13 copies), **ARP** (6 titres – 11 copies), **Bac Films** (5 titres – 11 copies), **Sophie Dulac** (4 titres – 10 copies). Mais aussi La 7^{ème} Factory, Arizona Films, Art House, Bodega, Condor, Damned, Les Films du Préau, Jour2Fête, KMBO, Météore, Metropolitan, Océan Films, Paname, Pathé, Rezo Films, UFO, Warner et Wild Bunch.

Pour terminer, une vingtaine de visionnements co-organisés dans les régions avec les associations régionales (ACREAMP et CINA) ont permis aux exploitants d'assister à des dizaines de projections tout au long de l'année 2018, notamment à Orthez, Agen, Civray, Albi, Nontron, St Léonard de Noblat, Andernos, Castelnaudary, Gaillac, Saint Pierre d'Oléron, jusqu'aux Festival d'Auch, de Saint Jean de Luz ou de Gujan-Mestras dont nous sommes partenaires. Le succès du grand rendez-vous du mois de Juin au cinéma de Contis – St Julien en Born est, en ce sens, assez éloquent. De nombreux exploitants de la grande région Nouvelle Aquitaine et les voisins d'Occitanie ont de nouveau fait le déplacement pour rencontrer leurs collègues autour d'une dizaine de films.

La Région Île-de-France en 2018

La région : les 7 départements de la région Île-de-France, hors Paris

La correspondante régionale ADRC : Faustine MATHERON

Nombre d'établissements desservis en 2018 : 108

Nombre de titres : 96

Soit une moyenne de 2,3 circulations par film, représentant 43 % des titres ADRC

Nombre de circulations : 217

et 8,6 % des circulations ADRC France (Petites Villes et hors reprises).

Analyse de la diffusion

Un volume d'activité général très stable

L'intervention de l'ADRC dans la région Île-de-France a concerné 217 circulations en 2018, sur un total de 96 titres récents. Pour rappel en 2017, on comptait 98 titres sur 207 circulations.

La part des retirages Île-de-France par rapport à l'ensemble du territoire est de 8,6%, un pourcentage très proche des 8,2% de 2017. Le nombre de copies par films reste stable à 2,3 par film, contre 2,1 l'année précédente.

L'activité globale sur cette région a donc été, d'une année à l'autre, particulièrement stable.

Il peut également être intéressant de noter que la majorité des interventions de cette région se fait sur 1 à 2 circulations par titre. 43 films n'ont bénéficié que d'une seule circulation, 21 titres de 2 circulations. 32 films ayant par la suite bénéficié de 3 à 9 copies, cela montre bien la diversité des interventions mais aussi des titres présentés sur le territoire.

Une région particulièrement tournée vers l'Art & Essai

Si l'action de l'ADRC se concentre principalement sur les films recommandés Art & Essai, cela est encore plus vrai dans la région Ile de France. Ainsi, 88,5% des titres et 92,2% des circulations de la région sont Art & Essai, contre respectivement 79,% et 78,2% au niveau national. Ces pourcentages sont également en légère augmentation par rapport à l'année 2017.

Près de 22% de ces titres sont des films soutenus par l'AFCAE (contre 13,8% au national). On note aussi que seulement 2,3% des circulations concernent des films soutenus par le GNCR alors que l'année précédente ils représentaient près de 7,2%. Les films soutenus par l'ACID ne sont que deux cette année, mais cela reste un progrès par rapport à l'unique film de 2017.

Une demande qui se reconcentre sur les diffusions moyennes

En 2018 en Ile de France, l'action de l'ADRC se tourne plus vers les diffusions moyennes que sur le territoire national. On note que les films ayant bénéficié du plus grand nombre de circulations (9) sont *En guerre* et *Wonder Wheel*, tous deux sortis sur près de 260 copies. Ainsi 60,4% des titres et 73,7% des circulations concernent des sorties sur 80 à 300 copies, contre 42,9% et 65,6% au niveau national.

Plus précisément, la majorité des interventions en Ile de France a lieu sur des films sortis entre 80 et 200 copies qui représentent 49% des titres et 53,5% des circulations (31,7% et 45,7% au niveau national).

Cette tendance déjà un peu observée en 2017, se confirme en 2018 alors que le pourcentage de circulations sur les sorties à diffusion réduite baisse de 22,7% à 16,1% en 2018.

Si le nombre de films en diffusion large reste stable, ceux-ci passent de 7,2% des circulations de la région à 10,1%, un niveau toujours largement inférieur aux près de 20% observés au niveau national.

Les films français et les cinématographies peu diffusées dominant

Comme en 2017, les films français sont très représentés dans la région. Néanmoins, en 2018, leur part baisse, de 54,1% à 52,1% des titres et surtout de 67,1% à 59% des circulations. Cela profite aux films hors Europe et USA qui connaissent une augmentation de 17,3% des titres à 24% et de 12,1% des circulations à 18%, confirmant la tendance de 2017 d'un niveau plus élevé par rapport aux chiffres nationaux.

La part des films américains baisse en nombre et pourcentage de titres, mais augmente légèrement en termes de circulations. Enfin, la part des films européens non nationaux reste stable avec 12% des circulations et 15,6% des titres.

Déplacements en région

Afin d'entretenir sa proximité avec les salles et sa connaissance de leurs particularités, la correspondante de cette région s'est déplacée tout au long de l'année aux différentes rencontres organisées sur le territoire, qu'il s'agisse des prévisionnements ACRIF mensuels, des journées professionnelles organisées par Cinémas 93 ou des conventions distributeurs et GPCI.

La Région Nord-Est en 2018

La région : les 10 départements du Grand-est (Alsace- Lorraine-Champagne-Ardenne)
et les 5 de la Région Hauts-de-France (Nord-Pas-de-Calais et Picardie)

Le correspondant régional ADRC : Benoît GAURIAU

Nombre d'établissements desservis en 2018 : 129

Nombre de titres : 125

Soit une moyenne de 2,5 circulations par film,
représentant 56 % des titres ADRC

Nombre de circulations : 308

et 12,0 % des circulations ADRC France (Petites Villes et hors reprises).

Analyse de la diffusion

En 2018, 12% des circulations *Petites villes* mises en place par l'Agence desservaient des salles du nord-est avec 308 copies sur 125 films (2,5 copies par film), soit un point de plus qu'en 2017. Ces différentes programmations ont permis de collaborer avec **27 distributeurs différents** (58% des tirages pour des films sortis par des distributeurs du DIRE, 36% de la FNEF et 6% du SDI).

Avec 78% des circulations et 79% des titres, la part Art et Essai dans le Nord-Est reste élevée et proche de la moyenne nationale (78% des circulations et 79,5 % des titres). 22 % des circulations ont été réalisées sur des films soutenus par l'AFCAE avec 68 circulations sur 26 films. A titre d'exemple, *Mademoiselle de Jonquières* d'Emmanuel Mouret (qui a dépassé le 500 000 entrées France) a bénéficié de 6 copies, tout comme *Jusqu'à la garde* de Xavier Legrand (et ses 377 000 entrées France). Néanmoins, il faut noter une forte diminution des circulations sur les films soutenus par l'AFCAE qui représentaient près d'un tiers des tirages en 2017 dans le nord-est (28% au niveau national). Par ailleurs, 4 films plus pointus soutenus par le GNCR ou l'ACID ont bénéficié de 6 circulations, avec notamment 2 copies sur *Fortuna* de Germinal Roaux, ou *Au poste !* de Quentin Dupieux, soit 2 % des circulations mises en place sur la région (3 % au niveau national).

Au regard des ampleurs de diffusion, **60 % des tirages ont été effectués sur des films de diffusion moyenne** (de 80 à 300 copies France en Sortie Nationale) et plus de 85 % des circulations sur des films recommandés *Art et Essai*. Plus particulièrement, 41 % des circulations ont été réalisées sur des films sortant sur 80 à 199 copies (notamment 7 copies sur *Plaire, aimer et courir vite* de Christophe Honoré) ; 19,5 % sur des films sortant sur 200 à 300 copies, avec notamment 8 circulations sur *Bécassine !* de Bruno Podalydès et sur *En Guerre* de Stéphane Brizé. Bien qu'inférieur à la tendance nationale, le Nord-Est reste proche de la tendance nationale qui comptabilise 65,5 % des circulations sur des films à diffusion moyenne.

Les films à diffusion large (de 301 à 400 copies) représentent à peine 20% des tirages pour la région (+7 points par rapport à 2017) comme au niveau national (12% en 2017). À noter que près d'un quart des tirages sont concentrés sur deux titres (6 copies sur *Photo de famille* de Cécilia Rouaud et 8 sur *I feel good* de Gustave Kervern et Benoit Delépine)

Les circulations établies sur des films à diffusion réduite (21 à 79 copies en SN) représentent 20% des tirages, soit une proportion bien supérieure à la moyenne nationale (14%). Avec une moyenne de 1,8 copie par film, notons au titre de la diversité que le film documentaire de Nicolas Philibert *De chaque instant* a bénéficié de 3 circulations.

Pour finir, **60% des tirages pour le Nord-Est ont été réalisés sur des films français (contre 64 % au niveau national), avec une moyenne de près de 3 copies par film. Près de 20% des circulations ont été réalisées sur des films européens** (autres que français), soit un niveau un plus plus élevé qu'en national (17 %). Les films présentés lors du Festival de Cannes (*In the fade* de Fathi Akin, *Everybody knows* de Asghar Farhadi, *Woman at war* de Benedikt Erlingsson, *Girl* de Lukas Dhont et *Cold war* de Pawel Pawlikowski) représentent près d'un tiers des tirages. La proportion de films américains est relativement faible avec 7,5% (8,3% au niveau national) donc 5 copies (20% des tirages) sur *Wonder Wheel* de Woody Allen. Enfin, 14 % des circulations ont été réalisées sur des films d'autres nationalités (hors Europe et USA) - 11 % au niveau national -, dont plus d'un tiers des tirages sur des films présentés dans les différentes sélections cannoises.

La Région Centre Val-de-Loire en 2018

La région : les 6 départements de la région Centre – Val de Loire (Le Cher, l'Eure-et-Loir, l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret).

La correspondante régionale ADRC : Audrey BOURIC

Nombre d'établissements desservis en 2018 : 33

Nombre de titres : 58	}	Soit une moyenne de 1,4 circulations par film, représentant 26 % des titres ADRC et 3,2 % des circulations ADRC France (Petites Villes et hors reprises).
Nombre de circulations : 80		

Analyse de la diffusion

En 2018, **3,2% des circulations Petites villes mises en place par l'Agence desservaient des salles du Centre, Val de Loire avec 80 copies sur 58 films** (1,4 copie par film), soit un point de plus qu'en 2017. Ces différentes programmations ont permis de collaborer avec **33 distributeurs différents** (49% des tirages pour des films sortis par des distributeurs de la FNEF, 46% du DIRE et 5% du SDI). Avec à peine 70% des circulations et 71% des titres, la part Art et Essai dans le Centre, Val de Loire est inférieure à la moyenne nationale (78% des circulations – 80 % des titres). 21% des circulations ont été réalisées sur des films soutenus par l'AFCAE avec 17 circulations sur 11 films. Seuls *La Douleur* d'Emmanuel Finkiel, *Shéhérazade* de Jean-Bernard Marlin et *Guy* d'Alex Lutz ont bénéficié de plus d'une copie démarrant en région Centre, Val de Loire. Par ailleurs, 2 films plus pointus soutenus par le GNCR ont bénéficié de circulations : *Un couteau dans le cœur* de Yann Gonzalez et *A genoux les gars* d'Antoine Desrosières, soit 2,5% des circulations mises en place sur la région (3 % au niveau national).

Au regard des ampleurs de diffusion, **63% des tirages ont été effectués sur des films de diffusion moyenne** (de 80 à 300 copies France en Sortie Nationale) et près de la moitié des circulations ont été réalisées sur des films recommandés *Art et Essai*. Plus particulièrement, 43 % des circulations sur des films sortant sur 80 à 199 copies (notamment 4 copies sur *Je vais mieux* de Jean-Pierre Améris et 3 copies sur *Jusqu'à la Garde* de Xavier Legrand) ; 20% sur des films sortant sur 200 à 300 copies, avec notamment 2 circulations sur plusieurs films dont *Wonder Wheel* de Woody Allen et *En Guerre* de Stéphane Brizé. Bien que légèrement inférieur à la tendance nationale, le Centre reste proche de la tendance nationale qui comptabilise 65,5 % des circulations sur des films à diffusion moyenne. Les films à diffusion large (de 301 à 400 copies) représentent plus du quart des tirages pour la région, niveau bien supérieur au national (20%). Seul le film *Un peuple et son Roi* de Pierre Schoeller a bénéficié de plus de deux copies.

Les circulations établies sur des films à diffusion réduite (21 à 79 copies en SN) représentent 12,5% des tirages, soit une proportion quelque peu inférieure à la moyenne nationale (14%). Notons que le film documentaire de Nicolas Philibert *De chaque instant* a été le seul film à bénéficier de 2 circulations. Pour finir, **71% des tirages pour le Centre ont été réalisés sur des films français (contre 64% au niveau national), avec une moyenne de près de 1,5 copie par film. Près de 10% des circulations ont été réalisées sur des films européens** (autres que français), soit un niveau bien moins élevé que la moyenne nationale (17 %). La proportion de films américains est relativement faible avec 8 % (8,3 % au niveau national) dont 2 copies (un tiers des tirages) sur *Wonder Wheel* de Woody Allen. Enfin, 11% des circulations ont été réalisées sur des films d'autres nationalités (hors Europe et USA), niveau équivalent à la moyenne nationale.

6. Répartition par dispositif d'intervention

En 2018, pour un nombre de titres en forte hausse de 9,2 % par rapport à 2017 (de 228 à 249), la somme des circulations - tous dispositifs confondus - a décliné de 9,6 % (de 2 971 à 2 712). Le nombre de films concernés se situe à un niveau record (tout premier résultat de l'Histoire de l'Agence) puisqu'**en progression de 87 % par rapport à la moyenne des années 2000**.

Si la somme des circulations globales est en baisse, c'est avant tout le cas des circulations Villes Moyennes qui ont singulièrement chuté en 2018, tandis que **les circulations Petites Villes se maintiennent à un niveau élevé : 2 693 circulations, soit près de deux fois plus que la moyenne des années 2000 (+ 95 % !)**.

Il est à noter qu'aucune circulation du dispositif Art et Essai n'a été sollicité par les distributeurs cette année.

PETITES VILLES

	Nombre de films	Nombre de circulations	Nombre de circulations par film
1998	112	1 023	9,1
1999	136	1 401	10,3
2000	135	1 669	12,4
2001	161	1 499	9,3
2002	132	1 319	10
2003	134	1 415	10,5
2004	131	1 367	10,4
2005	121	1 349	11,1
2006	112	1 262	11,3
2007	137	1 236	9
2008	137	1 408	10,3
2009	133	1 281	9,6
2010	123	1 525	12,4
2011	133	1 926	14,5
2012	131	1 605	12,3
2013	208	2 878	13,8
2014	194	2 811	14,5
2015	230	3 084	13,4
2016	216	2 848	13,2
2017	228	2 861	12,5
2018	249	2 693	10,8

Nombre de films concernés par les interventions de l'ADRC de 1998 à 2018



VILLES MOYENNES

	Nombre de films	Nombre de circulations	Nombre de circulations par film
1998	28	436	15,6
1999	47	816	17,4
2000	39	783	20,0
2001	35	425	12,1
2002	35	437	12,5
2003	44	535	12,2
2004	44	619	14,1
2005	30	443	14,8
2006	24	448	16,6
2007	31	457	14,7
2008	27	375	13,9
2009	33	377	11,4
2010	21	240	11,4
2011	23	281	12,2
2012	4	11	2,8
2013	11	163	14,8
2014	23	362	15,7
2015	11	201	18,3
2016	17	166	9,8
2017	8	110	13,8
2018	2	19	9,5

Ventilation des tirages Petites Villes selon le nombre de circulations par film

Le tableau ci-dessous souligne l'écart entre les films, en faible nombre, bénéficiant d'un nombre important de circulations ADRC, et un nombre plus élevé de titres disposant chacun d'un nombre faible ou moyen de circulations, diffusés de manière plus sélective en fonction du dialogue avec les salles région par région.

	Année 2017			Année 2018		
Nb de circulations	Titres	Circul.	Moyenne	Titres	Circul.	Moyenne
1 à 6	109	336	3,1	131	314	2,4
7 à 10	39	316	8,1	35	296	8,5
11 à 20	33	476	14,4	44	667	15,2
21 à 30	20	492	24,6	20	530	26,5
31 à 50	19	757	39,9	10	380	38,0
Plus de 50	8	484	60,5	9	506	56,2
Total	228	2 861	12,5	249	2 693	10,8

Neuf films ont bénéficié en 2018 de plus de 50 circulations Petites Villes au lieu de 8 en 2017, 10 en 2016, 10 en 2015, 8 en 2014, 9 en 2013, 2 en 2012 et 6 en 2011.

Titre	Réalisateur	Distributeur	PV	PART ADRC
En guerre	Stéphane Brizé	Diaphana	65	23,9%
Wonder Wheel	Woody Allen	Mars	59	22,3%
Photo de famille	Cécilia Rouaud	SND	58	17,5%
I Feel Good	Delépine & Kervern	Ad Vitam	56	18,3%
Bécassine !	Bruno Podalydès	UGC	55	19,3%
Mademoiselle de Jonquières	Emmanuel Mouret	Pyramide	54	21,1%
Le Collier rouge	Jean Becker	Apollo	54	17,1%
Guy	Alex Lutz	Apollo	53	18,3%
Les Chatouilles	Bescond & Métayer	UGC	52	25,4%

Ce comparatif permet de souligner la présence toujours active des interventions ADRC sur les films ayant bénéficié de moins de 31 circulations (230 titres – 92 % des films).

7. Répartition par nationalité des films

La répartition des films révèle la part prépondérante du cinéma français et européen, ainsi que la place croissante prise ces cinq dernières années par les titres ne venant ni d'Europe ni des États-Unis. Toute la diversité du cinéma mondial est ainsi représentée dans les films mis à disposition par l'ADRC.

Dans cet ensemble, **les films français sont les plus nombreux, représentant 44 % du total des 249 titres** (en retrait par rapport à 2017 : 51%). Les autres films européens sont particulièrement nombreux en 2018 (70 titres contre 48 en 2017), soit 28 % du total. **Les films européens, incluant les films français, représentent donc 72 % des titres, ainsi que 81 % des circulations.**

Les films ne relevant ni d'Europe ni des États-Unis sont au nombre de 47 et représentent 19 % des titres et 11 % des circulations. Le Japon, Israël, l'Iran, la Chine, l'Argentine, le Liban, le Brésil, le Kenya ou le Kirghizistan font partie des 19 pays concernés avec des films comme *Une affaire de famille*, *3 Visages*, *Detective Dee 3*, *L'Insulte* ou *La Tendresse indifférence du monde*. Une très grande partie de ces films est recommandée Art et Essai (96 % des circulations).

La part des films des États-Unis s'élève en 2018 à 9 % des titres et 8 % des circulations.

99 % des circulations de ces films sont recommandés Art et Essai avec notamment *Wonder Wheel*, *La Route sauvage*, *Leave No Trace*, *Thunder Road*, *Manhattan Stories* ou *The Rider*.

36 nationalités différentes sont représentées dans les circulations de 2018.

Répartition 2018 des titres par pays d'origine

	TITRES		CIRCULATIONS	
	Nb	Part %	Nb	Part %
Ensemble Europe	179	72 %	2 185	81 %
(dont France)	(109)	(44 %)	1 683	(62 %)
Etats-Unis	23	9 %	219	8 %
Autres pays	47	19 %	308	11 %

Nombre de circulations (toutes procédures) et répartition selon l'origine

Année	Nb titres	Europe	%	Etats-U.	%	Autres	%	Total
1998	112	1 014	69,5	423	29,0	23	1,6	1 460
1999	145	1 697	76,5	407	18,4	113	5,1	2 217
2000	141	1 646	67,1	685	27,9	121	4,9	2 452
2001	165	1 703	88,5	116	6,0	105	5,5	1 924
2002	136	1 521	86,6	33	1,9	202	11,5	1 756
2003	139	1 535	78,7	208	10,5	207	10,5	1 950
2004	134	1 355	68,2	305	15,4	326	16,4	1 986
2005	123	1 308	73,0	330	18,4	154	8,6	1 792
2006	113	1 343	78,6	305	17,8	62	3,6	1 710
2007	139	1 395	82,4	99	5,8	199	11,7	1 693
2008	138	1 485	83,3	124	6,9	174	9,8	1 783
2009	136	1 374	82,9	164	9,9	120	7,2	1 658
2010	123	1 519	86,1	79	4,5	167	9,5	1 765
2011	133	1 828	82,8	202	9,2	177	8,0	2 207
2012	131	1 404	86,8	63	3,9	149	9,2	1 616
2013	208	2 404	79,1	421	13,8	216	7,1	3 041
2014	194	2 264	71,4	497	15,6	412	13,0	3 173
2015	230	2 611	79,5	313	9,5	361	11,0	3 285
2016	216	2 483	82,4	173	5,7	358	11,9	3 014
2017	228	2 421	81,4	275	9,3	275	9,3	2 971
2018	249	2 185	80,6	219	8,0	308	11,4	2 712

Les 36 nationalités présentes dans les interventions 2018

Nationalités	Nb circu.	Titres
France	1 693	
États-Unis	224	<i>Wonder Wheel, The Rider, La Route Sauvage, Under the Silver Lake, Leave No Trace, etc.</i>
Japon	107	<i>Une Affaire de famille, Vers la lumière, The Third Murder, Fireworks, Invasion, etc.</i>
Italie	91	<i>Dogman, Heureux comme Lazzaro, L'Ordre des choses, L'Echappée belle, etc</i>
Grande-Bretagne	88	<i>Dark River, A l'heure des souvenirs, My Lady, Whitney, The Bookshop, Jersey Affair, etc.</i>
Allemagne	76	<i>In the Fade, La Révolution silencieuse, Transit, The Cakemaker, Trois jours à Quiberon, etc.</i>
Belgique	49	<i>Girl, Mon Ket, Ni juge ni soumise, Carnivore, Frères ennemis</i>
Pologne	44	<i>Cold War, Marie Curie</i>
Espagne	43	<i>Everybody Knows, Escobar, Champions, Abacadabra, Quien Te Cantara, Carmen et Lola</i>
Islande	39	<i>Woman at War, L'Envol de Ploe, Under the Tree</i>
Danemark	31	<i>Agatha ma voisine détective, The Guilty, The House that Jack Built, Kursk, The Charmer, etc</i>
Iran	27	<i>3 Visages, La Permission</i>
Liban	23	<i>Capharnaüm, L'Insulte</i>
Russie	20	<i>Leto, Tesnota, La Princesse des Glaces</i>
Corée du Sud	19	<i>Burning, Seule sur la plage la nuit, La Caméra de Claire, The Spy Gone North</i>
Israël	18	<i>Foxtrot, Le Dossier Mona Lisa, Les Destinées d'Asher, Vierges</i>
Turquie	14	<i>Le Poirier sauvage, Mon tissu préféré</i>
Argentine	13	<i>El Presidente</i>
Inde	13	<i>Monsieur, L'Enfant de Goa</i>
Suisse	12	<i>Fortuna, Le Vent tourne, Chris the Swiss</i>
Chine	12	<i>Une pluie sans fin, Detective Dee, Oscar et le monde des chats</i>
Colombie	9	<i>Le Voyage de Lila, Jerico, Candelaria</i>
Egypte	9	<i>Yomeddine</i>
Brésil	6	<i>La Vie comme elle vient, Les Bonnes manières, Domingo</i>
Bulgarie	5	<i>Aga</i>
Estonie	5	<i>Capitaine Morten</i>
Kénya	5	<i>Rafiki</i>
Pays-Bas	3	<i>Sonate pour Roos</i>
Palestine	3	<i>Wajib, l'invitation au mariage</i>
Tunisie	3	<i>Corps étrangers, L'Amour des hommes</i>
Ukraine	3	<i>Donbass</i>
Lituanie	1	<i>Frost</i>
Portugal	1	<i>Diamantino</i>
Suède	1	<i>Sami, une jeunesse en Laponie</i>
Kazakhstan	1	<i>La Tendresse indifférence du monde</i>
Kirghizistan	1	<i>Centaure</i>

8. Répartition selon l'ampleur de diffusion des films

Cette répartition, qui confronte l'intervention de l'Agence à l'ampleur de diffusion initiale définie par les distributeurs, permet d'analyser plus finement les circulations en fonction de la réalité de diffusion des films en question.

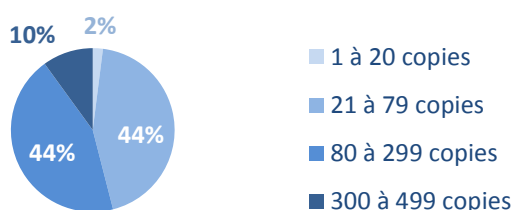
Les interventions de l'ADRC – tous dispositifs – concernent en 2018 à 90 % des films de diffusion réduite ou moyenne (jusqu'à 300 copies France) et à 78 % des films diffusés avec moins de 200 copies.

Parmi ces titres, c'est la tranche des films distribués entre 80 et 199 Sorties Nationales qui est la plus sollicitée (44 % des circulations) et notamment les films Art et Essai porteurs.

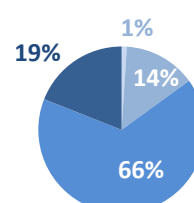
Les films de diffusion réduite et très réduite (moins de 80 copies France) représentent 46 % des titres. Les films de diffusion large (plus de 300 copies) représentent 10 % des titres.

Nb de copies distributeurs	FILMS		CIRCULATIONS ADRC	
	Nb	%	Nb	%
1 à 20	6	2,4	13	0,5
21 à 79	109	43,8	383	14,1
80 à 300	110	44,2	1 810	66,7
301 à 499	24	9,6	506	18,7
500 et plus	0	0	0	0
Ensemble	249	100	2 712	100

Films - Diffusion



Circulations - Diffusion



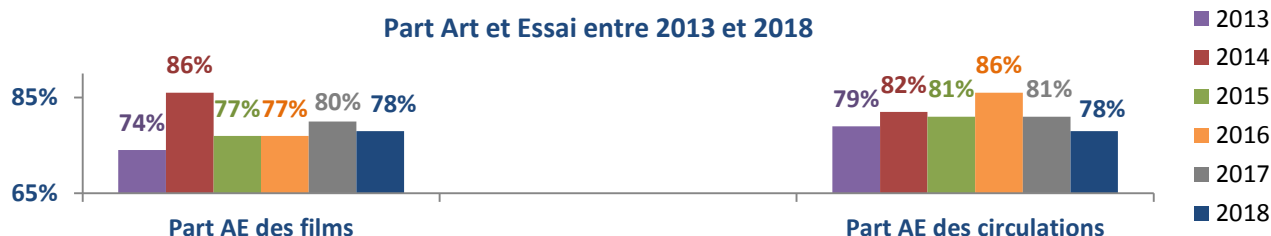
L'action correctrice de l'ADRC et les films Art et Essai porteurs

75 % des films ayant bénéficié de l'ADRC en 2018 sont diffusés entre 21 et 199 copies alors que cette tranche de diffusion ne représente que 40 % des films mis sur le marché par les distributeurs.

Il s'agit là du cœur de l'action correctrice de l'ADRC qui est particulièrement marquée par l'Art et Essai puisque 86 % des circulations de cette tranche sont recommandés.

9. Part de l'Art et Essai

Mesurée sur la base de la procédure de recommandation des films Art et Essai mise en place par l'AFCAE et le CNC, la part de ces films en 2018 représente **78 % du total des circulations et 78 % du total des titres**.



Il s'agit de 2 111 circulations sur 194 titres.

Les deux plus grandes interventions de l'ADRC ont concerné des films recommandés Art et Essai particulièrement importants pour les salles : *En guerre* et *Wonder Wheel*.

Les interventions les plus importantes (au moins 30 circulations) ont concerné ces films recommandés :

Titre	Réalisateur	Distributeur	CIRCU	SALLES	PART ADRC
<i>En guerre</i>	Stéphane Brizé	Diaphana	65	369	23,9 %
<i>Wonder Wheel</i>	Woody Allen	Mars Fims	59	325	22,3 %
<i>La Douleur</i>	Emmanuel Finkiel	Films du Losange	57	336	42,2 %
<i>Guy</i>	Alex Lutz	Apollo	56	326	18,3 %
<i>I Feel Good</i>	Delépine & Kervern	Ad Vitam	56	343	18,3 %
<i>Bécassine !</i>	Bruno Podalydès	UGC	55	313	19,3 %
<i>Mademoiselle de Jonquières</i>	Emmanuel Mouret	Pyramide	54	317	21,1 %
<i>Plaire, aimer et courir vite</i>	Christophe Honoré	Ad Vitam	45	269	27,3 %
<i>Un peuple et son roi</i>	Pierre Schoeller	StudioCanal	40	217	12,8 %
<i>Une affaire de famille</i>	Hirokazu Kore-eda	Le Pacte	37	202	21,1 %
<i>Eva</i>	Benoît Jacquot	EuropaCorp	37	183	19,0 %
<i>En liberté !</i>	Pierre Salvadori	Memento	37	212	10,3 %
<i>Woman at War</i>	Benedikt Erlingsson	Jour2Fête	33	199	27,5 %
<i>La Prière</i>	Cédric Kahn	Le Pacte	33	187	16,8 %
<i>La Fête des mères</i>	Marie-Castille Mention-Schaar	UGC	31	174	11,5 %
<i>Cold War</i>	Pawel Pawlikowski	Diaphana	30	160	19,6 %

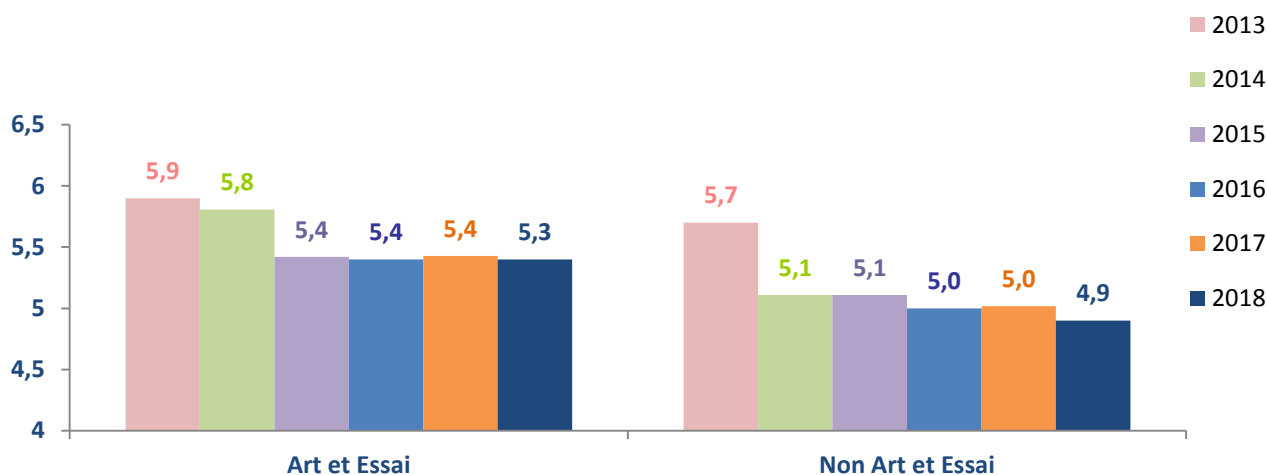
Lecture : *En guerre* a bénéficié de 65 circulations ADRC, ce qui représente 23,9 % du total des Sorties Nationales du distributeur. 369 localités ont été desservies par l'ADRC.

194 titres recommandés Art et Essai ont donc bénéficié de circulations ADRC (12 de plus qu'en 2017), soit **plus de la moitié des films d'exclusivité recommandés par l'AFCAE et le CNC en 2018**.

L'ADRC contribue à la bonne exposition de ces films en leur assurant une durée de vie en salles plus longue que pour les films non recommandés, en effet les films Art et Essai ont une moyenne de 5,3 semaines d'exploitation alors que les films non Art et Essai en ont une de 4,9 semaines.

La durée de vie des films a considérablement baissé lors de la transition numérique de l'activité de l'ADRC (à l'instar de ce que l'on constate sur le marché global), mais l'ADRC tâche de maintenir une durée d'exposition stable depuis 2015 afin de garantir aux films, notamment Art et Essai, une possibilité de trouver leur public en profondeur.

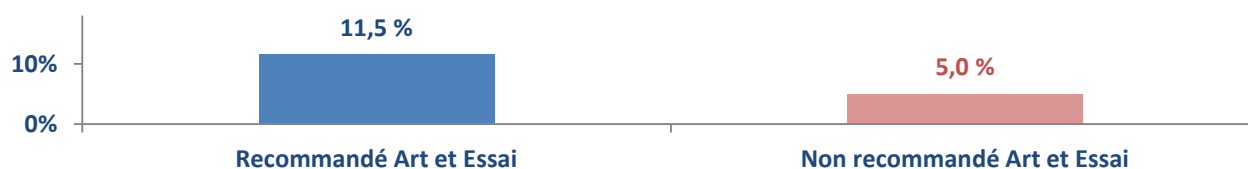
Durée des circulations PV selon la recommandation Art et Essai



Les films de diffusion très réduite (DTR : 1 à 20 copies en Sortie Nationale) et réduite (DR : 21 à 79 copies) sont très majoritairement Art et Essai (94 % : 108 films sur 115). Si l'on englobe à ces tranches les diffusions moyennes (jusqu'à 300 copies), le taux Art et Essai est de 83 % des films et 86 % des circulations. Ce sont ces films représentatifs de la diversité qui obtiennent les moyennes de durée de circulation les plus hautes (5,9 pour les Diffusions Très Réduites, tandis que les diffusions à plus de 300 copies atteignent 5,2 semaines).

Mises en rapport avec le nombre de copies mises en place par les distributeurs sur les films ayant bénéficié en 2018 de circulations complémentaires de l'Agence, **les interventions ADRC représentaient 11,5 % de ce total de copies distributeurs pour les films recommandés Art et Essai, et 5,0 % pour les films non recommandés.**

Poids d'intervention ADRC selon la recommandation Art et Essai des films



L'écart du poids d'intervention entre films recommandés ou non – 6,5 points – manifeste **l'importance de l'action de l'ADRC pour l'accès aux films du champ Art et Essai.**

Les films soutenus par l'AFCAE

L'ADRC est intervenue sur l'intégralité des films soutenus par le groupe Action-Promotion de l'AFCAE (27 titres) avec la mise en place de 553 circulations, soit une moyenne de 21 circulations par film.

Ce travail représente :

plus de 3 600 accès ADRC effectués et 850 localités différentes servies

Il s'agit, dans l'ordre d'interventions ADRC Petites Villes-Villes Moyennes, des films ci-dessous :

Film	Distributeur	Circ.	Part ADRC	Nb loca. servies
La Douleur	Losange	57	42 %	333
Guy	Apollo	56	31 %	324
Mademoiselle de Jonquières	Pyramide	54	21 %	316
Une affaire de famille	Le Pacte	37	21 %	211
Woman at War	Jour2Fête	33	28 %	199
Cold War	Diaphana	30	20 %	159
Nos batailles	Haut et Court	30	19 %	195
Girl	Diaphana	29	16 %	201
Jusqu'à la garde	Haut & Court	26	20 %	170
Heureux comme Lazzaro	Ad Vitam	24	29 %	154
Shéhérazade	Ad Vitam	20	21 %	115
La Route sauvage	Ad Vitam	20	21 %	111
Razzia	Ad Vitam	20	19 %	133
Burning	Diaphana	16	15 %	96
Leto	Bac	14	13 %	83
Foxtrot	Sophie Dulac	13	24 %	105
Wildlife – Une saison ardente	ARP	13	12 %	82
The Rider	Losange	11	16 %	66
Le Poirier sauvage	Memento	11	14 %	68
Leave No Trace	Condor	11	14 %	56
L'Ordre des choses	Sophie Dulac	10	20 %	46
Aga	Arizona	5	9 %	40
Une Pluie sans fin	Wild Bunch	4	4 %	20
Chris the Swiss	Urban	3	7 %	10
Tesnota, une vie à l'étroit	ARP	2	6 %	12
Les Bonnes manières	Jour2fête	2	3 %	10
Le Procès contre Mandela et...	UFO	1	3 %	9

20 % des circulations ADRC en 2018 ont donc concerné des films soutenus par l'AFCAE – Actions-Promotion, alors qu'ils représentent 11 % du total des films. Le ratio de circulations par rapport aux plans de sortie initiaux de ces films s'élève à 19 %.

En outre, **5 films soutenus par le Groupe Jeune Public de l'AFCAE** ont bénéficié de circulations ADRC.

Film	Distributeur	Circ.	Part ADRC	Nb loca. servies
Mary et la Fleur de la sorcière	Diaphana	18	11 %	137
Pachamama	Haut & Court	10	4 %	49
Agatha, ma voisine détective	Films du Préau	7	12 %	76
Capitaine Morten et la reine...	7 ^e Factory	5	7 %	44
Reine d'un été	Films du Préau	2	4 %	16

Au total, **42 circulations ADRC** ont été élaborées, soit une moyenne de **8,5 circulations par film**.

214 localités différentes ont été servies via ces circulations ADRC.

Les films soutenus par le GNCR

43 % des longs-métrages soutenus par le GNCR en 2018 ont bénéficié d'interventions de l'ADRC. Ci-dessous les 12 films concernés :

Film	Distributeur	Circ.	Part ADRC	Nb loca. servies
Au poste !	Diaphana	19	10 %	130
Madame Hyde	Haut & Court	12	14 %	72
Un couteau dans le cœur	Memento	10	11 %	57
Cornelius, le meunier hurlant	Ad Vitam	7	20 %	44
Ni juge ni soumise	ARP	5	18 %	33
Fortuna	Nour	5	8 %	28
Chris the Swiss	Urban	3	7 %	21
A genoux les gars	Rézo	2	3 %	13
Samouni Road	Jour2fête	1	4 %	6
Frost	Rezo	1	8 %	6
Nul homme n'est une île	Météore	1	4 %	5
Mes Provinciales	ARP	1	3 %	5

Au total, **67 circulations ADRC** ont été élaborées, soit une moyenne de **près de 6 circulations par film**.

251 localités différentes ont été servies via ces circulations ADRC.

10. Répartition par distributeur

Cette année, le total des distributeurs ayant bénéficié de circulations ADRC est de **47 distributeurs différents**, contre 54 en 2017, 53 en 2016, 56 en 2015, 51 en 2014, 50 en 2013 et 35 en 2012. Un total en légère baisse par rapport aux années précédentes mais maintenant un haut niveau de diversité des structures en collaboration avec l'Agence.

On observe en 2018 une grande stabilité du nombre de distributeurs ayant bénéficié de plus de 20 circulations (23 contre 22 en 2017 et 21 en 2018).

10 structures ont dépassé le seuil des 100 circulations : 7 d'entre elles sont des structures indépendantes de taille moyenne (Le Pacte, Diaphana, Ad Vitam, Mars Films, Memento Films, Pyramide Films et Haut & Court), les 3 autres étant Studio Canal, UGC et Apollo Films.

6 distributeurs contre 4 en 2017, 9 en 2016 et 7 en 2015 ont obtenu de 50 à 99 circulations.

Le nombre de structures ayant obtenu entre 20 et 49 circulations s'élève à 7 (6 en 2017, 3 en 2016 et 5 en 2015).

24 distributeurs à moins de 20 circulations ont collaboré avec l'ADRC. Parmi ces structures, on compte des sociétés comme Eurozoom, Arizona Films, la 7^e Factory, Météore Films, Bodega Films ou Art House.

Les structures d'activité moyenne et petite (hors distributeurs intégrés et « majors ») représentent 81 % de celles associées aux activités de l'Agence en 2018 (85 % en 2017, 83 % en 2016 et 84 % en 2015).

Répartition des distributeurs selon l'ampleur des circulations ADRC

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
100 circulations et +	7	6	6	7	7	9	11	11	9	12	10
50 à 99 circulations	7	7	5	10	5	9	6	7	9	4	6
20 à 49 circulations	5	5	9	6	7	7	5	5	3	6	7
5 à 19 circulations	9	7	14	7	9	14	14	17	15	13	15
moins de 5 copies	21	18	5	12	7	11	15	16	17	19	9
Total	49	43	39	42	35	50	51	56	53	54	47

Les tableaux des pages suivantes permettent d'identifier les distributeurs auxquels l'Agence s'est associée, avec pour chacun le rappel du nombre de films qui ont donné lieu à intervention au cours de l'année dans tous les dispositifs et notamment celui des Petites Villes. Pour chaque distributeur, la part des circulations de films recommandés Art et Essai est indiquée, ainsi que la moyenne de circulations mises en place par film.

Plus de 100 copies : 10 distributeurs

	Total circulations ADRC		Moyenne par film	Circu Art et Essai
Films 2018	Nb circu	Nb films	Nb circu/film	Part en %
Ad Vitam	270	13	20,8	100
UGC	251	11	22,8	48
Le Pacte	205	13	15,8	90
Diaphana	199	9	22,1	100
Mars	189	16	11,8	58
Memento	184	9	20,4	100
Pyramide	157	17	9,2	100
Studio Canal	156	10	15,6	51
Haut & Court	133	7	19,0	100
Apollo	112	3	37,3	51

De 50 à 99 copies : 6 distributeurs

	Total circulations ADRC		Moyenne par film	Circu Art et Essai
Films 2018	Nb circu	Nb films	Nb circu/film	Part en %
Europacorp	88	4	22,0	49
Films du Losange	87	6	14,5	100
SND	81	8	10,1	0
Gaumont	76	6	12,7	55
ARP	64	12	5,3	78
Bac	58	7	8,3	48

De 20 à 49 copies : 7 distributeurs

	Total circulations ADRC		Moyenne par film	Circu Art et Essai
Films 2018	Nb circu	Nb films	Nb circu/film	Part en %
Sophie Dulac	48	8	6,0	100
Jour2fête	43	7	6,1	100
KMBO	42	8	5,3	90
Pathé	41	4	10,3	98
Océan	26	4	6,5	77
Condor	22	5	4,4	73
Wild Bunch	21	5	4,2	100

De 5 à 19 copies : 15 distributeurs

	Total circulations ADRC		Moyenne par film	Circu Art et Essai
Films 2018	Nb circu	Nb films	Nb circu/film	Part en %
Eurozoom	19	6	3,2	100
Rézo	16	4	4	75
Metropolitan	14	4	3,5	93
Arizona	11	5	2,2	100
7e Factory	10	2	5,0	100
Films du Préau	9	2	4,5	100
Damned	8	1	8,0	100
Paname	8	3	2,7	100
Belle Company	7	2	3,5	43
Météore	7	3	2,3	100
UFO	7	5	1,4	100
Warner	7	1	7,0	100
Bodega	6	3	2,0	100
Bookmakers	6	3	2,0	20
Nour	6	2	2,0	100

Moins de 5 copies : 9 distributeurs

	Total circulations ADRC		Moyenne par film	Circu Art et Essai
Films 2018	Nb circu	Nb films	Nb circu/film	Part en %
Epicentre	3	2	1,5	100
Urban	3	1	3,0	100
Art House	2	2	1,0	100
Gébéka	2	1	2,0	100
Les Acacias	2	1	2,0	100
Stray Dogs	2	1	2,0	100
Tamasa	2	1	2,0	100
La 25e heure	1	1	1,0	100
Paradis	1	1	1,0	100

11. Répartition des entrées (films d'exclusivité)

Les entrées réalisées sur les circulations ADRC des films d'exclusivité 2018 atteignent un total général de :

1 174 296 entrées

Les résultats des circulations 2018 se répartissent comme suit :

- Dispositif Petites Villes :	1 162 978 entrées
- Dispositif Villes Moyennes :	11 318 entrées

Alors que le nombre de circulations mises en place en 2018 est en baisse de 9,6 % par rapport à 2017, les entrées enregistrées par l'Agence sont en baisse de 10,2 %.

Ce constat est lié à la chute générale et significative des entrées sur le marché général en 2018 (- 4 % selon le CNC) et à la sollicitation moindre du dispositif Villes Moyennes dont les salles généraient proportionnellement plus d'entrées que les Petites Villes.

Cette baisse affecte aussi le dispositif Petites Villes 2018 (mais dans de moindres proportions), celui-ci connaissant une baisse de 7,1 % des entrées alors que le nombre de circulations PV établies est en retrait de 5,9 % (2 693 circulations contre 2 861 en 2017).

Le dispositif Villes Moyennes 2018 baisse quant à lui de 80 % en termes d'entrées. Ce constat s'explique par la décrue des circulations mises en place dans ce dispositif (de 110 circulations en 2017 à 19 en 2018).

Entrées par circulation

Pour le dispositif Petites Villes et parmi les films ayant réalisé plus de 15 000 entrées via des circulations ADRC, 2 dépassent le total de 700 entrées par circulation. Il s'agit de deux films recommandés Art et Essai obtiennent des résultats particulièrement remarquables : *I Feel Good* (706 entrées par circulation), et *Mademoiselle de Jonquières* (705 entrées par circulation)

La moyenne d'entrées ADRC 2018 s'élève à 433 entrées par circulation, tous dispositifs confondus (444 en 2017).